

# La position du journaliste dans le débat du changement climatique

Une étude des introductions du discours rapporté

**Eirin Grasmø**



**Mémoire de master**

**Département des langues étrangères**

**Université de Bergen**

**Septembre 2015**



# Sammendrag

---

Denne studien har som formål å undersøke journalistens «stemme» i klimadebatten. Oppgaven analyserer hvordan journalister forholder seg til den informasjonen og de synspunktene som blir formidlet gjennom sitering. Dette gjøres ut fra en hypotese om at journalisten kan posisjonere seg ulikt til innholdet i sitatet, og at han/hun kan vise dette gjennom lingvistiske markører. Oppgaven undersøker hva journalisten legger til når han siterer, hvordan han posisjonerer seg i forhold til innholdet i sitatet, og hvilke markører dette uttrykkes gjennom. Fokuset legges på journalistens ordvalg, særlig verb, i introduksjonene til sitatene. Med utgangspunkt i verbenes definisjoner er det dannet ordgrupper som svarer til journalistens måte å posisjonere seg på. De ulike posisjoneringene er også identifisert.

Undersøkelsen er kvalitativ, og har et relativt lite korpus bestående av fjorten nyhetsartikler fra fire franske aviser med klimatoppmøtet i New York i september 2014 som tema. Oppgaven tar for seg 44 introduksjoner med utgangspunkt i 33 introduksjonsverb, bestående av «klassiske» former og miksede former for sitering. I tillegg har jeg undersøkt 15 introduksjoner der formen er på grensen av hva som regnes som sitering. Det er også blitt utført en "case study" av to hele nyhetsartikler, for å vise hvordan journalisten kan forholde seg til siteringer i andre deler av teksten enn der selve sitatet forekommer.

Resultatene av analysen viser at journalistene har store muligheter til å inkludere evalueringer. Enkelte verb impliserer at innholdet er sant ("affirmer"); noen fremstiller innholdet som en påstand, uten å debattere innholdet ("estimer"); andre verb uttrykker at meningsmotstandere stiller spørsmålsteget til innholdet ("plaider"); mens enkelte verb ikke uttrykker evaluering av sannhetsverdi i det hele tatt ("répéter"). Journalisten kan også evaluere innholdet i sitatet som viktig ("souligner"), positivt ("souhaiter"), negativt ("dénoncer") eller nøytralt ("ajouter"). Den som siteres kan også framstilles positivt ("alerter") og negativt ("lancer"). Journalisten velger om evalueringene skal tillegges kilden ("déploré") eller ham selv ("détailler"). Resultatene av verbanalysen gjelder i de tilfeller der personen som siterer, og velger verb, ikke er den samme som den som siteres. Analysen illustrerer hvilken makt journalisten har når han fremstiller andres tale.

# Remerciements

---

Tout d'abord je tiens à remercier ma Directrice de Mémoire, Mme Kjersti Fløttum, pour être une source d'inspiration et pour ses précieux conseils. Il est grâce à elle que mes efforts ont pu résulter de ce mémoire. Sa disponibilité et son intérêt sincère pendant cette année ont été hors ce que quelqu'un peut demander. Merci !

Mes remerciements s'adressent également à Christian Manga, pour avoir lu et corrigé mon mémoire.

Je tiens à remercier ma famille : mes parents Inger et Geir Grasmø, pour m'avoir soignée pendant mon congé de maladie et pour leurs encouragements et leur soutien pendant cette période de travail. Ensuite, mes sœurs Line et Siren pour nos conversations téléphoniques de longues heures, pour la légèreté et pour le sérieux, et enfin Randi Grasmø, ma grand-mère, pour les dîners.

Un grand merci à mes amis, qui ne m'ont pas oubliée pendant cette année.

Je voudrais enfin remercier mon copain Torgeir Lavoll Kuld qui a été à mon côté aux moments de haut et de bas, pour le soutien moral et le réconfort qu'il m'a apporté.

# Table des matières

---

Sammendrag .....	II
Remerciements.....	III
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1. Thématique.....	1
1.2. La linguistique et le débat sur les changements climatiques.....	2
1.3. Problématique.....	3
1.4. La théorie et la méthode.....	3
1.5. Plan du mémoire.....	4
<b>2. Cadre théorique et méthodologique.....</b>	<b>6</b>
2.1. Discours rapporté.....	6
2.1.1. Cadre historique.....	6
2.1.2. Approches théoriques du discours rapporté.....	7
2.1.3. Terminologie.....	9
2.2. Cadre théorique.....	10
2.2.1. Le discours rapporté et ses constituants.....	10
2.2.2. La polyphonie et les responsabilités du journaliste.....	16
2.2.3. Les choix lexicaux et les jugements.....	23
2.3. Cadre méthodologique.....	27
2.3.1. Corpus.....	27
2.3.2. Analyse.....	31
2.4. Bilan.....	34
<b>3. Analyse.....</b>	<b>35</b>
3.1. Introduction immédiate du discours rapporté .....	35
3.1.1. Formes canoniques et formes mixtes.....	36
3.1.2. Formes aux confins du discours rapporté.....	74
3.2. Introduction étendue du discours rapporté.....	80
3.2.1. Texte 1 : « Climat et pollution, un cocktail détonant ».....	80
3.2.2. Texte 2 : « A New York, 300 000 personnes pour « sonner l’alarme ».....	83
3.3. Bilan.....	86
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>88</b>
4.1. La position du journaliste dans le débat climatique.....	88

4.1.1. Les types de positions.....	90
4.1.2. Les positions prises.....	93
4.2. Pistes pour des travaux futurs.....	96
<b>5. Bibliographie.....</b>	<b>97</b>
5.1. Références .....	97
5.2. Corpus.....	100
5.3. Sites consultés pour les définitions des verbes introducteurs.....	101
<b>Annexe.....</b>	<b>105</b>
1. Définitions des verbes introducteurs.....	105
2. Tableaux.....	108
2.1. Les occurrences des verbes introducteurs et le nombre d’extraits analysés.....	108
2.2. La distribution des verbes introducteurs selon le texte.....	109
2.3. Les types de positions et les positions prises.....	110
3. Extraits.....	111
3.1. Formes canoniques et formes mixtes.....	111
3.2. Formes aux confins du discours rapporté.....	118
4. Textes du corpus.....	122
4.1. Climat et pollution, un cocktail détonant .....	122
4.2. A New York, 300 000 personnes pour « sonner l’alarme .....	123

# 1 Introduction

---

## 1.1 Thématique

Le changement climatique caractérise notre temps. Son débat est omniprésent dans notre société et se déroule sur les arènes aussi divergentes que pendant le dîner, sur les sites en ligne, dans les médias de masse et au siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU). On observe de nos jours que la question du changement climatique ne se pose plus seulement sur le plan scientifique, mais aussi sur les plans social, politique, ethnique et culturel (Hulme, 2009 ; Cameron 2011). On discute sur son existence réelle ; sur la part de responsabilité de l'activité humaine face à un tel changement et surtout sur les effets ou l'impact que cela peut avoir sur la planète, la société, les économies etc. On discute aussi les mesures à prendre pour réduire le développement envisagé par des scientifiques, des économistes, des sociologues et autres.

Le débat est à l'ordre du jour dans les journaux depuis des années, tant au niveau international que national. En novembre et en décembre 2015, un grand sommet sur les changements climatiques, organisé par l'ONU, se déroulera à Paris. Ce sommet est à la fois la 21<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-21) et la 11<sup>e</sup> réunion des parties au protocole de Kyoto (CRP-11) (COP21, 2015). En amont de cette conférence, plusieurs sommets ont eu lieu pour préparer les négociations, y compris le « Sommet 2014 sur le climat » à New York. L'ONU (2014) écrit sur son site :

« Le changement semble être dans l'air. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, a invité les dirigeants mondiaux – représentants des gouvernements, du monde de la finance, des entreprises et de la société civile – au Sommet sur le climat qui se tiendra le 23 septembre prochain, pour donner un nouvel élan à la lutte contre les changements climatiques. Il leur a demandé d'y annoncer des mesures audacieuses visant à réduire les émissions, à renforcer la résistance aux changements climatiques et à mobiliser les volontés politiques en vue de parvenir à un accord juridique significatif en 2015. Le Sommet sur le climat offre aux dirigeants une occasion unique de défendre une vision ambitieuse qui, associée à des actions concrètes, permettra de parvenir à un accord mondial d'envergure en 2015. »

Vu que le phénomène du changement climatique est très controversé, ce débat apporte une variété immense de voix et de points de vue. Certains affirment la véracité des changements climatiques, d'autres les questionnent, et il y a aussi ceux qui les contestent. On est « pour »

ou « contre », soutenant ou opposant. Le débat pousse des acteurs à se positionner par rapport à l'information présentée et par rapport aux opinions exprimées (Hulme, 2009). Parmi toutes ces voix, il existe ceux qui transmettent les optiques d'autrui ; ceux qui font entendre les paroles des scientifiques, des politiques et de l'homme de la rue ; ceux dont la fonction est de faire connaître la voix de quelqu'un d'autre. Ce sont les journalistes. L'idéal traditionnel requiert qu'ils ne se positionnent pas dans les articles d'information stricte, néanmoins la pratique montre qu'ils prennent souvent des positions en rapportant les nouvelles (Agnès, 2002 ; White, 2009). « No message about climate change is neutral, conclut Hulme, communicating climate change can therefore never be merely 'raising awareness' or simply presenting 'the facts' » (2009 : 226, 227).

Dans ce mémoire, nous examinerons la position du journaliste en ce qui concerne le discours rapporté. Nous visons à montrer comment les journalistes présentent le discours rapporté, comment ils se positionnent par rapport au contenu qu'ils exhibent, et par quels moyens ils montrent les positions des personnes citées et les leurs en informant sur le sommet 2014 à New York.

Pourquoi trouvons-nous la voix du journaliste si importante ? Les médias ont une grande responsabilité dans la diffusion des informations concernant le débat climatique, vu qu'ils sont entendus par les masses et qu'ils transmettent tant de messages. Les médias traditionnels, surtout la presse écrite, ont perdu certains lecteurs au profit de nouveaux médias (Hulme, 2009). Cependant ils restent le quatrième pouvoir et leur influence sur l'opinion publique ne doit pas être sous-estimée. Leur communication et leur langage sont pertinents : « Language not only reflects and expresses, but also influences attitudes and behaviour, and thus constitutes a vital component of the cultural prerequisites underlying societal development. » (LINGCLIM, 2013). Pour cette raison, nous avons choisi une approche linguistique pour notre étude. Elle nous semble pertinente, étant donné que le moyen de communication entre le journaliste et ses lecteurs est le langage.

## **1.2 La linguistique et le débat sur les changements climatiques**

Les textes journalistiques concernant le débat climatique ont été soumis à multiples recherches par des sciences de l'information et de la communication, des sciences politiques, des sciences sociales et des sciences psychologiques ces dernières années. Néanmoins les études linguistiques sur les textes journalistiques concernant le climat ont été moins fréquentes (Dahl et Fløttum, 2014). Koteyko et al. (2012) ont étudié les textes traitant les

émissions de gaz à effet de serre dans la presse britannique. Fløttum (2012) a étudié « la circulation des voix dans le débat sur le changement climatique » dans la presse française. Le projet LINGCLIM 2013-2015 s'intéresse au changement climatique, aussi dans la presse. Dans la page du projet en ligne (2013), il se demande « **To what extent and in what way does language matter in climate change representations and interpretations ?** ». Dahl et Fløttum (2014), les responsables des analyses linguistiques du projet, montrent comment la polyphonie peut contribuer à identifier les positions prises par les journalistes et par des voix externes, dans leur étude de cas sur quatre reportages. Elles soulignent aussi le besoin de futures recherches dans le domaine en question.

### 1.3 Problématique

Lorsqu'on parle, un destinataire transmet un message à un destinataire. Ce modèle triangulaire, avec celui qui parle, celui à qui on parle et ce dont on parle, créé par Bühler en 1933 (1982) est la base de la communication. Le modèle a été développé ultérieurement par d'autres théoriciens : Jacobson (1963) a élargi le nombre des facteurs à six et Kerbrat-Orecchioni (2012) a élaboré le modèle de Jacobson pour inclure aussi la possibilité d'avoir un émetteur qui n'est pas la même personne que le destinataire et un destinataire composé par plusieurs individus. C'est ce qui arrive lorsqu'un journaliste cite une source dans les médias de masse. Rosier (2008) affirme que l'émetteur fait plus que répéter le discours d'autrui, qu'il ne peut pas éviter d'ajouter quelque chose au message, à cause de la récontextualisation à laquelle le discours cité est soumis. Dans ce mémoire, nous étudierons donc les questions suivantes :

1. Qu'ajoute le journaliste au message du discours qu'il rapporte?
2. Quelle est sa position à propos du contenu du discours rapporté ?
3. Par quels marqueurs pouvons-nous identifier la position du journaliste et les positions d'autrui dans son texte ?

### 1.4 La théorie et la méthode

En matière de théorie, nous nous servons surtout des approches présentées dans trois livres pour répondre aux questions posées. Ce sont : *Le discours rapporté en français* de Rosier (2008), *La ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique* de Nølke, Fløttum et Norén (2004) et *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* (2012) de Kerbrat-Orecchioni. Rosier traite le discours rapporté et ses constituants par rapport auxquels le

journaliste peut se positionner. Elle montre les formes variées dans lesquelles un discours rapporté peut apparaître. La ScaPoLine montre les responsabilités du journaliste lorsqu'il inclut les points de vue d'autrui et elle explique comment le journaliste attribue des points de vue aux sources externes. Kerbrat-Orecchioni étudie les lexèmes qui indiquent des jugements et prise de position dans son chapitre sur la subjectivité.

La méthode choisie est de type qualitatif, nous examinerons donc attentivement 14 textes couvrant le sommet sur le climat à New York 2014 pour trouver les manières à se positionner et aussi les positions des journalistes. Les marqueurs d'attitude par rapport au discours cité figurent dans les parties du texte où le journaliste introduit le discours rapporté. Cette introduction peut se trouver immédiatement du côté de l'énoncé rapporté, à savoir dans **l'introduction immédiate** ; elle peut aussi se trouver dans d'autres parties du texte qui sont liées au discours rapporté. Nous appelons ce type d'introduction **l'introduction étendue**. Ce sera l'introduction immédiate qui constituera notre objet d'étude principal, notamment les verbes qui introduisent le discours rapporté. Dans ce type d'introduction le journaliste fait ses jugements en même temps qu'il rapporte un énoncé. Nous examinerons les verbes introducteurs et d'autres marqueurs dans l'introduction immédiate, et nous catégoriserons les verbes en différents groupes. Nous analyserons les types de prise de positions et les positions mêmes du journaliste. Nous parcourrons aussi brièvement les introductions des formes aux confins du discours rapporté. Dans l'introduction étendue, l'énoncé rapporté est jugé par distance, dans un contexte où le journaliste ne marque pas la limite entre le discours d'autrui et son propre discours. Nous effectuerons une étude de cas sur deux textes journalistiques pour montrer comment le journaliste peut se positionner dans l'introduction étendue. La deuxième partie d'analyse est donc beaucoup moins élaborée que celle traitant l'introduction immédiate.

## 1.5 Plan du mémoire

Nous venons de présenter le contexte de l'étude, sa thématique et sa problématique, en vue de toucher à la théorie et à la méthode. Dans le **deuxième chapitre** nous présenterons le discours rapporté et nous clarifierons la terminologie dont nous nous servirons. Puis nous élaborerons les approches théoriques de Rosier, de Nølke, Fløttum et Norén et de Kerbrat-Orecchioni. Enfin nous aborderons la méthode et le corpus.

Dans le **troisième chapitre** nous entreprendrons l'analyse de l'introduction immédiate et de l'introduction étendue. Nous présenterons les groupes de verbe qui révèlent les positions du

journaliste et nous parcourons les extraits qui montrent les verbes introducteurs dans leurs contextes. Ensuite, nous identifierons les types de lien entre les phrases du journaliste dans l'introduction étendue et les énoncés rapportés. Ce chapitre sera le plus long, le plus systématique et le plus élaboré.

Dans le **quatrième chapitre** nous tenterons de tirer certaines conclusions sur les manières de se positionner, sur les positions prises par le journaliste et donc sur ce qu'il ajoute au message initial.

La dernière partie du mémoire comprendra la bibliographie. Nous y listerons toutes nos références aux œuvres et aux sites en ligne qui composent notre cadre théorique, méthodologique et contextuel. Puis nous listerons les références du corpus. Enfin se trouvent les références des définitions de verbes.

Nous avons aussi inclus une annexe, où se trouvent les définitions des verbes, des tableaux sur l'occurrence des verbes introducteurs, les extraits du corpus et les deux textes qui figurent dans l'étude de cas.

## 2 Cadre théorique et méthodologique

---

Dans ce chapitre, nous présenterons les approches théoriques sur lesquelles l'étude se base ainsi que la méthode choisie pour entreprendre les analyses. La première partie du chapitre sera consacré au discours rapporté : son développement historique comme champ d'étude, sa position parmi d'autres théories linguistiques et ses définitions. La deuxième partie traitera les approches théoriques, où nous commencerons par les recherches développées par Rosier (1999 ; 2008). Sa théorie présente les différents éléments du discours rapporté, ce qui nous permet d'identifier les constituants par rapport auxquelles le journaliste peut se positionner. Puis nous examinerons la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la ScaPoLine, (2004), pour profiter de ce que cette perspective apporte sur le rôle que joue le journaliste en créant des constructions polyphoniques, y compris le discours rapporté. Enfin nous présenterons la théorie de Kerbrat-Orecchioni (2012), qui nous permet d'identifier les jugements et les évaluations dont le journaliste se sert pour se positionner à propos du discours rapporté. La troisième et dernière partie présentera nos choix méthodologiques : la sélection du corpus, la manière dont nous avons effectué l'analyse et dans quelles parties d'analyse nous nous servons de différentes théories.

### 2.1 Discours rapporté

#### 2.1.1 Cadre historique

Dès l'Antiquité nous trouvons des termes qui correspondent à ceux que nous appelons « discours direct » (DD) et « discours indirect » (DI), notamment « oratio recta » et « oratio obliqua ». Ces formes du discours rapporté ont été traitées longtemps individuellement par les linguistes. La grammaire de Port-Royal (en 1660) a vu le DD comme une forme pas encore transformée au DI ; Beauzée (1789) a considéré le DD comme une forme textuelle à deux phrases ; il a estimé le DI comme une partie des propositions principales et enchâssées. Les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle ont traité le DD comme un cas de ponctuation et le DI comme un complément. Grâce aux études sur le discours indirect libre (DIL) dans les textes de Zola et Flaubert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on a commencé à voir le DD et le DI comme une dichotomie. Les termes sont réunis sous l'étiquette du « discours rapporté » à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. (Rosier, 2008 : 11-13)

## 2.1.2 Approches théoriques du discours rapporté

Les études linguistiques du discours rapporté se sont développées au XX<sup>e</sup> siècle, en même temps que les autres domaines linguistiques comme **l'énonciation**, le **dialogisme** et la **polyphonie** (ibid. : 5). Certains théoriciens ont décrit le discours rapporté comme une manifestation parmi d'autres d'une théorie générale. D'autres théoriciens ont eu « une perspective particularisante », et ils étudiaient les formes spécifiques du discours rapporté (Rosier, 1999 : 100). Nous parcourons brièvement certaines optiques sur ce phénomène linguistique pour montrer comment le terme a été traité et défini jusqu'à aujourd'hui.

### 2.1.2.1 Le discours rapporté et le dialogisme

Montaigne a remarqué dans son essai *De l'expérience*, daté de 1588, qu'« Il y a plus affaire à interpreter les interpretations, qu'à interpreter les choses : et plus de livres sur les livres, que sur autre subject : Nous ne faisons que nous entregloser » (2007 : 115). La citation illustre que les thèmes dont on parle et les mots dont on se sert circulent. Dans l'optique du dialogisme toute paroles sont composées et recomposées, et ainsi elle peut devenir un discours rapporté.

Le « dialogisme » comme théorie linguistique est issu de Bakhtine, qui a proposé que « l'orientation dialogique du discours est, naturellement, un phénomène propre à tout discours » (1978 : 102).

« Un énoncé vivant, significativement surgi à un moment historique et dans un milieu social déterminés, ne peut manquer de toucher à des milliers de fils dialogiques vivants, tissés par la conscience socio-idéologique autour de l'objet de tel énoncé et de participer activement au dialogue social. » (Ibid. : 100)

Toutes les énonciations sont donc liées aux énonciations passées et futures (ibid. : 102, 105). L'optique de Bakhtine implique qu'un discours rapportant n'est pas lié exclusivement au discours qu'il rapporte, mais aussi aux milliers d'autres discours.

### 2.1.2.2 Le discours rapporté et la polyphonie

Bakhtine est aussi à l'origine de la « polyphonie ». Il utilisait le mot pour nommer le phénomène de « *[l]a pluralité des voix et des consciences indépendantes et distinctes* », qui désignait la relation entre le narrateur et le caractère principal dans les romans de Dostoïevski :

« Les héros principaux de Dostoïevski sont, en effet, dans la conception même de l'artiste, *non seulement objets de discours de l'auteur, mais sujets de leur propre discours immédiatement signifiant* » (Bakhtine 1970 : 32, 33).

La polyphonie décrit ainsi la présence de voix multiples. Ducrot a développé le terme de manière à fonctionner au niveau de la langue et pas seulement au niveau de la parole. Il conteste « la théorie de l'unicité du sujet de l'énonciation », selon laquelle chaque énoncé n'a qu'un auteur (locuteur). Ducrot va donc distinguer le locuteur et l'énonciateur. Le locuteur est celui qui prend la responsabilité de l'énonciation et celui qui met en scène des énonciateurs, qui à leur tour sont les responsables des points de vue exprimés. Les énonciateurs sont en conséquence soumis à la présentation que le locuteur leur accorde. (Ducrot, 1984 : 171, 199-200, 204, 205)

Le discours rapporté est un emploi spécial de la polyphonie, « un cas particulier de double énonciation » où un énoncé a deux locuteurs (rapporté et rapportant). La source de l'énoncé rapporté garde son statut comme locuteur, parce qu'elle fait plus qu'être responsable d'un point de vue (comme font les énonciateurs), elle est responsable de sa parole. (Ibid. : 196, 197, 204).

Le groupe des Polyphonistes Scandinaves a basé sa théorie sur celle de Ducrot, et vingt ans après la publication de *Le dire et le dit* (1984), ils ont publié *ScaPoLine La théorie scandinave de la polyphonie linguistique* (2004). La théorie est englobante : elle explique des phénomènes linguistiques divers, y compris le discours rapporté. Nous reviendrons sur la théorie générale de cette perspective dans la deuxième partie du chapitre.

La ScaPoLine définit le « discours représenté » comme un « terme générique pour tous les types de discours rapporté : le locuteur fait apparaître le discours produit par un autre locuteur en le représentant dans sa propre énonciation » (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 176). Les Polyphonistes Scandinaves regroupent le discours représenté en quatre prototypes, selon des critères concernant la forme sous laquelle le discours est représenté et des critères concernant la manière dont le locuteur introduit ce discours. La forme du discours est soit « direct » soit « indirect ». L'introduction du discours est de type « rapporté » ou de type « libre » (Ibid. : 61).

### **2.1.2.3 Le discours rapporté d'après Rosier**

Rosier ne traite pas le discours rapporté comme un effet distinctif d'une théorie générale, ses travaux sont de type « particularisant ». Son livre *Le discours rapporté en français* (2008)

définit ce que c'est un discours rapporté et montre la gamme des formes sous lesquelles un tel discours peut apparaître. Rosier introduit ce livre en expliquant l'origine du terme, qui est une traduction d'anglais « reported speech » désignant « les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui ou son propre discours » (Rosier, 2008 : 3).

Le « discours » signifie un segment textuel, qui peut varier en longueur et complexité, en écrit ou oral ; il est susceptible d'être repris par un autre. Dans l'exemple 1, cela correspond à « la terre est ronde » :

- 1) Il dit que la terre est ronde.

« Rapporté » englobe les actions de citer, mais aussi de résumer, reformuler, évoquer et interpréter le discours qu'on reprend. « Il dit que » montre que le discours en question est rapporté. (Ibid. : 3, 5)

Rosier propose sa propre définition du terme. Le point définitoire du discours rapporté, est qu'il manifeste une « mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non » (Rosier, 1999 : 125). Cette définition implique les formes canoniques, aussi traitées par la ScaPoLine, à savoir le **discours direct (DD)**, le **discours indirect (DI)**, le **discours direct libre (DDL)** et le **discours indirect libre (DIL)**, mais elle inclut aussi d'autres manifestations comme les **formes mixtes** et les **formes aux confins du discours rapporté**. Nous incluons dans notre analyse les formes aux confins du discours rapporté aussi bien que les formes canoniques.

### 2.1.3 Terminologie

Nous avons maintenant trouvé la définition du discours rapporté qui sera celle dont nous nous servirons dans ce mémoire. Nous optons pour une terminologie stable tout au long du travail. Les théoriciens se servent de différents termes pour désigner les mêmes notions, donc pour être claire, nous expliquons les termes que nous utiliserons ici.

Une **énonciation** est « l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée » (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 603) Le discours rapporté comme phénomène langagier actualise deux énonciations : l'une rapportée, l'autre rapportant. Chacune d'elles a sa propre source. Dans ce mémoire, elles seront le journaliste et la source de l'énoncé rapporté. Elles sont représentées par leurs locuteurs dans le texte :

**locuteur rapporté** pour désigner la source et **locuteur** pour désigner le journaliste. Chacune des énonciations contient aussi leur propre énoncé. L'énoncé de l'énonciation rapporté sera ici appelé **énoncé initial**, voir l'exemple 2. Il est normalement hors accès pour les allocutaires de l'énonciation rapportant, comme il peut être altéré par le locuteur. L'exemple 3 illustre que les déictiques et le temps du verbe peuvent changer.

- 2) Je serai ici jusqu'à demain.
- 3) Pierre m'a dit qu'il serait là jusqu'au lendemain.

**L'énoncé rapportant** crée l'espace énonciatif de l'énonciation rapportée et il est visible à travers « Pierre m'a dit que », tandis que **l'énoncé rapporté**, « il serait là jusqu'au lendemain », est mis à distance. **Le discours rapporté** inclut les deux parties : « Pierre m'a dit qu'il serait là jusqu'au lendemain. ». Le terme réfère ainsi à l'énoncé complet de l'énonciation rapporté. Notre analyse de **l'introduction immédiate** est donc un examen de l'énoncé rapportant. **L'introduction étendue** est un énoncé qui est lié à l'énoncé rapporté, sans être un énoncé rapportant en sens strict.

## 2.2 Cadre théorique

### 2.2.1 Le discours rapporté et ses constituants

#### 2.2.1.1 Les significations du discours rapporté

Qu'est-ce qu'on fait en rapportant ? Le discours rapporté implique deux aspects.

Premièrement qu'on a quelque chose à rapporter, qu'il y a eu un dire antérieur. Rapporter signifie dans ce sens « *re-dire/ reproduire* ». Deuxièmement il implique qu'on attribue ce qu'on a reproduit à quelqu'un. Rapporter signifie ainsi « *attribuer à une source énonciative* »<sup>1</sup>. (Rosier, 2008 : 18)

Un autre facteur impliqué par le discours rapporté est les diverses significations que le verbe « rapporter » peut indiquer. Ce verbe touche aux notions subjectives opposantes : Il inclut des

---

<sup>1</sup> Les phénomènes qui ne contiennent pas ces facteurs ne seront pas traités dans ce mémoire: La **polyscopie** indique des points de vue multiples, mais pas nécessairement des voix multiples. Le **discours interprété** ne permet pas au lecteur d'identifier le discours cité, car le discours est une interprétation du discours d'autrui. **Le discours représenté**, selon cette définition : « Rapporter signifie résumer alors que représenter signifie rejouer : il ne s'agit pas de la répétition d'un propos localisé et personnalisé, mais l'actualisation d'un propos *plausible* » (Ibid. : 19-21). Le **pseudo-discours rapporté** incorpore une formule résumante, un verbe introducteur au futur/conditionnel, la négation mis par le locuteur, un énonciateur collectif ou anonyme ou des profileurs comme « genre, type, style » (Ibid. : 26-27). Le contenu est trop altéré d'être considéré comme un discours rapporté.

verbes dévalorisants, comme « dénoncer », mais aussi des verbes valorisants comme « témoigner » et des verbes qui se réfèrent à la circulation d'information avec une subjectivité plus neutre, comme « citer », « informer », « mentionner » et « raconter ». (Ibid. : 9, 18) Les verbes décrivent en ce sens l'énonciation rapportée.

### 2.2.1.2 Que rapporte-t-on ?

Nous avons maintenant identifié les facteurs par rapport auxquels le journaliste peut se positionner : le contenu de l'énoncé rapporté, le locuteur rapporté et l'énonciation, visible par le verbe introducteur et aussi au travers la présentation du contexte énonciatif. Examinons ces facteurs de manière plus approfondie :

#### 2.2.1.2.1 La présentation du contexte

Le discours rapporté est le fait de prendre des mots d'une énonciation antérieure et les mettre dans un énoncé présent. Il y a un déplacement spatio-temporel entre l'énonciation-source et l'énonciation du discours rapporté, il faut donc intégrer l'aspect du contexte dans son étude du discours rapporté.

L'énonciation initiale et la **reconstruction de l'énoncé** se font dans un cadre soit en oral soit en écrit. Cela nous donne quatre transformations du discours possibles : de l'écrit à l'écrit, de l'écrit à l'oral, de l'oral à l'écrit et de l'oral à l'oral (ibid. : 22). Notre mémoire traite exclusivement des cas où le discours résultant est en écrit. En passant de l'oral à l'écrit, le citateur doit choisir dans quelle mesure il va montrer « l'oralité » de l'énoncé initial (ibid. : 30). La différence entre la langue orale et la langue écrite est bien documentée. Pour une liste des études élaborées, voir la bibliographie du chapitre « L'oral et l'écrit » dans Riegel, Pellat et Rioul (2009).

#### 2.2.1.2.2 La présentation de l'énoncé initial

On rapporte alors la parole, des discours écrits et des interactions, quand on reprend le discours d'autrui. Selon le choix du verbe d'introduction on peut aussi rapporter ce qui est exprimé d'une manière non-verbale dans l'énonciation initiale. En plus de la parole, on peut rapporter des pensées, « croire » ; des émotions, « se réjouir » ; des perceptions, « entendre » ; et des actes, « promettre » (ibid. : 21).

La littéralité du discours rapporté se positionne dans un axe de fictionnalité extrême à littéralité extrême, cependant le discours rapporté n'est jamais 100 % littéral. « Tout DR

[discours rapporté] est un discours reconstruit, parce qu'il est intégré à un nouveau contexte linguistique et à une nouvelle situation d'énonciation » (ibid. : 26). Néanmoins le manque de **littéralité** n'empêche pas la **fidélité**. La crédibilité du locuteur détermine si le lecteur croit que le discours est rapporté fidèlement ou non. Le locuteur peut ajouter des marqueurs de fidélité pour enrichir cette crédibilité.

Dans la presse, on trouve souvent des **discours rapportés construits** ou « **fictifs** », des phrases présentées comme des discours rapportés, mais qui sont composées de multiples énoncés du locuteur(s) cité(s) et qui sont construits par le journaliste. « Ces DR fictives doivent, paradoxalement, apparaître authentiques. » (Ibid. : 30).

### *2.2.1.2.3 La présentation du locuteur rapporté*

Le locuteur décide dans quelle mesure il va inclure l'énonciateur cité dans son discours rapporté, et son choix pourra avoir des effets rhétoriques sur la lecture du lecteur.

Lorsque le locuteur exclut la source de son introduction du discours rapporté, il y a un **effacement énonciatif**. Cet effacement peut résulter en une transformation du discours cité à une opinion commune (ibid. : 40). Voir l'exemple 4.

- 4) « On ne naît pas femme, on le devient ».

Le locuteur est aussi appelé le **sous-énonciateur**. Le **sur-énonciateur** est le locuteur rapporté. Il peut être rendu anonyme ; un acte qui crée des effets similaires à l'effacement énonciatif ; il peut être présenté par son nom pour représenter soi-même ; ou enfin être présenté par des appellatifs pour représenter un groupe ou un type de personnes. (Ibid. : 42-43)

- 5) Quelqu'un a dit qu'on ne naît pas femme, on le devient.
- 6) Simone de Beauvoir a dit qu'on ne naît pas femme, on le devient.
- 7) Une femme a dit qu'on ne naît pas femme, on le devient.

(Beauvoir, 1949 : 285)

Le langage permet de créer des chaînes de discours rapportés, ce qui arrive quand on rapporte un discours rapporté : « A dit que B dit que C dit que... ». Une telle citation circulée s'appelle un **discours rapporté récursif**. Plus la chaîne est longue, plus le risque de changer le message est élevé (Rosier, 2008 : 123, 124). Une telle chaîne est rarement reprise : le locuteur final peut en être ignorant, ou il peut la supprimer pour accentuer le discours plutôt que les transmetteurs. Notre analyse accentue aussi le discours rapporté. Nous n'élaborerons pas le

discours initial ou la chaîne de rapportage, comme nous n'avons accès qu'à l'information que le journaliste choisit de partager.

Le *Manuel de journalisme* (Agnès, 2002) catégorise les sources selon des critères ressemblant à ceux de Rosier. Agnès sépare les sources avec lesquelles le journaliste a parlé directement (les sources directes) et les sources indirectes, qui sont des sources du discours rapporté récursif. Elle distingue aussi les sources non-identifiées des sources identifiées, parce que l'émetteur peut être « d'entité anonyme » ou « non attribuable », ou il peut être identifiable, mais s'exprimant « à visage découvert », c'est-à-dire que la source est l'émetteur d'un message dont elle n'est pas auteur. (Ibid. : 212-213).

### 2.2.1.3 Les formes du discours rapporté

Le journaliste rapportant un discours doit choisir sur quelle forme il présente l'énoncé rapporté. Ce choix de forme peut refléter une prise de position de la part du journaliste. Pour cette raison, nous présenterons brièvement ces formes. Il faut tout d'abord noter que les formes utilisées pour regrouper les variations du discours rapporté ne sont que des étiquettes, sur lesquelles on a attribué une définition.

#### 2.2.1.3.1 Les formes canoniques et les formes mixtes

Nous rappelons que **les formes directes** (DD et DDL) gardent la forme de l'énoncé initial, tandis que **les formes indirectes** (DI et DIL) modifient souvent le discours cité quand le verbe introducteur est au passé, en changeant le temps du verbe et des déictiques (Rosier, 2008 : 68-77).

**Les formes liées** (DD et DI) sont identifiables par des signes univoques et formels. L'énoncé rapporté est limité typographiquement par les guillemets et séparé du discours rapportant, par deux points, voir exemple 8 ci-dessous. La forme canonique du DI est une phrase complexe, où le discours rapporté constitue la proposition subordonnée complétive. Le marqueur séparant l'énoncé rapportant de l'énoncé rapporté est le « que », voir l'exemple 3. **Les formes libres** (DDL et DIL) ne sont identifiables qu'au contexte, ils ne sont pas introduits explicitement. Pour identifier une forme libre, on requiert au minimum deux phrases « qui sont dépendantes du point de vue énonciatif » (ibid. : 47). La transition du discours rapportant au discours rapporté est marquée par une **discordance énonciative** entre ces deux phrases (ibid.). Voir l'exemple 9 pour le DIL et l'exemple 10 pour le DDL.

- 8) Pierre m'a dit : « Je serai ici jusqu'à demain ».

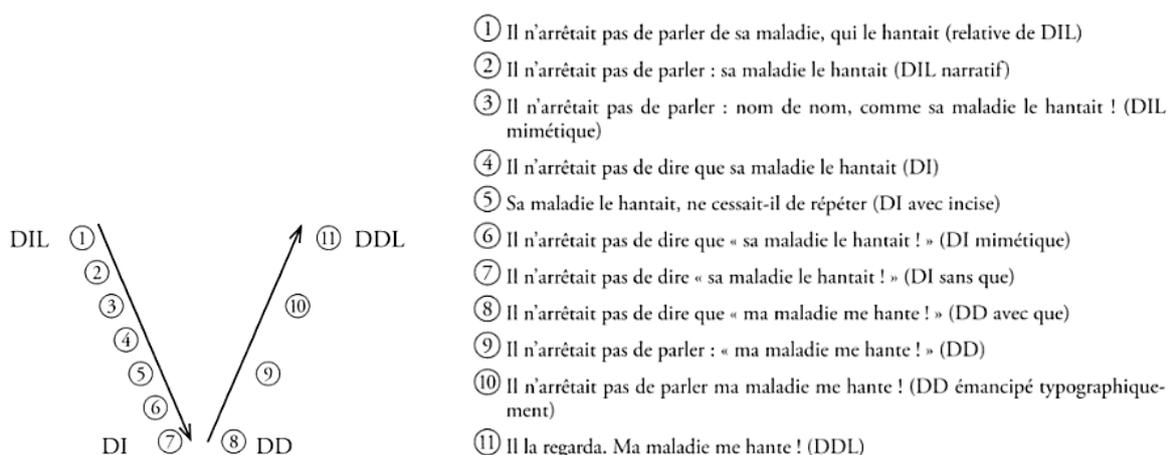
- 3) Pierre m'a dit qu'il serait là jusqu'au lendemain.
- 9) Pierre ferma la porte. Il serait là jusqu'au lendemain !
- 10) Pierre ferma la porte. Je serai ici jusqu'à demain !

Des marqueurs de mise en distance et d'attribution à une source sont maintenant parcourus. Les formes mixtes n'ajoutent pas de nouvelles marques, mais elles combinent ces marqueurs d'une manière qui se distingue de celle des formes canoniques. Cela nous donne des formes comme p.ex. le DD avec « que » (l'exemple 11), le DI marqué typographiquement ou mimétique (l'exemple 12) et le DI sans que (l'exemple 13). (Ibid : 94-98)

- 11) Pierre a dit que : « Je serai ici jusqu'au demain ».
- 12) Pierre m'a dit « qu'il serait là jusqu'au lendemain ».
- 13) Pierre m'a dit il serait là jusqu'au lendemain.

### 2.2.1.3.2 Des continuums

Pour montrer que les variations du discours rapporté n'existent pas que dans un schéma de dichotomies, Rosier a mis des formes dans un **continuum**, qui montre un double mouvement syntaxique : « l'apparition progressive d'une sous-phrase » et « l'émancipation syntaxique corrélative à l'émancipation énonciative vers l'effacement des traces énonciatives de dédoublement. » (Ibid. : 52). Elle illustre ce continuum en donnant des exemples à la page 53 (Ibid.) :



Il y a aussi un continuum entre ce qu'on considère comme une forme du discours rapporté et ce qu'on considère comme un mot autonome, à savoir un mot dont le référent et le signifié sont identiques. Entre ces pôles on trouve le **discours absorbé**, aussi nommé des **îlots textuels**, qui sont des « segments de longueur variable interne à la phrase » (ibid. : 84).

« On pourrait dire que, plus on a une séquence longue et donc qui a la possibilité de montrer une indépendance énonciative (avec un verbe à l'ancrage déictique spécifique), plus on est dans le discours rapporté. » (Ibid.)

Les exemples 14 et 15 illustrent ce propos.

- 14) « Maman » est son mot favori.
- 15) « Le premier mot qu'on apprend à dire » est son mot favori.

Contrairement au DI, qui est toujours un complément subordonné, les îlots textuels ne sont pas restreints à un seul type de fonction dans la phrase.

### *2.2.1.3.3 Les formes aux confins du discours rapporté*

Le continuum concernant l'indépendance énonciative des îlots textuels indique que certaines formes de mise en distance et d'attribution d'une source sont considérées comme prototypiques, tandis que d'autres formes se trouvent aux confins du discours rapporté. Ces formes sont les cas où il est difficile de déterminer si les critères du discours rapporté, comme présentés à la section « 2.2.1.1 Les significations du discours rapporté » sont remplis. Les formes peuvent éviter de montrer le contenu de l'énoncé initial, ce qui pourrait être le cas pour le **discours narrativisé**<sup>2</sup> (l'exemple 16) ; elles peuvent montrer exclusivement des fragments de l'énoncé initial, comme pour les **îlots textuels** (l'exemple 17) ; elles peuvent être sous la forme d'un complément modal, comme **des expressions de mise en distance** (l'exemple 18), ou pour le cas du **conditionnel**, avoir plusieurs origines. Le conditionnel journalistique ne montre pas l'énoncé rapportant (l'exemple 19). Il existe trois types de conditionnel dans l'énoncé rapporté, selon son origine : Soit le conditionnel était le mode du verbe dans l'énoncé cité, et le locuteur a gardé la forme (l'exemple 20A) ; soit le conditionnel est le résultat de convergence temporelle avec le temps du verbe introducteur, comme le verbe était au futur dans l'énoncé initial (l'exemple 20B) ; soit le conditionnel pourrait être le résultat de toutes les deux alternatives mentionnées (l'exemple 20C).

- 16) Il commençait de murmurer.
- 17) Pierre partira pour « se réaliser ».
- 18) Selon Pierre, il serait là jusqu'à demain.
- 19) Il y aurait trois morts.
- 20) La police constate que le trafic routier augmenterait pendant les vacances.

---

<sup>2</sup> Défini comme « un discours citant sans discours cité, c'est un discours traité comme un événement et qui intègre donc la narration » (Ibid. : 105)

- A. L'énoncé initial : « Le trafic routier augmenterait pendant les vacances ».
- B. L'énoncé initial : « Le trafic routier augmentera pendant les vacances ».
- C. L'énoncé initial : « Le trafic routier augmentera/augmenterait pendant les vacances ».

#### **2.2.1.3.4 Le choix de la forme du discours rapporté et la position du journaliste**

Le choix de la forme sous laquelle le journaliste présente l'énoncé rapporté indique une prise de position de la part du journaliste. Les considérations influençant son choix portent sur la présentation du discours rapporté mais aussi sur le texte entier. Son choix indique, dans une certaine mesure, ce que le journaliste valorise le plus entre la littéralité et la continuité du texte : Les formes directes n'altèrent pas l'énoncé initial, mais leurs marques graphiques rompent la continuité du texte. Les formes indirectes, où l'énoncé rapporté est incorporé dans la phrase, garde cette continuité, mais elles modifient souvent l'énoncé initial. En se servant des formes directes, le journaliste préfère donc la littéralité ; lorsqu'il utilise les formes indirectes, des considérations de la continuité textuelle gagnent. Les formes mixtes peuvent souligner ou bien effacer la transition de l'introduction à l'énoncé cité, dépendant du type de forme mixte.

Les formes liées (DD et DI) marquent clairement le passage entre les mots du journaliste et le discours de sa source, et permettent au journaliste de se positionner en introduisant les énoncés rapportés. Les formes libres (DIL et DDL) manquent cette possibilité, comme ils ne sont pas introduits explicitement. Dans notre analyse, nous examinerons surtout l'introduction de l'énoncé rapporté. Pour cette raison, nous traiterons les formes libres dans la partie consacrée aux formes aux confins du discours rapporté.

Il faut noter que le point de départ pour toute forme de discours rapporté est l'énonciation rapportée (ibid. : 44-45). Certains grammaires scolaires semblent indiquer que le DI est un DD transformé, puisqu'« A dit : « Je viens bientôt » » peut aussi exister sous la forme « A dit qu'il vient bientôt » (Ibid. ; Maingueneau, 1993 : 93-94). Cependant le lien entre la forme directe et la forme indirecte n'est pas univoque. « J'arrive », « deux secondes » et « dans un moment » peuvent aussi résulter du DI en question, dépendant du contexte.

#### **2.2.2 La polyphonie et les responsabilités du journaliste**

La théorie de la polyphonie sur laquelle nous nous basons est la ScaPoLine (Nølke, Fløttum et Norén, 2004). Le but du groupe des Linguistes Scandinaves, fondé en 1999, était de créer un « appareil opérationnel d'analyses textuelles » (ibid. : 21). Ils montrent comment des voix

multiples peuvent coexister dans la même phrase et comment la configuration polyphonique donne au lecteur des instructions nécessaires pour interpréter des phénomènes polyphoniques, comme p.ex. la négation, le discours rapporté et certains connecteurs (Nølke, Fløttum et Norén, 2004). Examinons d'abord un exemple.

- 21) Le chat n'est pas noir.
- 22) Le chat est gris.

La négation de l'exemple 21 montre que quelqu'un trouve que le chat est noir, mais que le locuteur n'en est pas d'accord. Il s'agit donc d'une **phrase polyphonique**. Dans l'exemple 22, l'existence des optiques divergentes sur la couleur du chat n'est pas indiquée par la phrase, (même si le contexte peut aussi attribuer à cette phrase une telle indication). Cette phrase est **monophonique**.

L'appareil d'analyse proposé par les Linguistes Scandinaves rend clair les actions que le lecteur peut accomplir en se servant des phénomènes polyphoniques. Ils montrent ainsi les parties des constructions linguistiques dont le journaliste est le responsable. Nous présenterons d'abord les objets d'étude et les niveaux d'analyse de la ScaPoLine, avant de parcourir les constituants de l'« appareil opérationnel ». Enfin nous appliquerons cet appareil opérationnel aux cas polyphoniques que nous croiserons dans notre analyse. Nous visons à illustrer le rôle que le journaliste joue en utilisant des constructions polyphoniques.

### 2.2.2.1 L'objet d'étude et les niveaux d'analyse de la ScaPoLine

La distinction structuraliste entre la langue et la parole est maintenue dans la théorie de la ScaPoLine. L'objet d'étude de la **langue** est la **phrase**, et son contenu sémantique est la **signification**. La signification d'une phrase peut inclure toutes les interprétations que les référents des mots permettent. (Ibid. : 23)

- 23) Il est beau.

La signification de cette phrase peut référer à n'importe quelle personne ou à n'importe quel objet du masculin qui est capable d'être beau, et n'importe quel trait que le locuteur trouve beau. P.ex. « Pierre est un beau brun ténébreux », « Le chat est élégant » etc. **La structure polyphonique** se trouve au niveau de la langue : on voit bien si une phrase contient la négation ou non, par les marqueurs « ne » et « pas ».

L'objet d'étude pour la **parole** est l'**énonciation**, l'action située dans un contexte spatio-temporel. Son contenu sémantique est appelé le **sens** (ibid.). Dans l'énonciation nous trouvons des instructions qui peuvent orienter l'allocutaire à la bonne interprétation. Nous comprenons si le locuteur parle de Pierre ou du chat. Le sens aide donc à trouver la bonne signification. Dans les cas où la phrase énoncée est polyphonique, ces instructions sémantiques constituent la **configuration polyphonique**.

En interprétant un texte on est au niveau de la parole, parce qu'on étudie des énoncés qui font partie des énonciations. La ScaPoLine s'applique à ce niveau, et traite chaque énoncé séparément. Dans notre travail, nous nous appuyerons sur la ScaPoLine en analysant l'introduction immédiate du discours rapporté, qui est la partie d'analyse où nous exhiberons les occurrences du discours rapporté séparément.

## 2.2.2.2 Les outils d'analyse

### 2.2.2.2.1 La configuration polyphonique

La configuration polyphonique marque plusieurs entités qui font partie des instructions sémantiques dans le sens de l'énoncé. Ces entités sont

- Le locuteur en tant que constructeur (LOC)
- Les points de vue (pdv)
- Les êtres discursifs (ê-d)
- Les liens énonciatifs (liens)

#### 2.2.2.2.1.1 Le locuteur en tant que constructeur

LOC correspond au journaliste, qui est un être du monde. Il est l'auteur de l'énonciation et il en est donc responsable. C'est lui qui construit tous les différents éléments dont se compose la configuration polyphonique, à savoir les pdv, les ê-d et les liens entre ces pdv et ces ê-d. (Ibid. : 30-31)

#### 2.2.2.2.1.2 Les points de vue

Les pdv sont des entités sémantiques qui constituent un jugement, un contenu et une source. Voici la forme générale : [X] (JUGE (p)) où X = la source, JUGE = jugement, p = le contenu. Une phrase est monophonique si elle manifeste un seul pdv et polyphonique s'il y a plusieurs pdv. (Ibid. : 30-31, 52). Reprenons l'exemple 21.

- 21) Le chat n'est pas noir.

Vu que cet exemple figure dans notre mémoire, nous sommes la source de l'énoncé (I<sub>1</sub>). Le premier pdv affirme que le chat est noir, mais nous n'avons pas présenté la personne portant cette opinion. L'autre pdv conteste le premier, et nous portons cette opinion. Nous pouvons présenter cette information ainsi :<sup>3</sup>

- 21) pdv<sub>1</sub> : [X] (VRAI ('Le chat est noir'))  
pdv<sub>2</sub> : [I<sub>1</sub>] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

Un pdv est soit simple soit complexe. Le **pdv simple** est indépendant d'autres pdv, comme le pdv<sub>1</sub> dans notre exemple. Le **pdv complexe** est divisé en deux groupes : **pdv hiérarchisés** et **pdv relationnels**. Le pdv hiérarchisé dépend d'un autre pdv, comme le pdv<sub>2</sub> dans le même exemple. Des pdv relationnels sont deux pdv simples ou complexes qui sont reliés par un connecteur. Le sens que l'ensemble des pdv constitue ne peut pas être saisi si un des pdv manque. (Ibid. : 32-35) Voir deux exemples, où « parce que » relie ce qui précède et ce qui succède le connecteur d'une relation causale.

- 24) Pierre est heureux parce qu'il a un chat.  
25) Pierre n'est pas heureux parce que son chat lui manque.

#### 2.2.2.2.1.3 Les êtres discursifs

Chaque pdv a une source. Les sources qui sont identifiées, par nom ou appellatif ou comme l'opinion générale, sont des êtres discursifs. Quels sont ces ê-d ? La théorie distingue les êtres discursifs qui correspondent au locuteur, à l'allocutaire et aux tiers. Nous ne décrivons pas ces êtres discursifs ici<sup>4</sup>, comme notre analyse n'est pas si détaillée, mais nous soulignons l'importance de la distinction entre un ê-d, qui existe au niveau textuel, et un être empirique, qui existe en os et chair. LOC a la possibilité d'attribuer un pdv à un ê-d aussi dans les cas où l'être empirique ne partage pas l'optique exprimé par le pdv en question. L'image de cette personne dans le texte est contrôlée par LOC, et pas par la personne à laquelle le texte réfère (ibid. : 118). La personne à qui est destinée la phrase suivante, pense-t-elle vraiment ce que le locuteur lui attribue ?

- 26) Tu me prends pour un idiot.

---

<sup>3</sup> Une apostrophe est ajoutée au nombre lorsque nous analysons un exemple

<sup>4</sup> Voir Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 37-43, 117-127.

Ce pouvoir d'attribuer des pdv aux ê-d se manifeste dans le cas du discours rapporté, où le verbe introducteur peut correspondre ou rompre à l'optique de la personne citée.

27) Pierre affirmait/contestait/doutait que « le chat est gris »,

#### 2.2.2.2.1.4 Les liens énonciatifs

Les liens énonciatifs sont des liens entre des ê-d et des pdv. Il existe deux types de lien mutuellement excluant : le **lien de responsabilité** et le **lien de non-responsabilité**. Lorsqu'un ê-d est la source d'un pdv, il en a un lien de responsabilité. Un ê-d ne peut pas être responsable d'un pdv dont il n'est pas la source, et des ê-d ne peuvent pas partager un lien de responsabilité, comme ils sont indivisibles. Cependant un ê-d peut accepter un pdv attribué à un autre ê-d. (Ibid. : 43-45) Reprenons l'exemple 21 et son analyse 21'.

21) Le chat n'est pas noir.

21') pdv<sub>1</sub> : [X] (VRAI ('Le chat est noir'))

pdv<sub>2</sub> : [l<sub>1</sub>] (INJUSTIFIÉ (pdv<sub>1</sub>))

Le locuteur de l'énoncé, l<sub>1</sub>, est responsable de la négation manifestée dans pdv<sub>2</sub>, il a donc un lien de responsabilité par rapport à pdv<sub>2</sub>. Il a un lien de non-responsabilité par rapport à pdv<sub>1</sub>, puisqu'il n'est pas sa source. Il y a un lien de responsabilité entre pdv<sub>1</sub> et son ê-d anonyme.

#### 2.2.2.2.2 La structure polyphonique

Nous rappelons la distinction des niveaux de la langue et de la parole, où la configuration polyphonique fait partie du sens de l'énoncé pour aider le lecteur à trouver la bonne signification de la phrase. La structure polyphonique existe au niveau de la langue et fait partie de la signification de la phrase, où elle marque des éléments de la configuration et donne des instructions. Un exemple d'une telle instruction est que le pronom « Tu » dans l'exemple 26 marque l'allocutaire de l'énoncé.

26) Tu me prends pour un idiot.

La ScaPoLine propose un double principe : Premièrement, la structure polyphonique doit renfermer au moins un pdv posé ; deuxièmement, le locuteur de l'énoncé prend la responsabilité d'un (ou de plusieurs) pdv dans la structure polyphonique (ibid. 51). Ces principes impliquent que le locuteur est responsable du pdv dans tous les cas où la phrase contient un seul pdv (des phrases monophoniques). Dans notre analyse de l'introduction

étendue nous interpréterons donc le journaliste comme responsable de toutes phrases dont pdv n'est pas attribué à une autre source.

### 2.2.2.3 Quelques constructions polyphoniques

Voici quelques phénomènes polyphoniques où le locuteur se positionne.

#### 2.2.2.3.1 La négation

Nous avons déjà présenté l'analyse polyphonique de la négation. Nous résumons que la structure polyphonique indique qu'une phrase qui contient la négation est polyphonique. Il y a deux acteurs : l'un est responsable d'un propos et l'autre conteste la véracité de ce propos. Le locuteur est responsable de la réfute, tandis que la source du pdv réfuté n'est pas identifié.

#### 2.2.2.3.2 Le connecteur « mais »

La structure polyphonique indique qu'une construction incluant le connecteur « mais » est polyphonique. Elle contient trois arguments, notamment «  $p$  » «  $q$  » et «  $r$  ». La structure des arguments est «  $p$  MAIS  $q$  », où  $p$  et  $q$  sont mutuellement excluant par rapport à une conclusion,  $r$ , qui souvent est implicite (ibid. : 92-93). Voir l'exemple 27.

27) Pierre est allergique aux chats, mais il les aime tellement.

$p$  = Pierre est allergique aux chats

$q$  = il les aime tellement

$r$  = On n'aime pas les animaux auxquels on est allergique.

Les instructions sémantiques disent que le locuteur accepte l'idée impliquant que le propos qui précède le « mais » et le propos qui le succède ne sont pas compatibles selon l'idée  $r$ . Si Pierre est allergique aux chats et si  $r$  est correcte, il ne peut pas les aimer. En revanche, si Pierre les aime tellement même s'il est allergique à eux,  $r$  ne peut pas être correct. Selon le locuteur,  $q$  est vrai. Lorsque le journaliste se sert du connecteur « mais » il accepte la véracité de  $p$ , mais comme il est la source de  $q$ , il trouve  $q$  plus pertinent que  $p$ . Les occurrences de « mais » dans le corpus montrent donc un jugement fait par le journaliste<sup>5</sup>, où il opte pour  $q$ .

#### 2.2.2.3.3 Le discours rapporté

La structure polyphonique implique que le discours rapporté est polyphonique. « LOC est responsable de l'énonciation qui sert à présenter l'énonciation d'un Autre » (ibid. : 57). Cet

---

<sup>5</sup> ...ou le locuteur rapporté lorsque «mais» fait partie de l'énoncé initial

« Autre » est le locuteur rapporté. Voir ces instructions d'interprétation sous la forme de la configuration polyphonique :

Il existe un lien de responsabilité entre le locuteur rapporté et le pdv dans l'énoncé rapporté ; cela va de soi vu qu'il est la personne qui originalement l'a exprimé. Quelles sont les responsabilités du locuteur, correspondant au journaliste, par rapport à l'énoncé rapporté ? Lorsque le journaliste a gardé la forme de l'énoncé initial dans l'énoncé rapporté, ce qui est le cas pour les formes directes, le locuteur rapporté est responsable de l'énoncé rapporté entier, y compris des choix lexicaux. Le locuteur (le journaliste), a donc un lien de non-responsabilité de ce pdv, mais par contre un lien de représentation. Dans les cas où l'énoncé rapporté est sous la forme indirecte, certaines parties du discours initial change, notamment les déictiques et parfois le temps du verbe. Le journaliste est donc responsable de la forme de l'énoncé rapporté et il est aussi responsable de l'analogie entre l'énoncé initial et l'énoncé rapporté. Alors LOC donne au locuteur rapporté le lien de responsabilité du pdv exprimé dans l'énoncé rapporté et il attribue au locuteur un lien de représentation. (Ibid. : 57, 62, 64)

Le journaliste, visible à travers son image  $l_0$ , est toujours responsable du pdv de l'énoncé où il présente le pdv rapporté, y compris la manière dont il présente le locuteur rapporté et la manière dont il présente l'énonciation rapportée. La forme du discours rapporté, soit directe soit indirecte n'influence pas ce lien de responsabilité. (Ibid. : 57)

Dans les cas où le journaliste n'introduit pas l'énoncé rapporté, cet énoncé rapporté est un **discours libre**. LOC ne dit pas explicitement dans son énoncé qu'il passe de ses mots à ceux d'autrui, il s'agit donc d'une « polyphonie dissimulée ». Dans ce cas-là le journaliste ne rapporte pas le discours d'autrui, il le rend visible en le montrant. (Ibid. : 64, 179) **Les îlots textuels** sont aussi polyphoniques même s'ils ne représentent pas de pdv. LOC donne au locuteur (le journaliste) un lien de non-responsabilité en ce qui concerne la forme lexicale des fragments de texte mis entre guillemets.

#### 2.2.2.4 L'argumentation d'autorité

« Selon la rhétorique traditionnelle, l'argumentation qui par autorité consiste en une figure rhétorique qui présente un argument comme appartenant à une personne qui fait autorité en la manière pour rendre l'effet persuasif du discours plus efficace. » (Ibid. : 130)

Selon la théorie de la polyphonie, « L'argumentation par autorité repose sur l'idée que LOC construit [...] un être discursif autre que  $l_0$ , afin de rendre un point de vue convaincant » (ibid. : 133). Il faut bien distinguer une présentation de la source d'un pdv et un argument

d'autorité, mais comme cette distinction est graduelle, il faut examiner les occurrences de DR attentivement. **Le raisonnement par autorité**, le type d'argumentation par autorité qui s'applique dans le discours rapporté, est une assertion d'une assertion : le locuteur constate qu'« un pdv est vrai parce que X dit que c'est vrai ». Le locuteur assure premièrement la véracité du pdv en question et deuxièmement le lien de responsabilité entre la personne qui fait autorité et le pdv (ibid. : 131, 134).

« Le raisonnement par autorité se présente ainsi comme un excellent moyen rhétorique, puisque l'argumentation est renforcée, en même temps que la responsabilité de l'o est affaiblie. » (Ibid. 136)

Le journaliste rend ainsi son argumentation difficile à disputer. Comme il affaiblit sa responsabilité du propos, son ethos ne serait pas affaibli si quelqu'un critique le pdv renforcée. En plus, une telle critique serait plus difficile à formuler, comme elle pourrait être « interprété[e] comme une attaque personnelle » (ibid. : 143).

#### 2.2.2.5 Les responsabilités du journaliste

Nous avons vu que les responsabilités du journaliste en rapportant un discours peuvent être de types différents. Le journaliste choisit quels pdv à inclure dans son texte et sous quelle forme les présenter. Il détermine à qui les attacher, soit au locuteur soit à une source externe. En plus il décide d'identifier les sources comme un ê-d identifié ou non. Les types de liens entre les sources et les pdv sont préétablis pour les constructions comme la négation, « *p* mais *q* » et « X dit Y ». Le journaliste est responsable de toutes formes et tout contenu dans son texte qu'il n'attribue pas à une autre source, et dans ces cas-là, il est responsable du fait d'avoir attaché la responsabilité à quelqu'un d'autre.

Passons aux autres moyens d'influencer l'interprétation du texte, à ceux qui sont construits au niveau lexical.

#### 2.2.3 Les choix lexicaux et les jugements

Kerbrat-Orecchioni développe une étude des subjectivèmes, à savoir des lexèmes subjectifs, dans son livre *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* (2012). Son approche nous semble pertinente, parce qu'elle indique comment le locuteur se positionne en choisissant certains lexèmes. Dans notre analyse d'introduction immédiate du discours rapporté il s'agit d'identifier les types de position et la position du journaliste. Dans cette présentation du cadre théorique, nous introduirons d'abord la subjectivité comme un phénomène langagier global, avant d'examiner comment elle se manifeste dans les verbes introducteurs.

### 2.2.3.1 La subjectivité et l'objectivité

Kerbrat-Orecchioni remarque que « *toute unité lexicale est, en un sens, subjective* », parce que les « mots » sont des substituts des « choses » dans le monde réel (ibid. : 79). Ce substitut a comme origine une interprétation subjective du monde acceptée par la communauté linguistique (ibid.). Tous les mots qu'on utilise pour s'exprimer, sont en ce sens déjà subjectif. Mais cet aspect d'une langue fondamentale subjective ne nous empêche pas d'étudier la langue d'un individu et d'évaluer son discours comme –plutôt– subjectif ou –plutôt– objectif.

La distinction entre subjectif et objectif se fait par le degré de la présence d'un énonciateur individuel. Le discours subjectif montre explicitement ou implicitement « la source évaluative de l'assertion », tandis que le discours objectif essaye de gommer les traces d'une source individuelle (ibid. : 80). Les exemples suivants montrent la distinction entre le discours objectif et le discours subjectif. Le discours subjectif est divisé en deux sous-classes, parce que l'évaluateur peut être explicite ou implicite. L'exemple 28 est un discours objectif, l'exemple 29 est un discours subjectif implicite, aussi appelé un discours subjectif objectivisé, et l'exemple 30 est un discours subjectif explicite.

- 28) Elle est enceinte.
- 29) Il est bleu.
- 30) Je le trouve bleu.

Ni le discours objectif, ni le discours subjectif objectivisé ne montrent la source d'évaluation. Comment décider si une phrase est objective ou subjective ? L'opposition subjectif/objectif est graduelle, il ne s'agit pas d'une dichotomie. On peut vérifier assez facilement si une femme est enceinte, mais comment définir la limite entre bleu et turquoise ? Il s'agit d'évaluations. Plus le spectre des réponses possibles est vaste et plus le contenu d'une réponse dépend de son énonciateur, plus le lexème est subjectif. Plus un mot a des contours stables, plus il est objectif. (Ibid. 80-81).

On organise les unités lexicales subjectives en deux catégories, selon leurs fonctions sémantiques. Soit le lexème porte une valeur affective sur quelque chose, soit le lexème porte une évaluation sur quelque chose. Nous étudierons les **évaluatifs**. Ils sont encore divisés en deux : des **lexèmes axiologiques** et des **lexèmes non-axiologiques**. Les lexèmes axiologiques sont des mots qui portent une valeur valorisante ou dévalorisante (ibid. 83). « Abondance » et « beau » se placent du côté positif, tandis que « connard » et « puer » se situent du côté négatif de l'axe bon-mauvais. Les lexèmes non-axiologiques donnent une évaluation par

d'autres critères que bon ou mauvais, comme une évaluation de véracité. P.ex. « affirmer », « douter » et « questionner ». (Ibid. : 83, 94-95)

### 2.2.3.2 Les verbes subjectifs

Kerbrat-Orecchioni distingue trois domaines influencés par la subjectivité des verbes : **La source du jugement évaluatif** est le locuteur de l'énoncé ; **L'objet sur lequel l'évaluation porte** est soit le procès lui-même, soit un objet du procès ; **La nature du jugement évaluatif** est soit dans le domaine de l'axiologique (bon/mauvais) soit dans le domaine de la vérification (vrai/faux/incertain). (Ibid. : 113-114)

Kerbrat-Orecchioni sépare les verbes occasionnellement subjectifs des verbes intrinsèquement subjectifs. Les verbes qui sont subjectifs conjugués en première personne exclusivement sont des verbes occasionnellement subjectifs ; les verbes qui sont subjectifs dans n'importe quelle forme, sont des verbes intrinsèquement subjectifs. Seule l'autocitation accepte un verbe introducteur conjugué en première personne, et le corpus ne nous en donne pas d'exemples. Donc, nous n'étudions que des verbes intrinsèquement subjectifs. Ils contiennent deux groupes. Des verbes portant une évaluation de véracité, qui sont séparés en trois groupes : les verbes de jugement, les verbes locutoires et les verbes d'opinion. Les verbes axiologiques, qui sont divisés en deux selon l'objet sur lequel l'évaluation porte.

#### 2.2.3.2.1 L'évaluation axiologique

L'évaluation axiologique est toujours faite par le locuteur, qui juge son objet comme bien ou comme mal<sup>6</sup> (Ibid. : 119).

##### 2.2.3.2.1.1 L'évaluation porte sur le procès dénoté

Le jugement axiologique dans ce premier groupe « porte d'abord sur le procès dénoté », mais par contrecoup il porte aussi sur d'autres actants. P.ex. « s'égosiller », « glapir », « vociférer » et « ricaner » sont des actions qu'on trouve mauvaise, et cette évaluation déteint sur le sujet. Le sujet du verbe locutoire « prétendre » partage une évaluation similaire. (Ibid. : 119-120)

Un verbe est axiologique s'il inclut un morphème qui porte une valeur axiologique. P.ex. -ailler dans « criailler ». Les verbes qui se placent dans une série de para-synonymes en

---

<sup>6</sup> Dans le cas du discours rapporté, le locuteur rapporté est la source des jugements figurant à l'intérieur de son énoncé rapporté. P.ex. « Le politicien a dit : « Il criaillait ». Le politicien fait un jugement, manifesté par « criaillait », le journaliste ne fait que rapporter sa parole.

s'opposant comme bon/mauvais sont aussi axiologiques. P.ex. « commencer »/ « négocier »/ « trafiquer ». Certains verbes axiologiques sont toujours valorisants/ dévalorisants, tandis que d'autres verbes doivent être analysés dans leurs contextes. (Ibid.)

#### 2.2.3.2.1.2 L'évaluation porte sur l'un et/ou l'autre des actants engagés

L'évaluation axiologique du deuxième groupe « porte surtout sur l'un et/ou l'autre des actants engagés dans le procès dénoté » (ibid. : 121). Certains verbes portent toujours le même type d'évaluation, p.ex. « avouer » et « confesser », qui évaluent l'objet comme mal. « On confesse ses péchés, on avoue des torts ou des fautes [...] » (ibid. : 125). La construction « X avoue/confesse Y » présente toujours Y comme mal à cause du verbe.

D'autres verbes axiologiques sont ambigus, p.ex. « mériter ». Dans « X mérite Y », Y est susceptible d'être le bien ou le mal. L'exemple 31 peut indiquer qu'il faut éviter ou qu'il faut s'efforcer pour aller au restaurant en question.

31) « Le restaurant mérite un détour »

#### 2.2.3.2.2 L'évaluation de véracité

##### 2.2.3.2.2.1 Les verbes de jugement

Les verbes de jugement sont des verbes qui donnent à la fois des jugements axiologiques et des jugements de véracité. La source du jugement axiologique est le sujet de la phrase, tandis que le locuteur fait l'évaluation de vérité. P.ex. « X accuse Y de Z ». L'objet d'évaluation axiologique est Z et Y. X juge Z comme négatif, et puisque X accepte la véracité du propos « Y est responsable de Z », il condamne Y aussi. De l'autre côté, le locuteur se positionne comme incertain de la véracité du « Y est responsable de Z ». Cette évaluation de véracité distingue les verbes « accuser » et « critiquer ». Les deux verbes requièrent que X trouve Z et Y maux, mais dans le cas de « critiquer », le locuteur accepte le propos « Y est responsable de Z ». (Ibid. : 117 et 122)

Kerbrat-Orecchioni catégorise les verbes de jugement et les verbes locutoires dans des groupes juxtaposés et dans des groupes superposés dans le même chapitre (voir p. 117 et p. 122). Nous interprétons cette présentation en ce sens : certains verbes de jugement sont des verbes locutoires, mais pas tous. Pareillement, certains verbes locutoires sont des verbes de jugement (p.ex. « prétendre »), mais pas tous.

##### 2.2.3.2.2.2 Les verbes locutoires

Les verbes locutoires sont des verbes d'énonciation. Tous les verbes locutoires portent alors le contenu sémantique « X dit Y » en plus de leurs contenus sémantiques plus ou moins évaluatifs.

Kerbrat-Orecchioni sépare les verbes locutoires en deux groupes, où le premier groupe porte une évaluation de vérité et une évaluation axiologique implicite en plus. Ce sont alors les verbes de jugement. P.ex. « X prétend que Y ». Les évaluations de véracité sont faites par X et le locuteur : X accepte Y comme vrai, tandis que le locuteur voit Y comme faux. (Ibid. : 123-124) La source du jugement axiologique est le locuteur, et les objets du jugement sont l'acte locutoire et X. Présenter quelque chose qui est faux comme vrai est un acte condamnable. Ce jugement déteint sur X, puisqu'il est fait cet acte.

Il y a un autre groupe de verbes locutoires, où le locuteur ne juge pas la véracité de l'énoncé cité, mais où l'évaluation de véracité du X est transmise. (Ibid. : 122-123) P.ex. « X doute que Y », « X affirme que Y » et « X nie que Y », où les verbes indiquent que X voit le contenu comme incertain, vrai ou faux. Ce groupe de verbes n'a pas de jugement axiologique, parce que la condition d'un tel jugement, plus précis le jugement de véracité fait par le locuteur, manque.

#### 2.2.3.2.2.3 Les verbes d'opinion

Les verbes d'opinion se distinguent des verbes locutoires par leur capacité d'introduire la pensée aussi bien que la parole. Leur contenu sémantique, autre que l'évaluation, inclut alors soit « X dit Y » soit « X pense que Y ».

Comme certains verbes locutoires, les verbes d'opinion ont la même particularité de montrer deux évaluations faites par deux sources différentes en même temps. Kerbrat-Orecchioni montre que X évalue Y comme vrai dans ces constructions « X s'imagine que Y », « X pense que Y » et « X sait que Y », tandis que le locuteur voit Y comme faux (s'imaginer), indéterminé (penser) ou vrai (savoir). (Ibid. : 126)

## 2.3 Cadre méthodologique

### 2.3.1 Corpus

#### 2.3.1.1 Critères du corpus

Notre premier choix méthodologique est lié au choix de corpus. Notre corpus comprend **quatorze textes**, figurant dans **quatre journaux nationaux français**, avec la **thématique du**

**climat.** Le thème est le sommet 2014 à New York parce que le débat sur le changement climatique apporte tant des voix divergentes, et parce que le sommet devient une arène pour s'exprimer devant la presse.

Nous avons choisi d'étudier le langage de la presse, parce qu'il nous semble « authentique ». Ces quatorze textes journalistiques racontent des événements réels : les sources des énoncés rapportés existent et leurs énonciations ont eu lieu véritablement. Le corpus relève de la presse écrite, parce qu'elle nous permet un accès direct au texte original, où le journaliste présente les voix d'autrui. En plus le message entier y est écrit. Nous évitons ainsi d'exclure les autres aspects du message qui sont incorporés dans les médias audiovisuels, p.ex. l'intonation, la mimique etc.

Nous avons trouvé nos textes en cherchant les mots-clés « « New York » et climat et sommet ou ONU » dans le portail « library.pressdisplay.com ». Les textes sont publiés entre le 15 et le 29 septembre 2014 et ils figurent dans **Le Monde, Le Figaro, Les Échos et Aujourd'hui en France**. Nous avons choisi peu de mots de recherche pour ne pas exclure les textes sur le sommet, ce qui a inclus des textes avec un autre thème figurant parmi les résultats de recherche. Nous les avons exclus. Les dates sont limitées d'une quinzaine de jours pour inclure les textes en amont et en aval du sommet, qui s'est déroulé le 23 septembre.

Nous basons notre choix de journaux sur la « Diffusions France Payée » parmi les journaux généralistes de la « Presse Quotidienne Nationale » ([www.ojd.com](http://www.ojd.com) ; [www.press-directory.com](http://www.press-directory.com)). Tous les journaux choisis viennent de l'hexagone, parce qu'il faut garantir le même contexte social pour tous les textes. Vu que la France est l'hôtesse du sommet mondial sur le climat en 2015, et qu'elle est un acteur central dans la politique climatique au niveau international, il nous semble naturel de choisir la presse française.

Notre étude se fonde sur la condition que les journalistes ont pour objectif d'informer sur un événement et non de présenter leurs opinions personnelles aux lecteurs. Comme les textes étaient évalués selon les mêmes critères, il était pertinent que les journalistes eussent suivi les mêmes conventions du genre. Nous avons donc exclu les textes qui ne sont pas des **reportages**.

Agnès, l'auteur du *Manuel de journalisme* (2008) divise les types de texte en trois, selon les actes locutoires d'informer, d'expliquer et de donner des commentaires. Le texte de base est l'information, tandis que les explications et des commentaires sont ajoutés. L'explication

correspond à la manière de comprendre un événement, grâce à la « compétence » et à la « connaissance » du journaliste, et elle met l'événement en perspective. Le commentaire est le produit des « opinions », des « convictions » et des « valeurs » du journaliste. (Ibid.: 66)

Selon la tradition, les commentaires ne doivent pas apparaître dans les reportages, même si nos deux manuels journalistiques, Agnès (ibid) et Martin-Lagardette (2003) proposent que la subjectivité soit permise dans les reportages. Le reportage est un « témoignage direct » où il faut « faire voir, entendre, sentir, vivre et toucher » (Martin-Lagardette, 2003 :112,113). « Les sensations décrites seront les siennes [le journaliste] ainsi que les émotions éprouvées » (Ibid. : 114). Les impressions du journaliste sont donc pertinentes. Cependant Martin-Lagardette souligne que le reportage n'est ni une analyse, ni un commentaire. « Le récit restera, dans la mesure possible, objectif et véridique » (Ibid. : 115)

### 2.3.1.2 Les textes du corpus

Les textes qui correspondent aux critères établis sont les suivants. Pour qu'il soit facile de trouver l'article auquel un extrait dans l'analyse réfère, nous avons classifié chaque article selon leur journal et date.

Journal	Date	Journaliste	Titre	Cité comme :
Aujourd'hui en France	20.09.14	Mouchon, F.	C'est maintenant qu'il faut se mobiliser	(AeF 20.09.14)
Aujourd'hui en France	24.09.14	Mouchon, F.	Climat et pollution, un cocktail détonant	(AeF 24.09.14)
Le Figaro	23.09.14	Court, M.	Climat : quinze mois pour trouver un accord	(LF 23.09.14)
Le Figaro	24.09.14	Court, M.	La France promet 1 milliard d'euros pour le Fonds vert d'aide aux pays vulnérables.	(LF 24.09.14 A)
Le Figaro	24.09.14	Court, M.	Public et privée s'allient pour sauver la forêt	(LF 24.09.14 B)
Le Monde	17.09.14	Caramel, L.	La lutte contre le réchauffement n'est pas l'ennemie de la croissance.	(LM 17.09.14)
Le Monde	23.09.14	Caramel, L.	ANew York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme »	(LM 23.09.14 A)
Le Monde	23.09.14	Caramel, L.	Climat : Ban Ki-moon presse les Etats d'agir	(LM 23.09.14 B)

Le Monde	25.09.14	Caramel, L.	A New York, grandes ambitions et timides engagements pour le climat	(LM 25.09.14)
Les Echos	23.09.14	De Mayer, K.	125 chefs d'Etat et de gouvernement au chevet du climat à New York	(LE 23.09.14 A)
Les Echos	23.09.14	Fay, P.	Les Rockefeller se détournent de l'énergie fossile	(LE 23.09.14 B)
Les Echos	24.09.14	De Mayer, K.	Gouvernants et entreprises se mobilisent pour le climat	(LE 24.09.14 A)
Les Echos	24.09.14	Quiret, M.	Les zinzins réclament un prix pour le carbone	(LE 24.09.14 B)
Les Echos	25.09.14	De Mayer, K.	La RATP veut faire de Paris une vitrine des bus propres	(LE 25.09.14)

Le thème du texte, la période d'écriture et le genre sont donc des paramètres en commun pour tous les textes. Les paramètres qui sont variables sont les quatre journaux et les six journalistes<sup>7</sup>. Lorsque le corpus est aussi petit on peut discuter dans quelle mesure il représente la presse française et on peut questionner la possibilité de tirer des conclusions « universelles ». Pourtant notre étude est qualitative. Nous pouvons montrer les manières de se positionner et des positions prises aussi dans un petit corpus. Une grande quantité des textes n'est pas aussi importante pour une étude qualitative que pour une étude quantitative. Nous ne proposerons pas que les résultats de notre recherche soient « universelles », mais ils illustrent comment les voix des journalistes peuvent jouer un rôle dans le débat climatique.

Notre objet d'étude est textuel, et notre approche est linguistique. L'étude portera donc sur ce qui est marqué et identifiable dans le texte. Nous essayerons de nous garder de supposer des motifs internes des journalistes pour choisir tel ou tel lexème. Également, nous ne pouvons pas savoir quels effets réels que les choix lexicaux auront sur les lecteurs. Nous pouvons seulement identifier les effets qui pourraient se produire. Chaque locuteur apporte ses connaissances extralinguistiques sur les thèmes traités et sur les sources citées, la signataire incluse. La position du lecteur, après avoir lu le texte, reste inconnue. La position du journaliste dans le monde réel n'est pas forcément la même que celle manifestée dans le texte. Les résultats de la recherche se limitent donc à ce qu'on peut tirer du texte.

---

<sup>7</sup> Nous utiliserons la forme masculine du journaliste d'une manière conséquente dans ce mémoire, aussi lorsque nous parlons de journalistes féminins.

### 2.3.2 Analyse

L'analyse des textes est séparée en deux : « 3.1 L'introduction immédiate du discours rapporté » et « 3.2 L'introduction étendue du discours rapporté », et les méthodes sont différentes dans les deux parties. L'introduction immédiate est l'énoncé rapportant, qui se trouve au côté de l'énoncé rapporté. L'introduction étendue contient toutes les phrases du journaliste qui ont une relation commentatrice avec l'énoncé rapporté.

Commençons par la méthode de l'analyse de l'introduction immédiate. Nous avons parcouru les textes du corpus et nous en avons tiré tous les extraits de toutes les formes du discours rapporté. Puis nous avons séparé « les formes canoniques et les formes mixtes » (3.1.1) des « formes aux confins du discours rapporté » (3.1.2), selon les critères proposés par Rosier (2008). Nous avons placé le DDL dans le deuxième groupe, à cause de son manque d'un discours rapportant explicite.

Pour catégoriser « les formes canoniques et les formes mixtes », nous avons identifié le verbe introducteur de chaque extrait, et cherché sa définition dans le dictionnaire Larousse en ligne<sup>89</sup>. Puis nous avons tenté de créer des groupes de verbe en nous basant sur ces définitions et sur la théorie des subjectivèmes évaluatifs, proposé par Kerbrat-Orecchioni (2012). La sémantique des verbes est un domaine flou. Le sens du verbe peut changer selon le contexte, et l'emploi d'un verbe peut diverger de sa définition dans les dictionnaires. Un verbe semblant neutre peut constituer une introduction subjective. Pour cette raison, nous avons d'abord décrit un groupe de verbe et puis analysé tous les verbes qui y figurent dans leurs contextes. L'analyse est fondée sur les responsabilités du journaliste que présente la ScaPoLine (2004) et les types d'évaluations proposés par Kerbrat-Orecchioni.

Nous avons catégorisé les extraits figurant dans les « formes aux confins du discours rapporté » selon leurs formes présentées chez Rosier (2008) : le discours narrativisé, les énoncés rapportés (DDL), des expressions de mise en distance, des îlots textuels et le conditionnel. Nous avons décrit chaque forme, montré des extraits du corpus qui appartiennent à la forme en question et analysé les jugements qui se trouvent dans l'introduction immédiate.

---

<sup>8</sup> Voir l'annexe pour tous les définitions.

<sup>9</sup> Les références sont sous la forme « (Verbe, année) ».

Nous sommes consciente du fait que toute lecture est colorée par le lecteur et toute analyse est le résultat des choix du chercheur. D'autres ayant le même cadre théorique et le même corpus pourraient grouper les verbes d'une manière différente. Nous avons tenté plusieurs groupements avant d'arriver à celle présentée. Certains verbes sont plus « typiques » que d'autres dans les groupes. Les groupes sont créés en se basant sur les verbes introducteurs du corpus. D'autres verbes, ou un ensemble plus large ou plus petit, pourraient avoir résulté d'autres groupes. Il n'est pas clair que tous les verbes introducteurs puissent se placer dans ces groupes, ou qu'il faille en ajouter d'autres pour encadrer tous verbes. Agnès liste à peu près deux cent verbes introducteurs dans son manuel (2008 : 186), notre analyse inclut trente-trois.

Les extraits du corpus sont aussi soumis aux choix méthodologiques. Lorsqu'un verbe introducteur a figuré dans plusieurs extraits, nous avons évalué si ces extraits manifestent les mêmes jugements, ou s'ils divergent d'une manière ou d'une autre. Dans le dernier cas, nous avons inclus plusieurs extraits, sinon nous avons montré qu'un seul<sup>10</sup>. Cette évaluation, et aussi l'analyse même des extraits élus, peuvent diverger de l'optique d'autres. Nous avons souligné des parties dans les extraits jugés pertinents, par des caractères gras. Nous espérons que ce marquage rendra clair ce que nous avons choisi d'analyser. Autrement nous n'avons pas altéré les extraits. Des italiques, des majuscules et d'autres marqueurs graphiques font partie des textes originaux. Nous n'avons ni marqué ni corrigé les fautes d'orthographe, les fautes de ponctuation etc..

L'analyse de l'introduction immédiate terminée (3.1), nous avons fait une étude de cas pour montrer comment le journaliste peut se positionner à propos d'un discours rapporté par distance (3.2). Cette partie était beaucoup moins élaborée que la partie qui a traité l'introduction immédiate. Sa fonction est principalement de montrer comment une étude de l'introduction étendue peut s'effectuer. Nous avons d'abord choisi deux textes du corpus, que nous considérons comme compatibles. Les textes sélectionnés pour cette analyse sont « Climat et pollution, un cocktail détonant » (AeF 24.09.14) et « A New York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme » » (LM 23.09.14 A). Ces textes ont presque la même longueur et leurs nombres des discours rapportés en formes canoniques et en formes mixtes

---

<sup>10</sup> Voir l'annexe, tableau 2.1, pour une comparaison de nombre d'occurrences trouvées et d'occurrences analysées

divergent seulement par une seule occurrence<sup>11</sup>. La majorité des verbes introducteurs du « (LM 23.09.14 A) » sont « neutres », tandis que la plupart des verbes du « (AeF 24.09.14) » ajoutent une valeur d'importance et une valeur axiologique, selon l'analyse d'introduction immédiate. Nous avons choisi ces textes pour voir si les journalistes qui utilisent les verbes « neutres » et les verbes « subjectifs » respectivement ont les mêmes types d'introduction étendue. Les textes seront étudiés dans les sous-sections « 3.2.1 Texte 1 : « Climat et pollution, un cocktail détonant » » et « 3.2.2 Texte 2 « ANew York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme » ».

Notre objectif est de voir comment le journaliste se positionne à propos des énoncés rapportés. Cette cible influence sur certains choix d'objet d'étude. L'introduction étendue d'un discours rapporté peut être constituée par soit d'autres discours rapportés, soit des phrases dont le journaliste est responsable. Nous étudierons exclusivement ce dernier type d'introduction étendue, comme nous optons pour voir comment le journaliste fait des remarques sur un énoncé rapporté quand il n'est pas en train de présenter les points de vue d'autrui. Le journaliste peut informer sur les thèmes qui ne sont pas commentés par ses sources, mais nous examinerons seulement les phrases qui sont liées aux discours rapportés. Il existe donc des arènes pour être subjectif que nous n'analyserons pas dans ce mémoire.

Notre analyse de l'introduction étendue se fait dans trois étapes. D'abord, nous avons séparé toutes les phrases qui ne contiennent pas un discours rapporté des phrases qui manifestent un discours rapporté. Le journaliste est responsable de toutes les phrases qui ne sont pas attribuées à une autre source. Le locuteur rapporté est responsable des énoncés rapportés. Ensuite, nous avons cherché les liens entre les différentes phrases du journaliste et les énoncés rapportés. Quelles parties du discours du journaliste peuvent constituer des commentaires sur le discours d'autrui ? Quels discours rapportés renforcent ou questionnent les propos du journaliste ? Enfin nous avons tenté de décrire les types de lien entre le discours rapporté et les phrases « indépendantes » du journaliste.

La « cohérence textuelle polyphonique » assure que les opinions que le journaliste exprime dans une partie du texte restent valables aussi au moment où il introduit le discours rapporté (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 102). Nous pouvons ainsi conclure si les sources et le journaliste optent pour des points de vue en commun ou des points de vue divergents.

---

<sup>11</sup>Nous avons rangé les occurrences des verbes introducteur des formes canoniques et mixtes selon les textes du corpus dans un tableau. Nous avons basé notre choix de textes sur ses données. Voir l'annexe, tableau 2.2.

## 2.4 Bilan

Le discours rapporté est un phénomène lié à la linguistique énonciative. Les constituants d'une énonciation sont le locuteur, l'énoncé et l'action énonciative. Lorsque le journaliste rapporte un discours, il peut donc se positionner par rapport à l'**énoncé rapporté**, le **locuteur rapporté** et l'**action énonciative**. Ce que le journaliste fait quand il rapporte un discours, est de présenter des pdv, des sources et attacher ces pdv à ces sources au moyen des liens de responsabilité et de non-responsabilité. C'est le journaliste qui est responsable de la forme et du contenu dans son texte. Dans tous les cas où il attache une forme ou un contenu à quelqu'un d'autre, il est responsable du fait d'avoir créé cette mise en distance et attribution d'optiques. Le journaliste est donc responsable de sa **présentation** de l'énoncé rapporté, le locuteur rapporté et l'action énonciative. Cette présentation dépend de ses choix lexicaux. Le journaliste peut se servir de mots qui manifestent des jugements concernant la véracité ou concernant l'axiologie. Il peut se présenter comme l'évaluateur des jugements ou il peut les attribuer à quelqu'un d'autre. « Encore ne faut-il pas être dupé de cette distinction : c'est le rapporteur qui traduit les propos cités [par exemple] comme une « déploration » » (Maingueneau, 1993 : 101). En utilisant des subjectivèmes, le journaliste se positionne et il ajoute un contenu sémantique au message qu'il transmet aux lecteurs.

# 3 Analyse

---

Le but de cette analyse, comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction (« 1.3 Problématique »), est de montrer comment le journaliste présente les opinions d'autrui en se servant du discours rapporté dans les textes journalistiques. Pour atteindre cet objectif, nous diviserons l'analyse en deux niveaux. La première partie sera consacrée à l'introduction immédiate du discours rapporté. Dans cette partie nous examinerons surtout les verbes introducteurs, mais aussi d'autres types de marqueurs. La seconde partie sera une analyse de l'introduction étendue du discours rapporté. Nous étudierons ici les parties du texte qui se situent entre les discours rapportés, dont le journaliste est la source, pour voir si les points de vue exprimés dans les discours rapportés appuient ou s'écartent des points de vue qui y sont proposés par le journaliste.

La raison de séparer l'analyse en deux niveaux est que le journaliste pourra montrer comment il se positionne à propos du contenu d'un énoncé en deux manières : Il peut donner des commentaires en même temps qu'il présente l'énoncé rapporté, ou il peut les donner en distance dans l'introduction étendue, quand il parle des mêmes choses que celles dites dans le discours rapporté. La séparation permet de voir comment le journaliste se positionne dans un contexte limité et dans un contexte plus grand. Nous présenterons d'abord notre analyse de l'introduction immédiate, puis nous passerons à l'analyse de l'introduction étendue.

Nous examinerons le contexte dans lequel les citations se situent, parce que le contexte dirige l'interprétation du discours rapporté. Un énoncé est le résultat d'une énonciation qui est située dans un contexte spatio-temporel (Maingueneau, 1993 : 1), mais la phrase (l'énoncé en question) peut se placer dans de nombreux contextes (Benveniste, 1966 ; Ducrot et Schaeffer, 1995). C'est ce qui construit le discours rapporté : il y a une récontextualisation. Nous ne pouvons plus accéder au contexte original du discours rapporté, mais nous connaissons le contexte du discours rapportant et c'est ce dernier contexte qui influence l'interprétation du discours rapporté.

## 3.1 Introduction immédiate du discours rapporté

Dans le contexte immédiat on trouve de nombreux aspects qui peuvent orienter l'interprétation du discours rapporté : c'est là où se situent des verbes introducteurs ; c'est là où on présente la source de l'énoncé, d'une manière succincte ou élaborée ; c'est là où on

trouve des adverbes ou d'autres expressions ajoutant des évaluations et c'est là où le journaliste peut mettre en distance le propos rapporté.

Des considérations pratiques et méthodologiques nous conduisent à trouver une manière de classifier l'introduction immédiate du discours rapporté. Cependant les formes du discours rapporté sont assez variées, que nous séparerons l'introduction immédiate en deux groupes, inspirés par les groupes proposés par Rosier (2008). Nous élaborerons les caractéristiques du premier groupe, « les formes canoniques et les formes mixtes », avant de présenter l'analyse de ce type d'introduction immédiate. Puis nous présenterons les caractéristiques du deuxième groupe, « les formes aux confins du discours rapportés », et nous exposerons l'analyse d'introduction immédiate que ces formes constituent.

### **3.1.1 Formes canoniques et formes mixtes**

#### **3.1.1.1 Présentation des formes canoniques et les formes mixtes**

Nous avons choisi de classifier les formes canoniques et les formes mixtes du discours rapporté par les verbes introducteurs. Ce choix se base sur les deux facteurs suivants :  
Premièrement, toutes les introductions immédiates de ce groupe incluent un verbe introducteur. Deuxièmement, nous avons vu dans le chapitre « 2.2.3.2 Les verbes subjectifs », que les verbes introducteurs sont susceptibles d'ajouter des évaluations sur le discours qu'ils introduisent (Kerbrat-Orecchioni 2012, Maingueneau 1993). Les verbes sont alors capables de montrer la position du journaliste à propos du contenu qu'il cite.

Quels sont les verbes utilisés pour introduire un discours rapporté dans notre corpus ? Il y en a trente-trois. Nous analyserons quarante-quatre extraits du corpus. Le nombre d'extraits analysés pour chaque verbe sera indiqué par les chiffres entre parenthèses. Les verbes sont :  
« admettre » (1), « affirmer » (2), « ajouter » (2), « alerter » (1), « annoncer » (2),  
« assurer » (2), « avertir » (1), « confirmer » (1), « considérer » (1), « convenir » (1),  
« croire » (1), « déclarer » (1), « demander » (1), « dénoncer » (1), « déplorer » (1),  
« détailler » (1), « estimer » (6), « exhorter » (1), « expliquer » (2), « garantir » (1),  
« glisser » (1), « insister » (1), « lancer » (1), « lire » (1), « plaider » (1), « pointer » (1),  
« prévenir » (1), « rappeler » (1), « réclamer » (1), « reconnaître » (2), « répéter » (1),  
« souhaiter » (1) et « souligner » (1) .

Voici le classement de ces verbes que nous proposons pour mieux montrer la manière dont le journaliste se positionne à propos du contenu exprimé :

### *3.1.1.1.1 Verbes de véracité et verbes axiologiques*

Nous restons conforme aux critères de catégorisation proposée par Kerbrat-Orecchioni (2012), où on détermine les jugements manifestés par un verbe comme de la véracité, axiologique ou comme une combinaison de deux types. L'analyse des verbes introducteurs sera alors entreprise en deux stades, où la première opération sera consacrée à la véracité. Nous graduerons les verbes selon la mesure dont le journaliste montre qu'il accepte la véracité du contenu rapporté. Une telle catégorisation nous permet d'évaluer dans quelle mesure le journaliste se positionne comme neutre ou comme un actant imposant ses opinions aux lecteurs. Plus le journaliste semble accepter la véracité exprimée par la source, plus il soutient le contenu exprimé par cette source. Ce contenu peut inclure des faits, mais souvent il y a aussi des opinions. On peut bien être d'accord sur la véracité d'un fait sans l'interpréter et sans évaluer son importance de la même manière. Pourtant, dans les cas où le journaliste semble accepter l'opinion de sa source, il peut s'agir d'un argument d'autorité : le journaliste pourrait laisser la source exprimer les opinions qu'il ne peut pas dire lui-même à cause de son rôle comme émetteur objectif. La source peut aussi fonctionner comme un soutien d'autres points de vue exprimés par le journaliste, si le lecteur par erreur conclut en général que la source et le journaliste sont d'accord réciproquement.

Notre catégorisation des verbes se distingue alors de celle de Kerbrat-Orecchioni (ibid.) sur le point suivant : sa distinction des verbes locutoires et des verbes d'opinion n'est pas pertinente pour nous, comme les deux groupes peuvent introduire un discours rapporté.

Le deuxième stade d'analyse des verbes introducteurs est consacré aux jugements axiologiques. Kerbrat-Orecchioni montre que la source de l'énoncé et aussi le journaliste peuvent donner des jugements axiologiques. Nous évaluerons donc dans quelle mesure le journaliste apparaît comme la source d'évaluation, parce que cela nous permet de voir la manière dont le journaliste utilise des verbes axiologiques pour se par rapport au contenu cité. Nous ne catégorisons pas les verbes axiologiques de la même manière que Kerbrat-Orecchioni, qui distingue les groupes selon leurs types d'objet évalué.

L'analyse des introductions immédiates se compose alors de deux types d'évaluation, soit concernant la véracité (vrai/faux/incertain), soit axiologique (bon/mauvais) et nous tenterons de décider dans quelle mesure le journaliste apparaît comme la source de ces évaluations. Nous créons des groupes de verbes où les verbes manifestent la même combinaison des

jugements de véracité/axiologique, indiquant le type de position du journaliste<sup>12</sup>. Comment allons-nous déterminer le placement d'un verbe introducteur dans son groupe ? Nous parcourons des conditions pour le faire plus spécifiquement pour chaque type d'évaluation, en commençant par des verbes de véracité.

### *3.1.1.1.2 Les verbes de véracité*

Dans le chapitre « 2.2.3.2 Les verbes subjectifs » nous avons vu qu'un verbe évaluatif requiert une source évaluative, un objet qui sera évalué ; et qu'il existe un type d'évaluation portant sur la véracité. Dans le cas du discours rapporté, les sources sont le locuteur (le journaliste), et/ou le locuteur rapporté (X). Le locuteur rapporté représente la source de l'énoncé cité. Nous avons aussi constaté que la perspective du journaliste sur la véracité de l'énoncé est indépendante de la perspective du locuteur rapporté. La position du journaliste varie pour les verbes « admettre » et « affirmer », où il confirme directement ou ne garantit pas la véracité du contenu de l'énoncé rapporté<sup>13 14</sup>.

Donc, déterminer la position du journaliste peut se faire en examinant le contenu sémantique du verbe de véracité. Cependant, parmi les verbes introducteurs du corpus, peu démontrent la position du locuteur. Seulement trois verbes parmi trente-trois, moins que 10 %, impliquent que le locuteur trouve le contenu de l'énoncé vrai, d'après la catégorisation de Kerbrat-Orecchioni (2012 : 125). Ce sont : « admettre », « convenir » et « reconnaître ». Aucun verbe introducteur compris du corpus ne révèle une réfutation faite par le locuteur. Tous les autres verbes présupposent que le locuteur ne montre pas son opinion concernant la véracité du contenu de l'énoncé rapporté. Comment alors déterminer la position du journaliste quand il se sert des autres verbes ? Est-ce qu'il se positionne de manière identique par rapport à la source et par rapport au contenu rapporté quand il choisit parmi ces autres verbes ? Nous pensons que non, parce que les verbes ne manifestent pas seulement la position du locuteur, mais aussi la position du locuteur rapporté en ce qui concerne la véracité de l'énoncé (ibid. : 124-129). Nous avons vu que le locuteur est responsable d'attribuer des opinions aux ê-d, et que la personne à laquelle l'ê-d réfère ne partage pas forcément l'opinion attribuée (Voir 2.2.2.1.3 Les êtres discursifs). L'opinion du locuteur rapporté présentée par le verbe introducteur est alors aussi une évaluation faite par le locuteur (Maingueneau, 1993 : 101).

---

<sup>12</sup> Nous distinguons donc le type de position, p.ex. « jugement axiologique » et « jugement de véracité », de la position même, p.ex. « le contenu est mauvais et vrai ».

<sup>13</sup> Cette distinction est impliquée aussi par les définitions des verbes.

<sup>14</sup> Voir l'annexe pour les définitions de verbes introducteurs

Les verbes introducteurs impliquent la véracité de l'énoncé d'une manière plus ou moins forte. La définition des verbes comme « affirmer », « assurer » et « confirmer » présuppose que son objet soit vrai, tandis que d'autres définitions ne présupposent pas une telle conclusion, p.ex. « considérer », « croire » et « estimer ». En choisissant un verbe affirmatif, le journaliste confirme implicitement la véracité de l'énoncé cité, même si le locuteur rapporté pose comme « responsable » de ce jugement. Donc, le journaliste peut soutenir les points de vue exprimés par une autre source et apparaître comme objectif en même temps.

Le niveau de soutien qu'un verbe introducteur offre à un énoncé est alors un amalgame entre l'opinion du locuteur et l'opinion (telle que présentée) du locuteur rapporté sur la véracité de l'énoncé. Il faut analyser les opinions de chaque locuteur et les combiner pour pouvoir faire notre objectif. Nous les plaçons dans des groupes qui indiquent peu de soutien ou beaucoup de soutien apporté au contenu de l'énoncé. Le niveau d'appui est graduel, mais pour créer des sous-classes, nous proposerons des critères assez fixes.

Les deux premières distinctions sont déjà faites : il y a les verbes où la véracité de l'énoncé est affirmée par le locuteur et par le locuteur rapporté. Ils constituent **Groupe A – type « admettre »**. Puis on trouve les verbes où seulement le locuteur rapporté garantit la véracité. On les sépare des verbes qui présupposent cette véracité, notamment **Groupe B – type « affirmer »** et des autres verbes. Ces autres verbes sont divisés en deux : **Groupe C – type « exhorter »** contient des verbes où le locuteur rapporté insiste plus ou moins rigoureusement sur la véracité et en ce sens les verbes cherchent à évoquer le soutien d'autres personnes. **Groupe D – type « considérer »** réunit des verbes qui montrent que le locuteur rapporté pense ce qu'il dit, sans chercher l'appui d'autrui.

Cette division nous donne quatre groupes. Il y a aussi des verbes qui ne font pas un commentaire sur la véracité de l'énoncé. Il y en a deux groupes. Des verbes dont la source ajoute une évaluation, une importance ou un jugement axiologique sur l'énoncé constituent **Groupe E – types « alerter », « annoncer » et « dénoncer »**. Des verbes qui sont purement descriptifs se placent au **Groupe F – type « ajouter »**.

### **3.1.1.1.3 Les verbes axiologiques**

Les verbes axiologiques se distinguent des verbes de véracité par le type d'évaluation qu'ils portent (bon-mauvais vs. vrai-faux-incertain), mais aussi par l'objet évalué. Les verbes de véracité ne peuvent pas juger la source de l'énoncé rapporté ou l'acte locutoire qui constitue

l'énonciation rapportée, mais les jugements axiologiques peuvent évaluer de tels objets en plus de juger l'énoncé rapporté.

Kerbrat-Orecchioni (2012) propose que les verbes axiologiques puissent juger son objet directement, p.ex. « X déplore Y », où Y est négatif. De plus, un jugement axiologique peut se baser sur un autre jugement, p.ex. « X affirme Y », où X est honnête (ce qui semble être positif) grâce au jugement de véracité de Y. À cause de cette faculté, où un jugement dépend d'un autre, nous avons décidé de décrire les jugements axiologiques sous les groupes déjà établis, pour éviter de parcourir les mêmes verbes deux fois.

Les sources d'évaluation pour les verbes axiologiques sont les mêmes que pour les évaluations de véracité : le locuteur (le journaliste) et le locuteur rapporté (X). Comme dans le cas des verbes de véracité, on peut étudier comment le journaliste se positionne par rapport à ce qu'il cite en examinant directement le contenu sémantique des verbes axiologiques.

« Lancer » révèle que le journaliste évalue la manière de parler comme brusque, tandis que « déplorer » implique que le locuteur rapporté voit le contenu de son énoncé comme mauvais.

Le point important concernant la source du jugement reste valable pour les verbes axiologiques. Le journaliste ne peut pas accéder la pensée de sa source directement, il ne sait pas comment sa source voit le monde axiologiquement. En conséquence, le locuteur rapporté ne peut pas être la source d'une évaluation axiologique exprimée par le verbe introducteur. Comme le journaliste choisit le verbe axiologique, il doit être le responsable de toutes les évaluations que le verbe indique, même s'il semble que le verbe reflète l'opinion du locuteur rapporté.

Nous montrerons dans quelle mesure le journaliste se présente comme le responsable des jugements en déterminant le locuteur lequel sera présenté comme la source des jugements axiologiques, à savoir le locuteur ou le locuteur rapporté. Les jugements axiologiques varient entre des groupes en ce qui concerne l'objet jugé et la source du jugement :

Dans le **Groupe A – type « admettre »**, le locuteur rapporté (présenté comme tel) fait des jugements axiologiques sur le contenu de son énoncé et aussi sur soi-même. Le locuteur juge l'acte locutoire et en conséquence aussi la source. Le **Groupe B – type « affirmer »** montre que le locuteur juge sa source en se basant sur le jugement de véracité de l'énoncé rapporté. Les objets évalués dans le **Groupe C – type « exhorter »** et dans le **Groupe D – type « considérer »**, sont l'acte locutoire et la source de l'énoncé rapporté. Les groupes B-D ne

jugent donc pas le contenu de l'énoncé rapporté d'une manière axiologique. Au contraire, le **Groupe E – type « dénoncer »** ne donne que ce type de jugement. Dans le **Groupe E – type « annoncer »** le locuteur rapporté évalue le contenu de son énoncé comme important, et le locuteur se base sur ce jugement en jugeant la source. Le **Groupe E – type « alerter »** combine les jugements de Groupe E – type « dénoncer » et – type « annoncer ». Enfin on trouve le **Groupe F – type « ajouter »**, où le locuteur juge la source de certains verbes en se basant sur des jugements de l'énoncé rapporté manifestés par certains verbes.

### 3.1.1.2 L'analyse des formes canoniques et les formes mixtes

Dans l'analyse qui suit, nous parcourons les six groupes successivement. La partie consacrée à un groupe commence par la description précise des jugements que les verbes apportent et termine par l'analyse des extraits du corpus où figurent les verbes introducteurs. Nous décrivons les types de positions et les positions prises. Nous traiterons toutes les formes canoniques du discours rapporté où il existe un verbe introducteur et un énoncé rapporté dans cette sous-section. Nous placerons ici aussi certaines occurrences d'îlots textuels, notamment ceux qui font partie d'une forme mixte et ceux qui succèdent immédiatement à un verbe introducteur. (Voir p.ex. l'extrait 12 et l'extrait 34).

#### 3.1.1.2.1 Groupe A – type « admettre »

Les verbes du groupe A sont les verbes du corpus où le journaliste montre le plus clairement qu'il soutient le contenu de l'énoncé rapporté. Le locuteur aussi bien que le locuteur rapporté (présenté comme tel par le locuteur) confirment la véracité de l'énoncé cité. Il y a donc deux voix ouvertement affirmatives, au contraire de tous les autres groupes des verbes de jugement qui seront présentés plus tard<sup>15</sup>. Les verbes figurant dans ce groupe sont « admettre », « convenir » et « reconnaître ».

Le contenu sémantique de ces trois verbes offre les mêmes possibilités d'exprimer des jugements de véracité et des jugements axiologiques, mais les extraits du corpus montrent que les journalistes ne profitent pas toujours de toutes ces possibilités. Les jugements possibles sont les suivants : Le locuteur juge le contenu de l'énoncé comme vrai. Le locuteur rapporté accepte aussi la véracité, mais le verbe révèle quand même que « certaines réticences sont venues différer ou entraver l'acte locutoire de x » (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 125). P.ex.

---

<sup>15</sup> Il y a cependant des verbes où le locuteur rapporté affirme la véracité ouvertement, et le locuteur l'assume d'une manière cachée.

« Pierre admet qu'il a volé un vélo ». Le locuteur et le locuteur rapporté (l'être discursif qui représente Pierre dans le texte), indiquent tous les deux que le vélo est volé par Pierre, mais le locuteur rapporté l'accepte avec certaines réticences.

Les évaluations axiologiques sont les suivantes : Le locuteur rapporté évalue le contenu de son énoncé comme mauvais, ce qui peut expliquer ses réticences sur la véracité. P.ex. Le locuteur rapporté sait que voler est un acte dévalorisé. Cette évaluation négative déteint sur la source de l'énoncé, dans les cas où elle est la coupable des faits dévoilés. Ici, le locuteur rapporté dit qu'il est un voleur. Il semble donc qu'il s'agisse d'une autoévaluation où Pierre se juge un voleur. Cependant, nous rappelons que « Pierre textuel » est un être discursif présenté comme tel par le locuteur. Le Pierre en os et chair ne voit pas nécessairement son énoncé comme une confession (Voir 2.2.2.2.1.3 Être discursif). L'autoévaluation est donc une illusion, où l'être discursif créé par le journaliste juge un être réel. Voici la raison de distinguer les termes « locuteur rapporté », qui est l'être discursif, et « la source de l'énoncé rapporté », qui est la personne réelle à laquelle le locuteur rapporté réfère. Le nom, Pierre, peut référer aux deux êtres dans ce mémoire, selon le contexte.

L'évaluation axiologique portant sur la source de l'énoncé rapporté n'est pas exclusivement négative. Le locuteur estime la source comme bonne grâce à son acte locutoire, qui est valorisé. P.ex. C'est bien d'admettre ses péchés. Un verbe comme « admettre » est donc antonyme à « prétendre » en ce qui concerne les jugements faits par le locuteur : Le contenu de l'énoncé rapporté est vrai/ faux et l'acte d'admettre ou de prétendre est bon/ mauvais.

En bref, il y a, au maximum, deux jugements affirmatifs sur la véracité de l'énoncé rapporté, une évaluation axiologique dévalorisante sur l'énoncé rapporté et deux évaluations axiologiques portant des résultats divergents sur la source de l'énoncé rapporté. Le verbe du premier extrait profite de tous ces jugements :

### **Admettre :**

- (1) Des géants de l'agroalimentaire se sont également dits **prêts à « nettoyer » leur chaîne d'approvisionnement** en écartant tout produit issu de la déforestation, en particulier dans les filières du soja, de l'huile de palme et du boeuf. « **On** ne l'aurait certainement pas fait si Greenpeace ne **nous** avait pas bousculés », **a admis Paul Polman**, directeur exécutif d'Unilever, le géant anglo-néerlandais des produits de consommation courante. (LM 25.09.14)

Avoir des « produit[s] issu[s] de la déforestation » dans son approvisionnement est évalué comme négatif par Greenpeace et aussi par le locuteur rapporté, selon le verbe introducteur.

On peut tenir Polman responsable des actions commis par son entreprise, parce que les pronoms « on » et « nous » peuvent inclure aussi le directeur exécutif d'Unilever. Polman condamne alors non seulement l'action de ne pas avoir évité ces produits jusqu'au moment où Greenpeace l'a bousculé, mais il se juge coupable en plus. Le verbe introducteur montre que le journaliste croit Polman sur parole, et qu'il présente l'énoncé rapporté comme une confession. Les actes valorisants d'avouer ses torts et de devenir « prêt à « nettoyer » leur chaîne d'approvisionnement » vont de pair.

Le journaliste présente l'entreprise « des produits de consommation courante » comme un acteur agissant contre la déforestation grâce à la phrase introductrice et grâce au verbe introducteur. L'énoncé rapporté affirme que tels sont les actions d'Unilever, même s'il commente aussi sur la motivation de cette nouvelle orientation : « On ne l'aurait certainement pas fait si Greenpeace ne nous avait pas bousculés ».

### **Convenir :**

L'emploi du verbe introducteur dans cet extrait se distingue de celui de l'exemple précédent. L'énoncé dernier était une confession, tandis que cet énoncé est présenté comme une explication d'un fait.

- (2) **La France**, qui, en tant que présidente de la future Conférence de Paris, avait un temps rêvé de voir les chefs d'Etat annoncer de la tribune des Nations unies des objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, **convient** désormais « qu'il est un peu trop tôt ».  
(LM 23.09.14 B)

L'extrait décrit un processus où on passe de s'imaginer un succès (notamment de trouver des objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>) à se rendre compte de la réalité pénible (accepter que tels objectifs ne sont pas atteints). Le verbe introducteur présente des jugements sur le monde (s'il est « trop tôt » d'annoncer des objectifs chiffrés ou non) et des jugements sur la manière à voir le monde (« rêver » ou « convenir »). Ces mots sont aussi jugés axiologiquement :

Le contenu de l'énoncé rapporté « qu'il est un peu trop tôt » est relativement neutre hors contexte, mais le journaliste le juge comme négatif, pour deux raisons. Premièrement, « convenir » dirige le jugement axiologique de l'énoncé rapporté. Deuxièmement, l'introduction immédiate présente l'action qui n'est pas encore effectuée, un accord sur « des objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> », comme quelque chose de bien, comme un rêve. Mais en dépit du contenu positif du rêve, l'action de rêver est plutôt négative quand

on doit affronter la réalité. Comprendre quelque chose, même si cet objet est négatif, est évalué comme positif. Donc, convenir est mieux que rêver. Grâce à cette dernière évaluation, la source de l'énoncé est soumise à un jugement plutôt positif : la France est reconnaissante. L'évaluation négative sur le contenu de l'énoncé ne tire pas la France vers le bas, parce qu'elle ne se présente pas comme responsable de l'échec dans son énoncé. Aucun acteur coupable n'est mentionné dans la citation « qu'il est un peu trop tôt ».

Quelle est la relation entre ces jugements axiologiques et les évaluations de véracité ? Le journaliste est l'instance qui décide ce qui est vrai et ce qui est faux dans son univers textuel, et ses choix lexicaux indiquent ses décisions. Le locuteur rapporté peut soit convenir ce que le locuteur trouve vrai, soit le contester. Celui-là devient analogue à dire la vérité, celui-ci devient analogue à prétendre ou à faire un mensonge (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 125 note 2 en bas).

Qu'est-ce qui est vrai selon le journaliste ? Comme le journaliste se sert du verbe « convenir », il soutient la véracité d'un propos exprimé par la France, mais lequel ? Accepte-t-il l'explication qu'il soit « trop tôt » de trouver « des objectifs chiffrés » ou affirme-t-il le contenu sous-entendu, notamment que les chefs d'État n'ont pas chiffré des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ? Le résumé du sommet confirme que ces objectifs ne sont pas chiffrés (Organisation des Nations Unies, 2014). Il est donc probable que son affirmation réfère à ce propos, mais la question reste ouverte en ce qui concerne l'explication de la France.

Cet extrait montre que même si un verbe a comme propriété de révéler la position prise par le journaliste, et même si le jugement axiologique du contenu de l'énoncé rapporté peut déteindre sur sa source, cela n'est pas toujours le cas. La France se tire bien du jugement négatif, et le journaliste réussit à ne pas soutenir ni réfuter l'explication donnée par sa source. Il laisse le jugement aux lecteurs.

### **Reconnaître**

Le corpus nous donne deux occurrences du verbe « reconnaître » et cela nous permet de montrer qu'un même verbe peut être utilisé différemment. Ici, les résultats de l'évaluation axiologique du contenu de l'énoncé rapporté divergent. L'énoncé rapporté du premier extrait est soumis à un jugement négatif, tandis que l'énoncé rapporté du deuxième extrait ne l'est pas.

- (3) « Agir pour atténuer le réchauffement conduira à une augmentation des coûts, car il faudra notamment investir dans les énergies renouvelables, **reconnaît** l’Ineris. **Mais** l’impact de ces mesures sur les concentrations de polluants aura pour conséquence une réduction des dépenses de santé liées à la pollution de l’air. » (AeF 24.09.14)
- (4) Quelques investisseurs pionniers tentent bien de verdir leurs actifs, via, notamment, des politiques d’investissements responsables (ISR). Cette pratique consiste surtout à choisir dans chaque secteur les entreprises les plus engagées dans le développement durable, **une approche très vague**. Philippe Desfossés **reconnaît** par exemple **que** l’empreinte carbone de son fonds actions de 4 milliards d’euros est de 19 % inférieure à celui de l’indice moyen, **mais qu’il** s’agit d’une conséquence indirecte de leurs politiques ISR. (LE 24.09.14 B)

Les deux extraits incluent le verbe reconnaître et un énoncé rapporté, qui donne la formule « X reconnaît Y ». Dans ces extraits, les énoncés sont complexes, ils sont composés d’un propos, le connecteur « mais » et enfin un deuxième propos. La formule sera donc : « X reconnaît Y mais Z ». Le verbe introducteur désigne surtout le lien entre X et Y, parce qu’on peut supprimer « mais » et Z sans rendre la phrase agrammaticale. En conséquence Z ne sera pas frappé par les jugements que « reconnaître » manifeste. Même si Z n’est pas rattaché directement à X (comme Y en est, grâce au verbe), il y a une relation entre Z et X, manifesté par le connecteur « mais ».

Selon la ScaPoLine (2004), « mais » implique que X est la source de Z et que X a un lien de responsabilité de Z. Z est alors affirmé par le locuteur rapporté, mais pas par le journaliste, qui sera liée à Y exclusivement, grâce au verbe. L’emploi du connecteur « mais » indique aussi qu’il y a une opposition entre Y et Z et que le locuteur rapporté (ici X) juge Z plus pertinent qu’Y (ibid. : 92-94).

Comment se manifeste cette théorie dans **l’extrait 3** ? L’opposition entre Y et Z devient axiologique, parce que « reconnaître » juge Y comme négatif : On reconnaît les choses indésirables. Y, « augmentation des coûts », est négatif et Z, « réduction des dépenses de santé », devient ainsi positif. Le connecteur « mais » lie ces propos sur le thème des conséquences économiques, et il évalue « les réductions des dépenses de santé » comme plus importantes que l’« augmentation des coûts » dans les investissements des énergies propres.

Comment se positionne le journaliste en utilisant la combinaison « reconnaître + mais » ? Premièrement il semble valoriser la source de l’énoncé rapporté en la présentant comme délibérante : Le verbe affirme que le locuteur rapporté accepte la véracité d’Y, même s’il trouve Z plus important. Deuxièmement il présente le propos de sa source d’une manière

favorable : Le « mais » existe déjà dans la citation, donc en choisissant un verbe introducteur qui dévalorise Y, le journaliste accentue que Z soit bien.

Selon le journaliste, le locuteur rapporté a raison quand il accepte la véracité de l'« augmentation des coûts », comme le locuteur affirme la véracité de Y. En même temps d'avoir renforcé l'ethos de sa source, le journaliste évite d'affirmer le propos dont le locuteur rapporté est responsable, à savoir la « réduction des dépenses de santé », comme ce propos (Z) n'est pas lié directement au verbe affirmatif. Les lecteurs doivent évaluer la véracité de Z eux-mêmes.

**Passons à l'extrait 4**, où Y, aussi bien que Z, semble être positif. Y : Une « empreinte carbone [...] 19 % inférieure à celui de l'indice moyen » est bonne pour le climat, et Z : comme la cause de ce résultat est « les politiques d'investissements responsables », cette pratique semble bonne. Pourquoi le verbe « reconnaître » ne détermine-t-il plus Y comme négatif ? Pourquoi utiliser « mais » ici ?

Le journaliste introduit l'énoncé rapporté en disant que la pratique d'ISR est « une approche très vague », ce qui peut être aperçue comme négative et ce qui semble questionner la possibilité de prouver l'effectivité de l'approche ISR. Si cette approche est vague, on ne peut pas être sûr si une action fait partie d'ISR ou non. En effet, on ne sait pas si le résultat de telle action est une conséquence d'ISR.

La formule deviendra alors : « W. X reconnaît Y mais Z ». L'opposition n'est alors pas entre les deux propos interne à l'énoncé (Y et Z), mais entre eux et le propos du journaliste (W). Ce changement a des conséquences en ce qui concerne les jugements : Premièrement, le journaliste ne valorise plus Z aux dépens de Y, qui est un propos dont ni lui ni le locuteur rapporté n'étaient la source (ibid. : 94). Si Z est accentué positivement, cela deviendra au détriment de W, qui est le propos dont le journaliste est responsable. Deuxièmement, comme la source n'a pas reconnu W (l'opinion opposé à la sienne), le journaliste ne renforce pas son ethos en présentant sa source comme délibérante. Troisièmement, lorsque W questionne la possibilité de prouver la conséquence des « politiques d'investissements responsables », le journaliste conteste indirectement la véracité de Z.

En bref, le verbe introducteur montre que le journaliste aussi bien que la source acceptent Y, mais que le journaliste n'affirme pas Z, comme avant. Le journaliste n'apporte pas des jugements valorisants supplémentaires, au contraire du cas précédent.

### 3.1.1.2.2 Groupe B – type « affirmer »

Le journaliste décide ce qui est vrai et ce qui est faux dans son univers textuel. Certains verbes affirment que les propos qu'ils introduisent sont conformes à ce que le journaliste trouve vrai. Le journaliste ne peut pas se servir d'un tel verbe sans affirmer la véracité de ces propos. Les verbes qui composent groupe A sont de tels verbes.

Certains autres verbes assurent aussi que leurs propos soient conformes à ce qui est vrai dans l'univers textuel en question, mais le journaliste peut se servir de ces verbes même si leurs propos sont faux dans son univers. De tels verbes composent le groupe B : « Affirmer », « assurer », « confirmer » et « garantir ». Il n'est pas probable que le journaliste se serve d'un de ces verbes s'il trouve le propos faux, parce que leurs définitions supposent la véracité. Cependant, il est possible, parce que c'est le locuteur rapporté qui se porte garant de cette véracité et pas le journaliste. Pour cette raison, on dit que ces verbes ne révèlent pas la position du journaliste. Kerbrat-Orecchioni formule cela ainsi : « l'attitude évaluative de L<sub>0</sub> [le locuteur] est totalement indépendante du degré d'intensité du comportement énonciatif de x » (2012 : 123). On distingue donc groupe A et groupe B, même si les deux groupes introduisent des propos dits conforme à ce qui est vrai dans l'univers textuel.

Comme nous l'avons présenté dans « 3.1.1.1.2 Les verbes de véracité », nous allons plus loin que Kerbrat-Orecchioni (2012) en ce qui concerne l'examen de « l'attitude évaluative de L<sub>0</sub> [le locuteur] » (ibid.). Elle distingue les verbes où le locuteur se porte garant et les verbes où il ne le fait pas, mais elle n'examine pas les différents types de « comportement énonciatif de x » (ibid.), et elle ne commente pas le choix lexical fait par le locuteur quand il se sert de l'un de ces verbes. Nous proposerons qu'aussi ce choix parmi les verbes où le locuteur rapporté porte garante de la véracité, montre comment le journaliste se positionne à propos de la véracité de l'énoncé rapporté. Les évaluations du locuteur rapporté sont ceux que le journaliste choisit de présenter. Il affirme ainsi indirectement le contenu que ces verbes introduisent par son choix lexical. Ce choix est d'une nature subjective.

Les verbes de groupe B donnent des évaluations suivantes : Le locuteur rapporté (présenté comme tel par le locuteur) évalue le contenu de son énoncé comme vrai. P.ex. « Pierre affirme que sa femme est enceinte » ou « Pierre affirme qu'elle est belle ». Le contenu affirmé peut alors être d'une nature vérifiable ou d'une nature non vérifiable. Dans le premier exemple Pierre affirme un propos objectif, le journaliste juge ainsi aussi le contenu comme vrai. Le dernier énoncé rapporté est subjectif. D'après la logique, son contenu ne peut pas être soumis

à un examen de véracité, parce que l'évaluation dépend de la source. Le journaliste peut seulement affirmer que la source trouve sa femme belle.

Le verbe ne projette pas d'évaluation axiologique prédéterminée sur le contenu. P.ex. « Pierre affirme que le futur sera beau/difficile ». Le lecteur peut alors juger le contenu de l'énoncé comme positif, négatif ou neutre à plaisir. Si le contenu est négatif, le locuteur pourrait valoriser la source pour affronter des choses pénibles, s'il est positif, le locuteur pourrait valoriser la source pour donner l'espoir. Le journaliste présente sa source comme quelqu'un qui dit la vérité. Ce renforcement d'ethos peut soutenir la véracité des propos objectifs, qui sont vérifiables, mais aussi des propos subjectifs, qui ne sont pas vérifiables. La source sera ainsi jugée comme positive par le journaliste quel qu'il soit le contenu rapporté. L'affirmation de véracité évite la possibilité de donner l'espoir faux ou de causer la crainte immotivée dans l'univers textuel<sup>16</sup>.

Quelle partie du discours est-ce que le journaliste affirme ? Comment ces jugements influencent-ils la lecture des extraits du corpus ?

#### **Affirmer :**

- (5) « Consommer des fruits de saison produits localement, ne plus jeter un tiers de ce qu'on achète, réparer plutôt que jeter, faire du covoiturage, **nous sommes de plus en plus nombreux à le faire, affirme** le porte-parole de France Nature Environnement, Benoît Hartmann. **Et ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves.** » (AeF 20.09.14)
- (6) « **Il est possible** d'alimenter la totalité des foyers en énergie renouvelable, **affirme** l'acteur Mark Ruffalo, membre du mouvement The Solutions Project. Nous ne sommes plus au moment où nous nous demandions ce qu'il fallait faire et cela donne de l'espoir. » (LM 23.09.14 A)

Le verbe du premier extrait constate l'augmentation du nombre des peuples qui agissent contre le changement climatique en faisant des choix privés. Il s'agit donc d'un chiffre qu'on peut tracer et vérifier. Le résultat de la vérification sera le même quelle que soit la source évaluative, l'affirmation du journaliste porterait donc sur le contenu rapporté. Son choix d'affirmer le contenu de l'énoncé reste toutefois subjectif. Il pourrait avoir choisi un verbe non affirmatif. Les jugements axiologiques qu'une telle confirmation impose au contenu et à la source semblent ainsi être voulus par le journaliste.

---

<sup>16</sup> Ce qui est vrai dans l'univers textuel n'est pas forcément ce que le lecteur trouve vrai. Ce qui est « vrai » dans le monde réel est un débat sans fin.

Le deuxième énoncé rapporté affirme deux propos : que le monde sait comment passer à l'énergie renouvelable et que c'est une action possible. Comme on n'a pas encore « aliment[é] la totalité des foyers en énergie renouvelable » et ainsi manque la possibilité de vérifier ce dernier propos, le journaliste montre par son emploi d'« affirmer » qu'il croit Ruffalo sur parole. Il renforce ainsi l'ethos du comédien et il soutient le contenu de l'énoncé rapporté d'une manière indirecte.

Les sources des deux énoncés sont des membres des associations France Nature Environnement et The Solutions Project respectivement, qui ont comme objectif d'agir contre les changements climatiques. Hartmann et Ruffalo sont présentés comme crédibles, grâce au verbe introducteur, et ils semblent donc valorisés par les journalistes pour transmettre des messages positifs.

### **Assurer**

Les propos confirmés par ce verbe varient entre des actions déjà accomplies et des actions intentionnées au futur.

- (7) « Je les [« les entreprises de distribution »] ai menacées si elles n'agissaient pas, et **cela a fonctionné** », **assure** le magistrat [Daniel Azeredo]. (LF 24.09.14 B)

Azeredo dit premièrement qu'il a donné des sanctions aux entreprises de distribution et deuxièmement que ses sanctions ont donné du résultat. Le journaliste affirme cela par son choix lexical, mais il n'est pas clair s'il confirme les événements produits, l'explication d'Azeredo ou les tous les deux.

- (8) « Nous pensons pouvoir atteindre cet objectif en 2015, **ce sera en 2020** », **assure** Jeff Seabright, responsable du développement durable au sein de l'entreprise. (LF 24.09.14 B)

Seabright retrace que son entreprise pouvait atteindre leur objectif en 2015, mais le journaliste et lui affirment que l'objectif sera atteint en 2020. Au moment présent on ne peut pas savoir si cela sera le cas ou non, l'affirmation porterait probablement surtout sur l'intention de la source. Le journaliste présente ainsi le « responsable du développement durable au sein de l'entreprise » comme résolu et ne pas comme découragé par la prorogation de la date limite.

### **Confirmer**

« Confirmer » implique deux affirmations séparées par un intervalle temporel. Ce verbe semble encore plus affirmatif qu'« affirmer » et « assurer », comme il s'agit de plusieurs affirmations. Cependant on peut se questionner pourquoi il sera nécessaire de confirmer ses

paroles ? L'allocutaire, a-t-il questionné la première affirmation et ainsi provoqué une confirmation, où la raison de douter le propos initial s'est-elle produite dans la période entre l'affirmation et la confirmation ? Cette dernière éventualité pourrait expliquer pourquoi le journaliste utilise ce verbe dans l'extrait suivant :

- (9) A New York, les banques multilatérales de développement **confirmeront** de leur côté **qu'elles financeront davantage** de projets dans l'économie verte. (LM 23.09.14 B)

L'énoncé rapporté indique que les banques ont déjà financé des « projets dans l'économie verte », et le mot « davantage » implique que le nombre des projets va augmenter comparé au nombre d'un moment donné. Cependant, le contexte ne rend pas clair quand se passe ce moment à titre de comparaison. Si le nombre des projets financés est resté stable avant et après l'affirmation de financer encore des projets verts, la confirmation en question indique que les banques optent toujours pour financer davantage des projets verts, même s'ils n'ont pas encore commencé la réalisation du but.

Il est aussi possible que les banques ont augmenté le nombre des projets financés dans la période entre l'affirmation et la confirmation et qu'ils confirment la continuation de cette augmentation. Dans les deux cas, le journaliste contribue à valider l'ethos de sa source, affirmant qu'il trouve leur présent propos crédible. La différence entre les deux interprétations est que la motivation pour confirmer l'affirmation initiale semble plus claire dans le premier cas.

## **Garantir**

Le dernier verbe de ce groupe a une seule occurrence dans le corpus :

- (10) De son côté, Unilever s'est engagé à ne s'adresser qu'à des fournisseurs d'huile de palme **garantissant que** leur produit **n'était pas** le fruit de la déforestation. (LF 24.09.14 B)

Il est possible pour des fournisseurs de documenter leur type de production, et il est possible de vérifier cette documentation. Le résultat de cette vérification ne dépend pas des opinions personnelles de la source évaluative. Le journaliste affirme ainsi que le « produit n'était pas le fruit de la déforestation » plutôt qu'évaluer comment Unilever juge leurs fournisseurs d'huile de palme.

Comme le journaliste a choisi un verbe affirmatif impliquant une valorisation de la source, il dépeint volontairement « des fournisseurs d'huile de palme » sous un bon jour.

### 3.1.1.2.3 Groupe C – type « exhorter »

Pour qu'un propos soit affirmé, on requiert quelqu'un pour le prononcer et quelqu'un pour l'affirmer. Dans le cas du groupe B, il s'agit de la même personne. Le locuteur rapporté annonce et affirme en même temps, grâce au contenu sémantique du verbe introducteur. En choisissant un tel verbe, le journaliste semble soutenir l'énoncé dont il s'agit.

Il y a d'autres verbes qui indiquent le besoin d'un tiers pour valider le propos énoncé. Ces verbes sont « exhorter », « expliquer », « insister », « plaider » et « réclamer », et ils constituent le groupe C. En choisissant l'un de ces verbes, le journaliste affaiblit son soutien de l'énoncé dont il s'agit. Voir la différence : « Pierre affirme que sa sœur a volé un vélo » et « Pierre insiste que sa sœur a volé un vélo ». La véracité du premier propos est confirmée par le verbe. Le dernier propos peut être vrai ou faux, le verbe indique seulement que Pierre reste fermement sûr dans sa résolution. L'opinion du locuteur rapporté n'est donc pas suffisante pour garantir la véracité de son propos, selon le journaliste, et le journaliste ne pose pas comme garant (comme il fait par contre dans le groupe A). Contrairement aux verbes de groupe A et B, ces verbes invitent le lecteur à décider si le contenu de l'énoncé semble juste. On peut interpréter ce manque d'affirmation par le journaliste soit comme un constat qu'il trouve le contenu de l'énoncé douteux, soit comme un acte de confiance au lecteur de tomber sur « le bon choix ».

Quelles évaluations seront manifestées par un verbe de groupe C ? Le verbe introducteur de ce groupe ne dirige pas le résultat de ni l'évaluation de véracité ni le jugement axiologique du contenu de l'énoncé rapporté. Cela donne aux lecteurs quatre interprétations possibles : le contenu est vrai et bon, vrai et mauvais, faux et bon, ou faux et mauvais<sup>17</sup>. Le résultat du jugement de véracité peut influencer une partie de l'évaluation axiologique sur la source : on voit la source différemment si on pense qu'elle a raison et si on pense qu'elle a tort.

#### **Les jugements faits par le lecteur**

Si on juge le contenu comme vrai, on évalue la source comme bonne parce qu'elle a compris quelque chose de nouveau, quelque chose qui n'est pas préétabli comme vrai. Cela compte dans le cas où le contenu est jugé positif aussi bien que négatif. Les conditions pour juger la source de l'énoncé sont alors changées pour le groupe C, parce que dans le groupe A et B,

---

<sup>17</sup> Si le résultat du jugement axiologique est neutre, il n'y a pas de combinaison de jugements. Le contenu sera juste vrai ou faux.

l'affirmation que le verbe offre au propos rapporté donne un caractère préétabli à la véracité. Les sources dans ces deux groupes ne sont pas des novatrices.

Si on juge le contenu de l'énoncé comme faux, on évalue la source soit comme un trompeur savant d'avoir désinformé son public, soit comme une victime de ses propres pensées qui n'est pas au courant de sa tromperie. L'évaluation de la source d'un l'énoncé faux est du côté négatif, indépendante de l'évaluation axiologique du contenu de l'énoncé. Cette possibilité d'interpréter le contenu de l'énoncé rapporté comme faux, n'est pas « visible » dans les verbes du groupe A et B, qui dirigent le locuteur à une interprétation concluant sur la vérité.

### **Les jugements faits par le journaliste**

Le jugement axiologique sur la source de l'énoncé est divisé en deux. Nous venons de voir que la première partie est une conséquence des jugements du contenu de l'énoncé rapporté, faits par des lecteurs. La deuxième partie vient du jugement axiologique sur le verbe introducteur. Le procès que le verbe représente peut être soit positif soit négatif, soit un amalgame entre les deux. Ce jugement peut déteindre sur le locuteur rapporté. Une personne qui hurle est un hurleur, ce qui semble négatif. Une personne qui témoigne est un témoin, ce qui semble positif. Cette présentation du locuteur rapporté construit son ethos qui, à son tour, peut orienter comment le lecteur juge la véracité de l'énoncé. Un témoin, semble-t-il plus crédible qu'un hurleur ? La présentation du locuteur rapporté, fait par le choix lexical du journaliste, devient alors une indication de la position du journaliste.

Notre examen des jugements que ces verbes introducteurs permettent sera alors entrepris en deux étapes. Premièrement on évalue comment les jugements de véracité ou de fausseté sur l'énoncé rapporté influencent le jugement du locuteur rapporté. Deuxièmement on évalue la source selon la manière dont le verbe introducteur la présente.

Pour résumer, les alternatifs d'interprétation construits par le manque de résultat fixe du jugement de véracité et du jugement axiologique de l'énoncé rapporté, en combinaison avec le jugement axiologique du verbe introducteur, déterminent comment on juge le locuteur rapporté. L'ethos de la source devient la seule manière à décider la crédibilité du propos, comme le verbe n'affirme ni ne réfute la véracité du contenu.

## Exhorter

- (11) « Il faut créer un marché et stimuler la concurrence entre fa b r i c a n t s . No u s avons la chance, en Europe, d'avoir une industrie du bus très innovante, profitons-en », exhorte Pierre Mongin, (LE 25.09.14).

Le contenu de l'énoncé peut être vu comme positif, parce que Mongin identifie le potentiel « d'avoir une industrie du bus très innovante » dont on peut profiter. Le lecteur peut aussi trouver le contenu négatif, comme le propos suppose que l'industrie européenne n'a pas encore profité de la chance et qu'elle n'est pas innovante au moment présent. Si le contenu de l'énoncé est vrai, et l'Europe a cette possibilité, Mongin peut être valorisé pour reconnaître ce potentiel. Si l'estimation de Mongin est erronée, il peut être soumis à une évaluation négative pour s'être trompé.

L'acte d'énoncer publiquement son opinion peut être jugé aussi. Si le contenu est vrai, le lecteur peut applaudir Mongin pour informer tout le monde. Si le contenu est faux, on peut le dévaloriser pour avoir donné de l'espoir faux au public.

Le contenu sémantique d'« exhorter » portant sur la manière à présenter son opinion est ambivalent en ce qui concerne le jugement axiologique. Du côté positif, la source s'efforce pour convaincre quelqu'un, du côté négatif il peut sembler qu'elle n'est pas attentive aux autres points de vue. Ce jugement est valable indépendamment du résultat de l'évaluation de véracité. Le jugement de Mongin qui vient du journaliste, est alors ambivalent.

## Expliquer

- (12) Harvard qui **explique** sur son site **que son** fonds de 32,7 milliards est « *une ressource et pas un instrument d'action sociale ou de changement politique* ». (LE 23.09.14 B)

Le contenu de cet énoncé peut être positif ou négatif, selon la manière dont le lecteur juge des différents rôles mentionnés. Être « une ressource », est-il mieux ou pire qu'« être un instrument d'action sociale ou de changement politique » ? Une université comme Harvard, a-t-elle une obligation d'influencer la société et la politique ou de leur laisser faire ?

Si on est d'accord avec la définition du fond proposé par Harvard, on peut la juger comme bonne pour ne pas se mêler de la politique. Si on évalue cette définition comme mauvaise, on peut l'évaluer comme mauvaise pour négliger sa position comme acteur social et acteur politique. La source de cet énoncé est le responsable d'action auquel l'énoncé rapporté réfère. Harvard est donc directement lié au jugement axiologique du contenu de cet énoncé.

Le jugement axiologique du verbe « expliquer » est positif. Le verbe suppose que la source a compris quelque chose et qu'elle a comme objectif de faire son auditeur comprendre ce qu'elle sait. Les bonnes intentions de laisser le public comprendre ses pensées restent valables même si on n'est pas d'accord avec le contenu de l'énoncé rapporté. Harvard reçoit donc une évaluation positive pour avoir rendu clair comment elle se positionne comme acteur économique.

### **Insister**

Le contenu de la citation introduite par « insister » (l'extrait 14) est presque le même que celui dans un exemple introduit par « expliquer » (l'extrait 13):

- (13) « Les impacts de la transition énergétique ont jusqu'à présent été surestimés, comme ont été minimisés les bénéfices », **explique** le rapport Stern. (LM 17.09.14)
- (14) « Les modèles économétriques ont jusqu'à présent surestimé les impacts de la transition énergétique comme ils en ont minimisé les bénéfices », **insiste-t-il** [Nicolas Stern]. (LM 17.09.14)

Les lecteurs peuvent juger l'énoncé rapporté comme vrai ou faux, comme positif ou négatif et ces jugements sont indépendants des jugements apportés par ces deux verbes introducteurs. Le contenu de l'énoncé semble contenir des points de vue aussi bien positifs que négatifs. Nous entendons que c'est mauvais d'avoir mal calculé les avantages et les inconvénients de quelque chose, mais que c'est bien que les bénéfices soient plus grands qu'anticipé. Si le contenu est vrai, on peut valoriser le rapport Stern. C'est positif d'avoir dévoilé cette représentation fautive, et c'est bien d'avoir compris les conséquences que cette découverte implique, notamment que les bénéfices sont plus grands qu'anticipés. Annoncer une telle découverte est aussi un acte valorisé, comme il laisse le public corriger ses impressions basées sur les rapports anciens. Si le contenu est faux, ce rapport fait la même erreur qu'il suppose que ses prédécesseurs ont fait : mal comprendre et mal présenter des faits.

Quelle est la différence lorsqu'une citation si identique est accompagnée par « insister » au lieu d'« expliquer » ? Le jugement axiologique du verbe « insister » semble être moins positif que celui d'« expliquer ». « Insister » montre la qualité d'être résolu, mais contrairement à « expliquer », il ne suppose pas que la source ait compris le sujet dont il s'agit. La persistance impliquée par « insister » pourrait indiquer un manque de reconnaissance du fait qu'on peut se tromper, ce qui peut être aperçu comme grave lorsque le verbe aussi implique l'existence des opinions opposantes à celles de la source. « Expliquer » indique qu'il existe du monde qui

n'est pas (encore) renseigné sur ce que Stern a compris. « Insister » implique qu'il a dû défendre sa position pour un certain temps.

Stern garde l'évaluation positive qui se base sur la volonté de partager ses optiques sur un thème, mais ce jugement est valable pour tous les verbes locutoires. La présentation de Stern devient alors moins sympathique quand le journaliste remplace le verbe « expliquer » par « insister ».

## **Plaider**

- (15) « Il faut taxer la pollution en faisant payer chaque tonne de CO relâchée dans l'atmosphère », **plaide** Nicolas Stern, en expliquant que c'est à cette seule condition que les investissements se porteront sur des technologies propres aujourd'hui abondantes et dont les prix ont beaucoup baissé. (LM 17.09.14)

Si on trouve le contenu que Stern plaide vrai, si on accepte son explication et si on juge des investissements qui se porteront sur des technologies non « propres » comme quelque chose de mauvais, on voit l'énoncé rapporté comme une solution d'un problème, ce qui en général signale quelque chose de bien. La source de l'énoncé pourrait alors être applaudie pour proposer une sortie du mauvais pas. Si on n'accepte pas l'explication proposée par Stern, si on trouve sa « solution du problème » mauvaise ou si on conteste que des investissements sur des technologies non « propres » posent un problème, on peut dévaloriser Stern pour proposer des dépenses inutiles ou pas nécessaires.

« Plaider » est un verbe qui apporte des connotations de justice, où on plaide pour ou contre quelque chose, et où celui qui juge le propos est quelqu'un d'autre que le locuteur. Le verbe constate qu'il existe des opinions opposées. La source soutient l'un de ces opinions ; d'autres personnes non identifiées soutiennent l'autre opinion et le « juge » de ces opinions est un tiers. Dans cet extrait, Stern plaide en faveur de la solution de « taxer la pollution ». Le journaliste semble valoriser Stern pour montrer ouvertement comment il se positionne. Du côté négatif, le verbe n'indique pas dans quelle mesure l'opinion de la source est réfléchie. Le verbe n'ajoute aucune assurance et aucune contestation sur la question si la source a compris le sujet dont il s'agit. La valeur du verbe introducteur ressemble alors à celle d'« insister » en ce qui concerne la conviction que son propos est vrai : elle est forte, mais le contenu reste non vérifié. Le journaliste donne alors un jugement ambivalent de sa source.

#### 3.1.1.2.4 Groupe D – type « considérer »

Nous l'avons vu, les verbes du groupe C impliquent tous la présence du monde qui soit ne partage pas les opinions exprimées par le locuteur rapporté (« insister », « plaider »), soit n'est pas arrivé à voir ce que le locuteur rapporté a compris (« expliquer », « exhorter »). Les verbes du groupe D, « croire », « estimer » et « considérer », ne requièrent pas la présence d'autres acteurs que le locuteur rapporté. Ils n'impliquent pas l'existence d'opinions opposées, et en conséquence ils n'invitent pas le lecteur à évaluer la véracité du contenu de l'énoncé<sup>18</sup>. Le journaliste, qui choisit un tel verbe introducteur, soutient alors indirectement la véracité du propos, comme il n'encourage pas à la questionner. Cependant, les verbes ne sont pas affirmatifs et nous ne pouvons pas être sûre d'un tel soutien.

Les verbes du groupe D ressemblent aux verbes du groupe C en ce qui concerne les jugements axiologiques et le jugement de véracité du contenu de l'énoncé : ces verbes ne présupposent ni que le contenu de l'énoncé rapporté soit vrai, faux, positif ou négatif. Comme les verbes n'invitent pas le lecteur à faire ces jugements, nous ne présenterons pas les résultats de telles évaluations pour chaque verbe dans ce groupe. En général, si on juge l'énoncé comme vrai, cela bénéficie le jugement de la source, sinon cela le nuit. Les jugements que ces verbes apportent, et dont le journaliste est responsable, sont des jugements sur le procès de faire l'acte auquel le verbe réfère. En conséquence, il y a aussi des jugements sur l'agent de cet acte : le locuteur rapporté. Si le journaliste renforce l'ethos de sa source, par le verbe introducteur ou par d'autres choix lexicaux, il soutient indirectement le propos rapporté.

#### **Considérer**

- (16) Depuis la publication de sa première somme sur l'économie du climat, en 2006, dans laquelle il prédisait un effondrement du produit intérieur brut (PIB) mondial de 5 % à 20 % d'ici à 2050 si les gouvernements ne s'attaquaient pas au réchauffement, le lord anglais, ancien économiste en chef de la Banque mondiale [Nicolas Stern], a acquis une notoriété peu contestée parmi ceux, de plus en plus nombreux, qui **considèrent que** le réchauffement n'est plus une question scientifique mais économique. (LM 17.09.14)

Premièrement, il faut noter que ce cas est douteux en ce qui concerne le statut comme un discours rapporté. Le contexte ne rend pas claire si « le réchauffement n'est plus une question scientifique mais économique » est prononcé et alors un cas de discours rapporté, ou s'il s'agit d'une interprétation d'un ensemble d'énoncés, et ainsi qu'il devient un pseudo-discours

---

<sup>18</sup> Cependant ils ne le prohibent pas !

rapporté (Rosier, 2008 : 29-30). Comme la source est en plural, « ceux qui [...] », il s'agit probablement d'un pseudo-discours rapporté. Pourtant le verbe introducteur, qui est un verbe d'opinion, est capable d'introduire des pensées qui ne sont pas énoncées, il ne requiert ainsi pas que la phrase qui suit le « que » introducteur est un discours rapporté au sens strict.

« Considérer » est un verbe qui indique que la source de l'énoncé a pesé ses arguments, et que son opinion est fondée après réflexion (Considérer, 2015). Le verbe semble alors valorisant, même s'il n'affirme pas que le résultat de cette réflexion est correct. La source de l'énoncé rapporté est définie par l'acte valorisant de « considérer » : « ceux qui considèrent ». La fonction de ce (pseudo-)discours rapporté est alors purement de donner la crédibilité aux personnages qui connaissent le nom de Stern, qui à leurs tours donnent crédibilité à Stern : « [Stern] a acquis une notoriété peu contestée parmi ceux [qui sont considérants]. » Le journaliste présente sa source comme un célèbre parmi les personnages éclairés. Stern semble ainsi aussi crédible.

### **Croire**

« Croire » offre la source de l'énoncé moins de crédibilité qu'aurait fait « considérer ». Le verbe n'implique pas qu'une évaluation de véracité a eu lieu avant le moment de commencer l'acte de croire. Il ne suppose ni que le contenu est vrai, ni qu'il est faux. Voir un exemple :

- (17) La déforestation en toute impunité devient néanmoins plus difficile, veut **croire** David Kaimowitz. (LF 24.09.14 B)

Le journaliste ajoute un verbe modal au « croire » : « vouloir » et il change ainsi le sens de l'introduction immédiate. « Vouloir » représente l'acte d'avoir envie. Donc Kaimowitz a envie de croire que la déforestation devient plus difficile. Un vouloir de quelque chose ne le rend pas vrai. Ce choix lexical de verbe modal, fait par le journaliste, peut réduire la crédibilité de la véracité du propos, comme l'énoncé de Kaimowitz passe d'être une estime à être un désir.

### **Estimer**

« Estimer » est le verbe introducteur le plus fréquent dans notre corpus. Il introduit dix occurrences de discours rapportés au travers quatorze textes. Un coup d'œil nous montre que les types de contenu des énoncés introduits par ce verbe varient. Nous pensons que ce verbe devient fréquent parce qu'il peut couvrir autant de variations. Regardons quelques exemples :

## Des opinions :

- (18) « Il n’y a pas de petits gestes pour faire baisser la facture climatique dès lors qu’on les multiplie », **estime** Nadia Boeglin, de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (Ademe). (AeF 20.09.14)
- (19) Alors que plusieurs centaines de milliers de personnes sont descendues, dimanche, dans les rues de nombreuses villes pour rappeler l’urgence d’agir, l’ONG Oxfam **estime qu’**« aucun gouvernement ne peut quitter New York avec la satisfaction du devoir accompli ». (LM 25.09.14)

L’énoncé 18 exprime une « vérité générale », il ne réfère pas à un événement spécifique. L’énoncé 19, de l’autre côté, exprime une opinion sur le résultat du sommet. Le journaliste peut rapporter ces opinions sans révéler s’il les partage ou non, il dit simplement que la source a émis une opinion. L’ethos de la source devient alors pertinent pour le lecteur évaluant la véracité. Les journalistes n’ont pas ajouté l’information sur « l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie » et sur « l’ONG Oxfam » dans les introductions immédiates respectivement. Comme les journalistes ne renforcent ni n’affaiblissent l’ethos de leurs sources, ils évitent de d’orienter l’interprétation de leurs lecteurs.

## Des calculs

Parmi les dix discours rapportés introduits par ce verbe, quatre réfèrent au futur, en donnant des calculs. L’une des définitions proposées par le dictionnaire Larousse donne « estimer » comme « considérer après réflexion que » (Estimer, 2015). Le verbe introducteur peut alors apporter la même valeur et crédibilité au locuteur rapporté que « considérer » a apporté aux siens. Même si le journaliste indique que les calculs sont faits attentivement, et ainsi il renforce l’ethos de sa source, il n’affirme pas la véracité du résultat des estimations. Il laisse ce jugement final au lecteur.

Cependant son introduction offre d’autres possibilités de diriger la lecture des discours rapportés. L’emploi du mode de verbe peut impliquer des optiques différentes sur le même énoncé. Regardons deux extraits presque identiques, faits par deux journalistes du même journal.

- (20) Le groupe C40 Cities Climate Leadership Group, qui réunit les maires de très grandes villes, **estime que** les municipalités **peuvent** réduire leurs émissions de 8 gigatonnes d’ici à 2050, en augmentant leur efficacité énergétique, leur gestion des déchets et bien sûr leur réseau de transport. (LE 24.09.14 A)

- (21) Mardi, lors du sommet climat, le C40 Cities Climate Leadership Group, structure qui réunit des mégacités du monde entier, a **estimé que** les municipalités **pourraient** réduire leurs émissions annuelles de gaz carbonique de 8 gigatonnes d'ici à 2050, en augmentant leur efficacité énergétique, la gestion des déchets, et... leur réseau de transport. (LE 25.09.14)

Le verbe « pouvoir » figure dans les deux extraits, indiquant la possibilité de faire quelque chose. Ce verbe est mis en mode indicatif et conditionnel par les deux journalistes. L'indicatif semble accentuer l'aspect d'avoir une telle possibilité de réduire les émissions, d'avoir l'opportunité d'agir. Le conditionnel semble plutôt souligner que l'existence d'une possibilité ne garantit pas que les mesures nécessaires soient effectuées. Ce journaliste montre qu'on a la possibilité d'agir, mais aussi la possibilité de rien faire. Les deux modes réfèrent alors respectivement à la « théorie » et à la « praxis ».

### **Des explications**

« Estimer » peut aussi introduire des points de vue qui fonctionnent comme des explications.

- (22) « Il y a encore une dizaine d'années, nous **n'aurions pas pu** réunir ce genre de personnes [des « représentants de communautés indonésiennes ou brésiliennes » et « le PDG d'Unilever, très gros utilisateur d'huile de palme dont l'exploitation est l'une des premières causes de déforestation »] autour d'une même table », **estime** Penny Davis, en charge de la question climatique à la fondation. (LF 24.09.14 B)

En utilisant un verbe non affirmatif, le journaliste évite d'exprimer son opinion sur la question si le manque d'une telle réunion « la dernière dizaine d'années » nécessite qu'il fût impossible. Le journaliste donne la responsabilité de cette explication à Davis, et il laisse le jugement de véracité aux lecteurs. Il ne donne pas l'information sur Davis ultérieure à sa position dans la fondation Ford, « qui défend les peuples autochtones » (LF 24.09.14 B), ainsi il ne dirige pas comment trouver la crédibilité de sa source.

### **Des analyses**

Les journalistes se servent de ce verbe introducteur aussi quand ses sources commentent les paroles d'autrui.

- (23) Romain Benicchio, porte-parole d'Oxfam France, **estime l'avancée modeste** : « L'annonce d'une contribution de 1 milliard de dollars, soit 776 millions d'euros est un timide premier pas. De plus, trop de questions restent en suspens sur le détail de cette contribution. La question est notamment de savoir s'il s'agit véritablement de nouveaux financements. » (LE 24.09.14 A)

Comme la source estime un propos qu'elle n'a pas produit elle-même, les deux définitions d'« estimer », « considérer après réflexion que » et « émettre l'opinion que », semblent

valables dans ce cas (estimer, 2015). Benicchio semble alors valorisé pour sa réflexion, même si le journaliste ne dit pas s'il trouve l'analyse juste. Le journaliste, à son tour, interprète l'analyse de Benicchio. Selon lui, Benicchio décrit une « avancée modeste ».

Nous avons vu que les emplois d'« estimer » peuvent référer aux actes différents, et que le même verbe peut valoriser la source de l'énoncé rapporté dans une mesure variable. Les journalistes peuvent facilement choisir ce verbe, pas exclusivement grâce à sa valeur « vide », mais aussi parce que ce verbe ne requiert pas qu'ils adoptent une position : ils n'affirment pas le propos comme ils font au groupe A et B, ils ne questionnent pas la véracité de l'énoncé rapporté et ils n'encouragent pas le lecteur à faire le jugement, comme ils font au groupe C. Pourtant ils ne prohibent pas les lecteurs à faire des jugements non plus. Ce verbe ajoute ainsi peu d'instructions d'interprétation aux lecteurs, et en conséquence « estimer » peut être employé presque partout.

#### **3.1.1.2.5 Groupe E – types « alerter », « annoncer » et « dénoncer »**

Comme dans le cas du groupe D, le journaliste ne questionne, ni n'affirme la véracité du contenu de l'énoncé rapporté. Ce silence sur la question de véracité pourrait indiquer un consentement de la véracité, mais nous ne pouvons pas le constater aussi catégoriquement que le proverbe « qui ne dit mot consent ».

Les verbes de ce groupe se distinguent de ceux du groupe D, parce qu'ils ne communiquent pas que la source exprime son opinion sur la véracité de son énoncé. Ce fait distingue le groupe E des groupes A-D. La probabilité d'un contenu vrai n'est pas commentée ni du journaliste ni de la source, mais la véracité est quand même supposée. P.ex. « Pierre alerte un danger ». Cette phrase présuppose l'existence de quelque chose que Pierre considère comme dangereuse.

Les verbes du groupe E ajoutent alors des évaluations du propos rapporté que les verbes du groupe D manquent. Il y a deux types d'évaluations : le premier type juge le contenu de l'énoncé comme « important ». La motivation du locuteur rapporté pour énoncer son énoncé, et aussi la motivation du journaliste pour rapporter ce discours, sont ainsi expliquées par la sémantique des verbes introducteurs. Ces verbes sont : « alerter », « annoncer », « avertir », « déclarer », « pointer », « prévenir », « rappeler », « réclamer » et « souligner ». Ils sont jugés axiologiquement bons, puisqu'en général c'est bien d'informer sur les choses importantes. Les sources semblent ainsi valorisées.

Le deuxième type d'évaluation est un jugement axiologique sur le contenu de l'énoncé rapporté. Le résultat de ce jugement est déterminé par les verbes introducteur. « Alerter », « avertir », « dénoncer », « déplorer » et « prévenir » introduisent des propos négatifs tandis que « demander », « réclamer » et « souhaiter » introduisent des propos positifs.

Nous observons que certains verbes expriment les deux types de jugements, comme p.ex. « alerter », tandis que le reste présente l'un type exclusivement, comme « annoncer » (un contenu important) et « dénoncer » (un contenu axiologique). En parcourant les verbes plus tard, nous les placerons donc dans trois sous-classes de type « alerter », « annoncer » et « dénoncer ».

Ce qui est commun à tous ces verbes est que la source de ces deux types d'évaluations est le locuteur rapporté (présenté comme tel par le journaliste). Dans l'exemple « Pierre alerte un danger » il semble que c'est Pierre qui trouve quelque chose dangereuse. Rappelons que c'est le journaliste qui ajoute des opinions aux ê-d. Les verbes du groupe E permettent alors le journaliste à exprimer certains de ses jugements en même temps qu'il efface sa position. Pourtant nous pouvons trouver cette position en identifiant les évaluations qu'il présente comme celles de sa source. Dans le cas du type « alerter » et « annoncer », où le contenu aura un certain niveau d'« importance », le journaliste valorise ouvertement la source, parce qu'elle identifie et fait connaître ce qui est « important ». Ce jugement axiologique de la source se base alors sur un jugement dont le journaliste ne prend pas responsabilité ouvertement.

L'exception confirme la règle. « Lancer » se distingue d'autres verbes du groupe E, puisque le journaliste ne base pas son jugement sur un jugement de l'énoncé rapporté qui semble produit par sa source. Quel que soit le contenu de Y dans « Pierre lance Y », l'acte locutoire dévalorise Pierre. Le journaliste est la source de tous jugements manifestés par le verbe, et il se met dans le rôle comme évaluateur ouvertement.

#### 3.1.1.2.5.1 Jugement d'importance et jugement axiologique – Type « alerter »

##### **Alerter**

- (24) DES CANICULES et des inondations à répétition, des tempêtes plus violentes, des communes menacées par l'élévation du niveau de la mer... et toujours autant de pics de pollution — le seuil de pollution aux particules fines devrait de nouveau être franchi aujourd'hui en Ile-de-France, **a alerté** la préfecture de police de Paris. (AeF 24.09.14)

On alerte des choses qu'on considère comme dangereux. « La préfecture de police de Paris » est l'instance qui alerte, il semble donc qu'ils voient le contenu rapporté comme axiologiquement négatif et aussi comme « important ». Le journaliste juge alors le contenu de cette manière, en choisissant ce verbe.

« Alerter » est jugé comme un acte positif, puisqu'il permet aux locuteurs « d'agir, de prendre des mesures de protection » (alerter, 2015). La source sera donc jugée axiologiquement positive par le journaliste, grâce à son acte de prononcer ses pensées. Un tel renforcement de l'ethos peut aussi influencer l'interprétation de la véracité du propos.

### **Avertir**

Les jugements axiologiques sur le contenu d'un énoncé introduit par « avertir » et « alerter » sont presque les mêmes. L'énoncé du premier extrait est jugé comme négatif par le locuteur rapporté, tandis que celui du deuxième extrait implique des faits positifs en plus des circonstances négatives :

(25) « Paris **doit** être le point de départ d'un nouveau développement pour le monde », **a averti** le président, François Hollande. (LM 25.09.14)

L'énoncé implique premièrement que le sommet de New York n'était pas « le point de départ d'un nouveau développement pour le monde », puisque sinon Paris ne devra pas l'être. Le lecteur peut ainsi interpréter le sommet de New York comme un échec, ce qui semble négatif. Deuxièmement l'énoncé rapporté commente sur la possibilité d'avoir un tel point de départ à Paris. Le verbe « devoir » implique plusieurs types de modalité : Principalement il exprime dans ce contexte une modalité déontique indiquant que le locuteur souhaite ce monde décrit, mais qu'il impose l'obligation de le réaliser à son destinataire (Lyons, 1977 : 825-826). Il peut sembler que Hollande ne prend pas la responsabilité de rendre Paris ce point de départ, mais en revanche qu'il le laisse à quelqu'un non déterminé, puisque son énoncé ne nomme pas ceux qui vont assurer un tel statut pour Paris. La modalité épistémique de « devoir » implique toutefois que la réalité envisagée par le locuteur est possible (ibid. : 790-791), même si le moyen de le réaliser comme tel n'est pas précisé davantage. Paris a alors une possibilité de devenir ce « point de départ ».

Le verbe introducteur indique que le contenu de cet énoncé soit important, comme il permet à l'allocutaire de préparer pour le futur. En conséquence, Hollande, la source, pourrait être valorisé pour son avertissement.

## Prévenir

« Prévenir » donne des jugements à l'énoncé rapporté et à la source qui sont identiques à ceux d'« alerter » et d'« avertir » : Le contenu de l'énoncé rapporté est déterminé négatif par le verbe introducteur.

- (26) « Si nous sommes le seul continent à faire des efforts, nous n'y arriverons pas, **prévient** Laurence Rouïl. D'autant que, lors de certains pics de pollution, entre 10 et 60 % des polluants qui nous touchent sont importés. » (AeF 24.09.14)

« Des polluants » (importés ou non) et le risque des participants non contributifs au combat contre la pollution sont alors mauvais, d'après le verbe introducteur. Selon Le Petit Robert (2004), on prévient quelqu'un « d'une chose fâcheuse ou illégale pour qu'il y remédie ou essaie d'y mettre fin ». Le contenu de l'énoncé est donc important, comme il permet au monde de diminuer les défis. Plus le contenu de l'avertissement est grave, plus il est important d'en être en courant. Plus ce contenu est inconnu, plus la source renseigne le public.

« Prévenir » implique ces deux conditions, et Rouïl semble valorisé par le journaliste pour son acte locutoire.

## Réclamer

- (27) « Les dirigeants **doivent** clairement **réaffirmer** leur soutien à un accord global ayant pour objectif de limiter la hausse des températures à 2 °C et dire qu'ils vont engager leur économie sur la voie d'une décarbonisation totale à l'horizon 2050 », **réclame au minimum** l'économiste britannique Nicolas Stern. (LM 23.09.14 B)

Parmi les verbes supposant que le contenu de l'énoncé rapporté soit « important », on trouve « réclamer » : on réclame des choses qu'on trouve nécessaires, donc important. Le journaliste, en se servant de ce verbe, présente Stern comme la source d'évaluation jugeant la réaffirmation comme essentielle. Cette présentation est conforme avec le verbe que Stern lui-même utilise dans son énoncé : « devoir », qui impose la nécessité d'action et qui donne la responsabilité de « réaffirmer leur soutien » aux « dirigeants ». Le journaliste inclut « au minimum » dans son introduction immédiate, un complément circonstanciel impliquant que Stern réclame plus que son énoncé a indiqué<sup>19</sup>.

Le résultat du jugement axiologique que ce verbe impose du propos est positif, parce qu'on réclame des choses qui seront finalement bénéfique pour quelqu'un prédéterminé par le

---

<sup>19</sup> Une étude du texte entier s'impose pour savoir si cette assertion sera justifiée.

réclamant<sup>20</sup>. Les bénéficiaires de cet énoncé rapporté ne sont pas mentionnés explicitement. Ce verbe se distingue des trois verbes précédents, comme ils déterminent leurs contenus importants comme négatifs.

Le journaliste pense donc qu'une réaffirmation du « soutien à un accord global » est positive et importante, comme le sont les jugements impliqués par « réclamer ». Stern, qui est la personne semblant affronter ces points des vues semble valorisé grâce au même verbe. Ce verbe implique son aptitude d'identifier les mesures nécessaires, et son choix de les réclamer.

### 3.1.1.2.5.2 Jugement d'importance – Type « annoncer »

#### **Annoncer**

« Annoncer » ajoute une valeur d'importance à l'énoncé qu'il introduit, puisqu'on fait connaître des sujets importants. La définition du verbe, donné par le dictionnaire Larousse en ligne, dit en plus que ce sujet sera « une nouvelle, un événement », impliquant que le contenu de l'énoncé est plus ou moins inconnu avant l'acte locutoire (annoncer, 2015).

Le corpus contient trois occurrences de ce verbe introduisant un énoncé, et deux extraits traitent la même énonciation. Comment se positionnent les journalistes différemment ?

- (28) François Hollande a pris hier **des accents lyriques** [...] **Pour donner force à ses paroles**, François Hollande **a annoncé** que **la France** « contribuera à hauteur de 1 milliard de dollars » au Fonds vert de l'ONU pour le climat (**un montant équivalent à celui annoncé par l'Allemagne**). (LE 24.09.14 A)

Le verbe introducteur n'indique pas que le contenu sera bon ou mauvais, mais le journaliste offre au lecteur le moyen de comparer la somme donnée par la France à celle de l'Allemagne (sans dire si la somme de l'Allemagne est élevée ou non). Même si ce journaliste ne juge pas le contenu de l'énoncé axiologiquement, il s'exprime sur l'intention de ce communiqué, indiquant une autre motivation que celle de contribuer, à savoir « donner force à ses paroles », qu'il a nommées auparavant comme « des accents lyriques ».

- (29) Le président français François Hollande **a annoncé** à New York que **la France** « **contribuera(it)** à hauteur de 1 milliard de dollars » au Fonds vert de l'ONU pour le climat. (LF 24.09.14 A)

Le journaliste de cet extrait ne donne pas des commentaires sur l'énonciation, mais il commente l'énoncé par sa manière de rapporter le mode du verbe « contribuer » en indicatif

---

<sup>20</sup> Cependant la réclamation peut être défavorable pour d'autres.

et conditionnel entre parenthèses. La motivation du journaliste pour ainsi citer le verbe n'est pas claire, mais il peut s'agir d'une précaution des potentielles erreurs d'audition ; d'un soulignement sur la forme originelle du verbe (qui selon la norme change du futur au conditionnel) ou d'un commentaire sur la possibilité d'agir différemment que prédestiné.

En général la source d'un énoncé important sera valorisée pour sa capacité à identifier ce qui est important. Cependant la source d'une annonce et son messenger n'est pas toujours la même instance. Le responsable de la décision de contribuer est nommé « la France », c'est donc elle qui identifie et exécute les mesures importantes, même si Hollande est le locuteur rapporté. Ce type de source est appelé « identifié », mais « à visage découvert », dans le *Manuel de journalisme* (Agnès, 2002 : 212). Hollande ne sera ainsi pas personnellement applaudi pour les actions de son pays lorsque le journaliste choisit le verbe « annoncer ». « On ne lapide pas le messenger » disent les Arabes. Il semble qu'on ne le valorise non plus.

### **Déclarer**

Ce verbe introducteur ressemble au précédent, en ce qui concerne le jugement du contenu comme important et en ce qui concerne le manque de jugement axiologique de l'énoncé rapporté. La déclaration, comme l'annonce, contient l'information importante, qui est transmise avec solennité (déclarer, 2015). Si ces facteurs manquent, l'emploi de ces verbes devient ironique. Nous ne trouvons pas des traces d'une telle ironie dans l'extrait suivant :

- (30) « **Nous** sommes absolument convaincus que, si John Rockefeller était en vie aujourd'hui, il se désengagerait des énergies fossiles et investirait dans les énergies propres et renouvelables », **a déclaré** Stephen Heintz, héritier du fondateur de la Standard Oil. (LE 23.04.14 A)

Contrairement au cas d'« annoncer », la source Heintz fait partie du sujet de l'énoncé cité : « nous ». Il sera plus qu'un messenger, donc il peut devenir valorisé pour partager l'information sur son estimation du fondateur de la Standard Oil. Les notions de solennité et d'importance sont des valeurs subjectives, et le journaliste semble indiquer qu'il trouve cet énoncé ainsi en se servant d'un tel verbe introducteur. Comme le journaliste ne commente pas sur l'axiologie de l'énoncé ni sur la crédibilité de la source, le lecteur doit décider lui-même comment trouver cette optique sur John Rockefeller.

### **Pointer**

Selon Larousse, l'acte que ce verbe représente est de « signaler » ou de « mettre en lumière » quelque chose (Pointer, 2015). On attire l'attention aux faits qu'on trouve « importants ».

Dans l'extrait 31, le journaliste accentue ce qu'il considère comme des limites des « marches pour le climat ».

- (31) Même si Kumi Naidoo, le directeur de Greenpeace, **a pointé les limites** de ces démarches : « Les engagements volontaires ne peuvent pas remplacer les politiques publiques. Les gouvernements doivent prendre des lois et les faire appliquer. » (LM 25.09.14)

« Pointer » ne détermine pas le résultat du jugement axiologique de son énoncé rapporté, mais l'ajout du journaliste « les limites » montre comment son interprétation de l'énoncé rapporté semble être négative : Des limites empêchant des actions. « Les engagements volontaires » ne peuvent pas faire des autodéterminations, parce que la possibilité de faire certaines décisions est limitée aux gouvernements. L'introduction « pointer les limites » paraît réduire l'engagement volontaire à un facteur influençant ceux qui ont ce droit de décider, à savoir les gouvernements. Cependant Naidoo n'exprime pas que la restriction des acteurs capables de « prendre des lois et les faire appliquer » est quelque chose de mauvais. Il dit simplement que c'est les gouvernements et ne pas les civiles qui sont les responsables des lois.

L'ajout du journaliste dirige ainsi à une interprétation possible de cet énoncé rapporté. Cet ajout semble le donner un sens qui n'aurait pas forcément été l'intentionné par la source et qui n'aurait pas nécessairement été interprété ainsi par les lecteurs sans l'ajout.

### **Rappeler**

Le corpus nous donne cinq exemples où « rappeler » introduit des énoncés rapportés. Ce verbe introducteur ne dirige pas le jugement axiologique des énoncés qu'il introduit : on peut rappeler des propos positifs et négatifs. Le journaliste laisse à chaque lecteur d'évaluer l'axiologie des propos. Il ne détermine pas si l'abaissement des émissions dont il s'agit dans l'extrait suivant est du bien ou du mal.

- (32) Les émissions américaines ont baissé de 13 % entre 2007 et 2013, **a rappelé** Jason Furman, le président du Conseil des conseillers économiques de la Maison-Blanche. (LE 24.09.14 A)

Les autres verbes de groupe E – type « annoncer » n'indiquent pas combien de fois le contenu de l'énoncé rapporté a été exprimé. Au contraire, « rappeler » suppose que le contenu soit déjà connu, mais oublié ou pas suffisamment tenu en compte par l'allocutaire. Donc ce contenu est répété. La source de l'énoncé semble valorisée grâce à son action de faire souvenir le fait, et grâce à sa faculté d'évaluer l'importance de ces propos.

Des choix lexicaux alternatifs montrent que le journaliste ajoute des jugements au propos et à la source. Voir la différence entre « rappeler » et « répéter », où le contenu de l'énoncé rapporté introduit par « répéter » n'est pas préjugé comme important.

### **Souligner**

Ce verbe peut couvrir les cas où le contenu était inconnu avant l'énonciation rapportée (comme « annoncer » et « déclarer ») et aussi les cas où il était déjà connu (comme « rappeler »). Nous ne savons donc pas si la déclaration de New York informe son allocataire de nouvelles perspectives ou non dans l'extrait suivant :

- (33) «La protection de la forêt représente l'une des moins onéreuses solutions au changement climatique », **souligne** la déclaration de New York. (LE 24.09.14 A)

L'énoncé introduit par « souligner » n'est pas obligé d'être important, le verbe implique simplement qu'un tel énoncé est plus important que d'autres énoncés qui l'entourent. Le lecteur peut alors déterminer dans quelle mesure il trouve l'ensemble des énoncés important. La seule interprétation dirigée par le verbe dans cet extrait est que le coût d'une solution est plus important que les autres facteurs exprimés par d'autres énoncés.

Le journaliste trouve cet énoncé rapporté important, comme il a sélectionné ce verbe introducteur. Il semble raisonnable que le verbe valorise la source de l'énoncé pour avoir dit ce que le journaliste estime comme « plus important ». Ce verbe ne détermine pas comment le lecteur doit interpréter l'axiologie de l'énoncé rapporté. Par contre les verbes suivants font ces jugements.

#### 3.1.1.2.5.3 Jugement axiologique – Type « dénoncer »

### **Dénoncer**

« Dénoncer » est un verbe qui suppose que le contenu de l'énoncé qu'il introduit soit axiologiquement négatif. Voir un exemple :

- (34) Un exercice d'autant plus délicat après les manifestations qui ont rassemblé **plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le monde** pour **dénoncer** « trop de discours et pas assez d'actions ». (LM 23.09.14 B)

Le verbe juge alors l'ensemble de l'énoncé comme négatif, mais une analyse axiologique du contenu donne deux raisons alternatives pour un tel jugement. Selon la première interprétation, le journaliste ne juge pas le « discours » et l'« action » axiologiquement, mais dans quelle mesure ces facteurs sont exécutés. Il y a « trop » de l'un, et « pas assez » de

l'autre. Une telle distribution de temps est mauvais quelle que soit la valeur axiologique de « discours » et d'« action ».

L'autre interprétation indique que le journaliste voit le « discours » comme quelque chose de mal et l'« action » comme quelque chose de bien. Le contenu de l'énoncé rapporté deviendra négatif parce qu'il y a trop de ce qui est négatif et pas assez de ce qui est positif.

Ce verbe introducteur ne figure pas dans le groupe qui accentue l'importance de faire connaître le discours rapporté, parce que « dénoncer » n'accentue pas la responsabilité de l'auditeur de prendre des mesures de la même manière qu'« alerter », « avertir », « prévenir » et « réclamer » le fait. Le verbe constate que le contenu de son énoncé est néfaste, mais sa définition n'oblige à personne de faire des actions pour résoudre le problème (dénoncer, 2015). Le manque de jugement de l'« importance », empêche un jugement valorisant de la source. Son ethos sera plutôt appuyé par son nombre et par son expansion : « plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le monde ».

### **Demander**

Comparons « demander » et « réclamer », où le dernier indique que ce qu'on réclame soit « important ». « Demander » manque cet ajout sémantique, comme on peut demander n'importe quoi sans impliquer qu'il soit légitime ou important. Cependant la demande d'un locuteur peut être aussi juste que la réclamation de l'autre locuteur. La différence est que ce journaliste ne s'exprime pas sur cette légitimité en utilisant « demander », qui revoie à un fonds vert dans l'extrait suivant :

(35) Les pays en développement **demandent que** la première capitalisation du Fonds vert, qui sera bouclée en novembre, soit comprise entre 10 et 15 milliards de dollars. (LM 23.09.14 B)

Tandis que « demander » se distingue de « réclamer » en ce qui concerne le jugement de l'importance, leurs jugements axiologiques sont égaux. Un locuteur ne demande pas ce que finalement lui fait du mal, et le propos sera donc positif pour la source<sup>21</sup>.

Le journaliste laisse au lecteur de juger l'« importance » du Fonds vert, mais il affirme que des disponibilités « entre 10 et 15 milliards de dollars » seront bénéfiques pour « les pays en développement ».

---

<sup>21</sup> Comme dans le cas de «réclamer», la demande peut être défavorable pour d'autres.

## Déplorer

- (36) « Notre place est ici car nous serons les premiers à disparaître si rien n'est fait. La pression de la société civile est la seule chose qui puisse obliger les Etats à agir », **déplore** Tommy Remengesau, le président de Palau. (LM 23.09.14 A)

Ce verbe introducteur est opposé au verbe précédent en ce qui concerne la conduction du jugement axiologique de l'énoncé rapporté. Les partis de l'énoncé accentués sont alors ceux qui semblent négatifs : Palau risque de « disparaître », et il y a seulement une chose « qui puisse obliger les Etats à agir ». L'existence de cette « pression de la société civile » dont la présence de Remengesau renforce, qui représente le contenu semblant positif, serait parallèlement diminuée. La source de l'énoncé est présentée comme la source de cette perspective négative, qui actuellement vient du choix lexical journalistique.

Le verbe n'invite pas à un jugement prédéterminé sur la source. Le lecteur doit évaluer sa crédibilité par des autres facteurs, p.ex. par son titre « président ».

## Souhaiter

« Souhaiter » est l'opposé aux verbes « déplorer » et « dénoncer » en ce qui concerne le jugement axiologique de l'énoncé rapporté. Tandis qu'ils dirigent l'évaluation au résultat négatif, « souhaiter » introduit un propos positif :

- (37) Il [François Hollande] **souhaite** une « règle commune adaptée aux différents niveaux de développement ». (LE 24.09.14 A)

« Une règle commune [...] » est alors bien, selon le journaliste, et il présente le DR comme si Hollande en est d'accord. Le manque d'évaluation de l'« importance » pour l'énoncé rapporté implique que le journaliste n'ajoute rien à l'ethos de sa source. Le lecteur doit décider lui-même comment juger Hollande.

### 3.1.1.2.5.4 L'exception – type lancer

## Lancer

Enfin nous arrivons à l'exception dans le groupe E. « Lancer » n'implique pas que le contenu de l'énoncé rapporté soit « important », parce que ce verbe n'accentue pas l'aspect d'informer quelqu'un de quelque chose. Le verbe ne détermine pas le résultat du jugement axiologique de l'énoncé rapporté non plus. Examinons deux extraits :

- (38) Les victimes de l'ouragan Sandy, qui a frappé la Côte est en 2012, sont là pour témoigner de la réalité du changement climatique : « Nous ne voulons pas de fausses solutions », **lance** sous les applaudissements Elizabeth Yeampierre, directrice d'Uprose, l'une des associations **venues en aide aux victimes**. (LM 23.09.14 A)

L'énoncé rapporté dans l'extrait 38 inclut des points de vue semblants positifs aussi bien que négatifs. Yeampierre ne veut pas de « fausses solutions », mais son emploi de négation implique aussi que quelqu'un veut un tel type de solution. Si on trouve l'un de ces alternatifs bons, logiquement on doit trouver l'autre mauvais.

Comme nous l'avons déjà constatée, la différence entre ce verbe et les autres du groupe E, est que le jugement de ce verbe n'est pas une conséquence du jugement axiologique de l'énoncé rapporté. « Lancer » semble un acte brusque avec force n'importe quel type de propos qu'il introduit. Yeampierre paraît donc jugée d'une manière défavorable à cause du verbe introducteur. Au contraire des verbes du groupe A<sup>22</sup>, où le verbe introducteur peut indiquer que le locuteur rapporté même voit son énonciation comme une confession, ce verbe introducteur n'indique pas que la source voie son énoncé comme un certain type d'acte locutoire, à savoir un lancement. Le journaliste se présente donc comme le seul responsable du jugement sur l'acte locutoire et sur la source, et il montre ainsi qu'il est subjectif. Dans l'extrait en question, le journaliste assouplit le jugement négatif de sa source, en informant que Yeampierre dirige une association qui a aidé des « victimes de l'ouragan Sandy », ce que les lecteurs pourraient valoriser.

### **3.1.1.2.6 Groupe F – type « ajouter »**

Le dernier groupe est composé par des verbes qui ne déterminent pas le résultat du jugement axiologique sur l'énoncé rapporté, et qui n'expriment aucune optique sur la véracité de tel énoncé, ni du point de vue du journaliste ni du point de vue de la source. Le locuteur est donc libre à juger la véracité et l'axiologie des énoncés (presque) sans l'influence directe ou indirecte du journaliste. Les verbes dont il s'agit sont : « ajouter », « détailler », « glisser », « lire » et « répéter ».

Cependant ces verbes peuvent ajouter d'autres types d'information sur le contenu de l'énoncé rapporté. P.ex. « Ajouter » détermine que le propos est un ajout, et « détailler » donne une image de son énoncé comme des détails. Le journaliste peut ultérieurement juger la source en se basant sur ces jugements. P.ex. La source de « détailler » a une connaissance des détails, ce

---

<sup>22</sup> « Admettre », « convenir » et « reconnaître »

qui peut évoquer une valorisation chez les lecteurs. Le journaliste peut aussi juger la source en se basant sur un jugement de l'acte locutoire. Est-ce que c'est bien ou mauvais de répéter quelque chose ? La source, semble-t-elle bonne ou mauvaise en faisant cet acte ?

Examinons les verbes pour identifier ces types de jugement dans les extraits du corpus :

### **Ajouter**

« Ajouter » est un verbe exprimant que l'énoncé rapporté s'est produit après un autre énoncé, et que cet énoncé rapporté dit quelque chose qui n'est pas exprimé par l'énoncé auparavant. La relation entre les deux propos successifs peut avoir des caractéristiques différentes. Par cette raison nous avons inclus deux extraits.

- (39) L'usage des photos satellites, de Twitter ou même des drones pour surveiller leur territoire est en pleine expansion. Ces communautés représentent donc désormais une force d'opposition sérieuse pour les entreprises ou les gouvernements, « **mais aussi** une entité bien identifiée avec qui il est plus facile de parler », **ajoute**-t-il [David Kaimowitz]. (LF 24.09.14 B)

Dans ce premier extrait, nous verrons que l'énoncé commence par le connecteur « mais », qui implique une opposition. Le journaliste présente « une force d'opposition sérieuse pour les entreprises ou les gouvernements » comme un contraste d'« une entité bien identifiée avec qui il est plus facile de parler », sur un plan axiologique sans diriger lecteur à identifier l'un ou l'autre comme le bon ou le mauvais. Nous identifions « une force d'opposition sérieuse » comme mauvais et « une entité bien identifiée » et « plus facile de parler » comme bien pour « les entreprises ou les gouvernements ». Cette liberté d'interprétation s'oppose à la construction d'un verbe de groupe A en combinaison avec « mais », p.ex. « admettre Y mais Z », ou Y est prédestiné à être le mauvais.

L'adverbe « aussi » accentue la relation entre l'énoncé rapporté ajouté et ce qui le précède. En se servant de ce mot, Kaimowitz montre qu'il accepte les autres caractéristiques des communautés, même s'il les voit différemment.

Passons à un autre extrait, où il n'y a pas une opposition axiologique entre les deux énoncés :

- (40) Il [« Zhang Gaoli, le vice-premier ministre de la Chine »] **a rappelé** que son pays, qui s'est engagé à diminuer son intensité carbone de 40 % à 45 % d'ici 2020 par rapport à 2005, atteindrait son objectif. « Fixer une date à partir de laquelle les émissions de CO<sub>2</sub> devront diminuer est **aussi** à l'agenda du gouvernement », **a-t-il ajouté**. (LM 25.09.14)

La relation entre ces deux énoncés concerne le statut comme contenu connu ou contenu inconnu. Nous avons vu que « rappeler » introduit un propos connu, tandis qu'« ajouter »

introduit l'information inconnue. Le dernier énoncé rapporté dans cet extrait semble fonctionner comme une réassurance de la validité du premier énoncé rapporté, puisqu'il s'agit de la même réduction de carbone dans les deux énoncés. L'adverbe « aussi » figure dans cet extrait aussi, montrant que le gouvernement a plusieurs objectifs « à l'agenda ».

Comment la source sera-t-elle présentée quand le journaliste se sert du verbe « ajouter » ? Ce verbe présuppose que le contenu de cet énoncé n'était pas exprimé dans l'énoncé qu'il suit. Quand la source ajoute quelque chose à son propre discours, elle continue simplement à parler et cet acte ne provoque pas un jugement axiologique. Cela est le cas dans nos deux extraits. Si le journaliste avait utilisé ce verbe après le discours de quelqu'un d'autre, il aura présenté sa source d'une manière semblant favorable, en montrant qu'elle avait partagé d'information que l'autre (par des raisons inconnues) n'avait pas dite.

### **Détailler**

Ce verbe montre que l'énoncé introduit contient l'information qui est plus spécifique que d'autre information.

- (41) D'après l'institut, l'élévation des températures et l'accroissement du rayonnement solaire à la surface de l'atmosphère auront pour effet d'accroître les phénomènes chimiques qui favorisent la formation d'ozone. « Il y aura aussi davantage de feux de forêt (émetteurs de particules fines) et de poussières en suspension liées à l'assèchement des sols », **détaille** Laurence Rouïl, responsable du pôle modélisation environnementale à l'Ineris. (AeF 24.09.14)

Dans cet extrait, nous verrons des exemples précis qui contribuent à diminuer la qualité de l'air : « De particules fines » et « de poussières en suspension dans l'air », qui sont polluantes, et qui viennent de « feux de forêt » et de « l'assèchement des sols ».

Le choix du verbe introducteur indique que le journaliste trouve le contenu détaillé. En conséquence, sur la condition que le journaliste ou le lecteur trouve la connaissance des détails positive, Rouïl sera présenté d'une manière valorisante.

### **Glisser**

Certains verbes évaluent l'énoncé rapporté, tandis que d'autres décrivent simplement l'acte que la source fait en même temps que parler. Rosier appelle ces verbes des « verbes-gestes » (2008 : 56-57). « Glisser » figure dans cette catégorie, décrivant l'énoncé comme l'acte de « faire passer, introduire adroitement ou furtivement » son discours à quelqu'un, selon Le Petit Robert (2004).

- (42) Juste avant, il [Ban Ki-moon] **glisse** : « Après avoir marché avec ces hommes et ces femmes, je me sens maintenant le secrétaire général du peuple. » (LM 23.09.14 A)

En se servant de ce verbe introducteur, le journaliste n'ajoute aucune évaluation de l'énoncé rapporté, ni sur la véracité, ni sur le jugement axiologique, et il ne juge pas Ban Ki-moon axiologiquement pour énoncer son discours. Le lecteur peut donc évaluer l'énoncé et la source à plaisir, sans influence du journaliste.

## **Lire**

L'extrait suivant illustre que même si le verbe introducteur reste neutre, le journaliste peut employer d'autres moyens pour influencer l'interprétation de l'énoncé rapporté. Dans cet extrait il s'agit d'un verbe modal et l'appellation du médium au travers lequel le message est transmis.

- (43) Dans le flot des anonymes se dressent des **pancartes hostiles à l'exploitation des gaz de schiste** : « Ne fracturez pas nos vies » , **peut-on lire** sur **l'une d'elles**. (LM 23.09.14 A)

Ce verbe introducteur est le seul dans ce mémoire assurant que l'énoncé rapporté est en écrit. Rosier appelle ce type « verba scribendi » (2008 : 56-57). « Lire » décrit l'acte fait par l'allocutaire, pas l'acte locutoire, en désignant « prendre connaissance du contenu d'un texte par la lecture » (lire, 2015). Le verbe reste objectif en ce qui concerne des évaluations de véracité et des jugements axiologiques. « Pouvoir », le verbe modal, constate que c'est possible de faire cet acte.

D'autres ajouts du journaliste donnent des évaluations axiologiques. « Des pancartes hostiles » montrent la présence d'une attitude négative contre quelque chose. Comme le journaliste a choisi d'ajouter l'adjectif « hostile », il est la source de cette description. La construction « des pancartes hostiles » montre qu'il s'agit d'une subjectivité objectivée, puisque le journaliste ne dit pas explicitement qu'il est la source du jugement. L'objet envers lequel les pancartes sont hostiles est aussi nommé par le journaliste : « exploitation des gaz de schiste ». Le journaliste suppose ainsi qu'une telle exploitation soit existe soit peut exister. « Exploitation » semble dévaloriser l'action auquel il représente. La pancarte montre alors une attitude négative envers une action négative. L'attitude en question apparaîtra ainsi comme quelque chose de bien.

« L'une d'elle » montre que la pancarte où figure le discours rapporté, fait partie des pancartes ayant une « bonne » attitude, et le journaliste semble donc valoriser ce qui y est exprimé. En

conséquence il valorise aussi sa source. Sans commenter directement son contenu, le journaliste dirige ainsi l'interprétation de cette énonciation rapportée. Lorsque le journaliste a déterminé comment comprendre le contenu de l'énoncé rapporté, la pancarte pourrait dire quel que soit.

## Répéter

L'extrait suivant succède immédiatement l'extrait 43, que nous venons d'analyser, dans le texte original. Il dit :

- (44) « Nous devons laisser les énergies fossiles sous terre si nous voulons éviter les pires impacts du réchauffement », **répète** Sandra Steingraber, à la tête du mouvement « anti-fracking » **qui a réussi** à convaincre les autorités new-yorkaises d'adopter un moratoire sur la fracturation hydraulique. (LM 23.09.14 A)

Le journaliste juge le contenu de l'énoncé rapporté comme déjà énoncé en se servant de « répéter ». Nous ne savons pas si ce contenu a été exprimé avant par Steingraber, ou si le journaliste pense qu'elle répète le contenu de la pancarte. Dans ce cas-là « les pires impacts du réchauffement » impliquent la fracturation de la vie, puisque la pancarte dit : « Ne fracturez pas nos vies ».

Il existe de nombreuses motivations pour reproduire un discours, mais au contraire du cas de « rappeler », ce verbe ne justifie pas pourquoi. Comme le contexte ne rend pas clair la raison de répéter, nous ne pouvons pas constater si le journaliste apporte des jugements ultérieurs de cet énoncé rapporté ou non. Si le contenu répété est celui de la pancarte, le jugement de ce contenu sera transmis aussi au contenu répété. Sinon, le journaliste n'apporte aucun jugement axiologique en utilisant ce verbe introducteur. Il présente par ailleurs la source d'une manière favorable en communiquant sa réussite de « convaincre les autorités new-yorkaises ».

### 3.1.2 Formes aux confins du discours rapporté

#### 3.1.2.1 Présentation des formes aux confins du discours rapportés

La définition du discours rapporté dont nous nous servons englobe toutes les formes qui expriment une « mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non » (Rosier, 1999 : 125). Nous analyserons donc aussi les formes aux confins du discours rapporté.

Comme nous l'avons présenté au chapitre « 2.2.1.3.3. Les formes aux confins du discours rapporté », certaines formes manquent une des caractéristiques possédées par les formes canoniques ou des formes mixtes. Le discours narrativisé manque la présence de l'énoncé rapporté. De l'autre côté du spectre se trouvent tous les cas où il n'y a pas de verbe introducteur, à savoir des énoncés complets et des îlots textuels. Il existe aussi des expressions de mise en distance, qui attribuent un propos à une source en même temps d'effacer le lien de responsabilité possédé par le journaliste. Le mode conditionnel peut aussi manifester un tel type de mise en distance. Comment le journaliste se positionne-t-il en utilisant une de ces formes aux confins du discours rapporté ? Quelles positions prend-t-il ?

### 3.1.2.2 L'analyse des formes aux confins du discours rapportés

#### 3.1.2.2.1 Le discours narrativisé

Le journaliste peut montrer qu'un énoncé s'est produit sans recouper le discours en utilisant certains noms et certains verbes. Il s'agit d'un discours narrativisé. L'extrait suivant inclut les deux types.

- (45) A une semaine du Sommet extraordinaire sur le climat, convoqué mardi 23 septembre à New York par le secrétaire général des Nations unies, c'est pourtant **la thèse défendue** par l'économiste Nicolas Stern et l'ancien président mexicain, Felipe Calderon, **dans un rapport** intitulé « Une meilleure croissance pour un meilleur climat ». (LM 17.09.14)

Le nom « thèse » représente le premier acte locutoire dans cet extrait. Comme le texte réfère à une thèse, elle doit exister et être transmise au journaliste. Même si ce nom indique un discours narrativisé ici, le contenu de l'énoncé dont il réfère était recoupé plus haut dans le texte initial. On peut donc discuter son statut comme discours narrativisé dans un contexte élaboré.

En ce qui concerne le verbe « défendre », il implique aussi une action locutoire, étant donné qu'il réfère à un produit en écrit, à savoir le rapport « Une meilleure croissance pour un meilleur climat ». Le contenu du rapport n'est pas cité in extenso, il est donc un exemple de discours narrativisé.

Les verbes du discours narrativisé peuvent manifester des jugements de la même manière que les verbes introducteurs étudiés ci-dessus. « Défendre » implique l'existence du monde qui questionne la véracité du contenu proposé par Stern et Calderon. Les sources semblent sûres que le contenu soit vrai, mais le journaliste n'affirme pas sa véracité. « Défendre » ne semble pas diriger un jugement axiologique du contenu. Ce verbe pourrait ainsi faire partie du groupe

C – type « exhorter ». Lorsque le contenu du rapport est narrativisé, il devient plus difficile pour les lecteurs de juger la véracité et l'axiologie du contenu, comme ils n'y ont pas accès directement.

Dans un discours narrativisé le journaliste rapporte le contenu de l'énoncé d'une manière indirecte. Prenons l'extrait 46 comme un exemple, où les lecteurs apprennent que l'invitation en question inclut l'information sur le thème du sommet, son temps et lieu, et aussi que Ban Ki-moon avait invité les chefs d'Etat « à titre personnel ». L'extrait 47 montre que le journaliste a la possibilité d'inclure des parties du discours initial dans sa narration, par des îlots textuels.

(46) On l'appelle déjà « le sommet de Ban », car c'est **à titre personnel** que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, **a invité** les chefs d'Etat à se réunir, **mardi 23 septembre à New York**, à la veille de l'assemblée générale pour **un sommet extraordinaire sur le climat**. (LM 23.09.14 B)

(47) Il y a un an, lord Stern et Felipe Calderon, entourés d'une commission composée d'anciens responsables politiques, de dirigeants d'entreprise tel Paul Polman, le PDG d'Unilever, ou de banquiers tel Chad Holliday, le président de Bank of America, **avaient promis** de faire la démonstration inverse en travaillant « **l'esprit ouvert** » et « **en écoutant sérieusement ceux qui nous disent que la transition énergétique peut faire du mal** ». (LM 17.09.14)

### *3.1.2.2.2 Des énoncés rapportés sans verbe introducteur :*

Lorsque le journaliste évite des verbes introducteurs, il peut laisser l'énoncé rapporté tout seul, ou il peut l'accompagner avec une autre phrase. Dans le dernier cas, cette phrase constitue l'introduction immédiate.

(48) [« La]Lutte contre le changement climatique et croissance économique peuvent aller de pair » : **l'idée** prend à rebrousse-poil l'opinion généralement admise qui fait de la protection de l'environnement, et du climat en particulier, l'ennemi de la prospérité. (LM 17.09.14)

L'extrait 48 montre que l'énoncé rapporté est repris dans le nom « idée », qui fonctionne comme le sujet dans la phrase successive du discours rapporté. L'information que le journaliste présente dans cette phrase fait des remarques sur le contenu de l'énoncé rapporté : Il y a du monde qui hésite à accepter sa véracité.

Si un énoncé rapporté figure seul, le journaliste n'a pas créé une introduction immédiate. Il faut ainsi chercher dans l'introduction étendue pour trouver des commentaires.

(49) « Les zinzins sont très éloignés des projets concrets d'investissements des industriels. » (LE 24.09.14 B)

### 3.1.2.2.3 Les îlots textuels :

Un îlot textuel n'est pas indépendant de la phrase qui l'entoure. Le journaliste se sert des guillemets pour se détacher des mots explicités, pourtant il est responsable du contenu de la phrase entière.

#### L'îlot textuel est un appellatif :

Lorsque le journaliste réfère à un titre ou à un autre nom peu connu, il peut se servir d'un îlot textuel. Il profite donc du signifié des mots, et le seul jugement ajouté aux mots est le lien de non-responsabilité marqué par les guillemets. L'extrait 50 montre un titre, tandis que l'extrait 51 exhibe un nom commun. Les sources des mots auxquels les îlots textuels réfèrent sont mentionnées dans les deux extraits.

(50) Tel est l'engagement de la «**déclaration de New York sur la forêt** », adoptée par **des gouvernements, entreprises, représentants des peuples autochtones et ONG** dans le cadre du sommet sur le climat organisé mardi par Ban Ki-moon en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. (LF 24.09.14 B)

(51) **Le rapport** ne fait pas de recommandation sur le montant de la « **prime carbone** » qu'il faudrait appliquer. (LM 17.09.14)

#### L'îlot textuel est un néologisme

Si le journaliste utilise un mot qui ne se trouve pas au dictionnaire, comme des néologismes ou des mots d'une langue étrangère, il peut choisir de les marquer. Dans cet extrait, l'inventeur du mot n'est pas identifié explicitement. Il peut être le journaliste aussi bien que quelqu'un d'autre :

(52) Mardi, le siège des Nations unies devrait être le théâtre d'un gigantesque « **climathon** » dont il reviendra à Ban Ki-moon de faire le bilan en fin de journée. (LM 23.09.14 B)

#### L'îlot textuel est une citation

Un îlot textuel peut aussi se former lorsque le journaliste extrait certains mots d'un énoncé rapporté et les utilise comme une citation sans verbe introducteur. Ici aussi, aucune source n'est mentionnée.

(53) Les Etats-Unis et la Chine, les plus gros pollueurs de la planète, sans lesquels aucun accord n'est possible, n'ont pas éludé leur responsabilité. « **Particulière** », dans le cas de Barack Obama, et « **à la hauteur de celle d'un grand pays en développement** » pour Pékin. (LM 25.09.14)

## L'îlot textuel souligne une partie de la phrase

Enfin nous trouvons un cas où les îlots textuels soulignent des compléments circonstanciels jugeant le contenu de la phrase. Nous ne savons pas si ces jugements viennent d'une source ou du journaliste.

- (54) La Chine, premier émetteur mondial de CO<sub>2</sub>, qui émet plus de gaz carbonique par habitant que l'UE, n'envoie certes « **que** » son vice-premier ministre, Zhang Gaoli, à New York, et l'Inde envoie « **seulement** » son ministre de l'Environnement. (LE 23.09.14 A)

Ce marquage peut donner des interprétations divergentes. Le journaliste peut ajouter les guillemets pour montrer que l'envoi d'un vice-premier ministre ou d'un ministre de l'Environnement n'est pas une petite geste, ce qui semble d'être impliqué par « que » et par « seulement ». Il peut les ajouter pour montrer que les compléments circonstanciels ajoutent des jugements qui ne sont pas acceptés par l'orientation du journal, ou il peut les ajouter pour montrer que les mots viennent d'une source.

### *3.1.2.2.4 Des expressions de mise en distance*

Les expressions comme « selon X », « d'après X », « pour X » et « de X » ont deux fonctions. Ils montrent que le journaliste ne prend pas responsabilité du propos en même temps d'attribuer cette responsabilité à une source explicite. Ces formules n'apportent pas de jugements, ni de véracité, ni de crédibilité, ni axiologique au contenu rapporté ou à la source de l'énoncé rapporté. Le journaliste laisse les lecteurs évaluer la source et le contenu eux-mêmes. Pourtant, il a toujours la possibilité d'ajouter d'autres indications de l'interprétation. Ces introductions immédiates ne semblent ainsi pas plus neutres que d'autres introductions. Examinons des extraits où la marque de distance se combine soit avec des énoncés rapportés entiers ou des îlots textuels, soit reste comme la seule marque de distance dans une phrase.

#### **Énoncé rapporté :**

- (55) **Pour le patron de l'entreprise publique**, « la mutation technologique est d'autant plus importante que le bus restera un complément indispensable à tout réseau de transport moderne dans le futur, dans sa taille actuelle prévue pour environ 80 personnes ». (LE 25.09.14)

Le « selon » montre que le patron de l'entreprise publique est la source de l'énoncé cité. Il n'y a pas d'autres ajouts, et le journaliste semble n'imposer aucune interprétation de la citation aux lecteurs.

## Îlot textuel :

- (56) Ban Ki-moon, dont c'était l'un des objectifs, a réussi à donner corps à cet « agenda des solutions » qui doit, **selon lui**, aller de pair avec la négociation internationale. (LM 25.09.14)

Cet extrait montre plusieurs jugements. Selon Ban Ki-moon, l'« agenda des solutions » doit « aller de pair avec la négociation internationale ». Le journaliste ajoute que « l'un des objectifs » de Ban Ki-moon était de « donner corps à cet agenda » et il dit que le secrétaire générale des Nations unies a réussi. Ban Ki-moon semble ainsi être présenté d'une manière favorable.

## L'expression en question est la seule marque de distance

L'extrait suivant montre le résultat d'une recherche, et il nomme les chercheurs. Le journaliste ajoute l'information sur la source, qui pourrait lui donner de la crédibilité.

- (57) **D'après les données du Global Carbon Project**, qui a condensé les données d'une trentaine de laboratoires du monde entier, les émissions de CO<sub>2</sub> ont continué à croître en 2013. (AeF 24.09.14)

Dans l'extrait 58, la préposition « de » attribue la responsabilité du contenu aux sources diplomatiques. Le journaliste est pourtant responsable de l'introduction, où le connecteur « mais » indique une opposition entre le contenu proposé par cette source et ce qui le précède. Le connecteur montre aussi que le journaliste trouve ce propos postérieur du connecteur le plus important.

- (58) **Mais de source diplomatique**, la MaisonBlanche travaille déjà d'arrache-pied à la meilleure manière juridique d'engager les Etats-Unis dans une convention qui n'aurait pas besoin de ratification par le Sénat. (LE 23.09.14 A)

### 3.1.2.2.5 Le conditionnel

L'emploi du « conditionnel journalistique » implique que le journaliste ne vérifie ni ne réfute le contenu qu'il propose. Il inclut les sources du propos, ce qui permet aux lecteurs de baser leurs jugements de véracité sur leur ethos. Pourtant le journaliste peut se garder de juger les sources. Comme il s'agit de l'avenir dans cet extrait, le journaliste n'a pas de moyen de vérifier les estimations scientifiques :

- (59) Or les scientifiques sont formels : si les émissions de gaz à effet de serre restent au niveau actuel, la planète **pourrait** se réchauffer de 5 °C d'ici à la fin du siècle, ce qui **provoquerait** canicules, sécheresses à répétition mais aussi orages extrêmes et inondations. (AeF 20.09.14)

Nous terminons cette partie de l'analyse d'introduction immédiate et nous passons à l'introduction étendue. Cette introduction se base sur des méthodes qui se divergent des méthodes appliquées jusqu'ici. Nous expliquerons pourquoi dans le paragraphe suivant.

## **3.2 Introduction étendue du discours rapporté**

Les conditions pour exprimer ses optiques sur des propos rapportés semblent changer pour le journaliste dans l'introduction immédiate et dans l'introduction étendue. Dans l'introduction immédiate le discours du journaliste est placé du côté immédiat de l'énoncé de la source : ainsi leurs opinions peuvent être instantanément comparées et évalués comme des optiques divergentes ou identiques par le lecteur. Lorsque le journaliste exprime ses opinions dans un cotexte qui n'est pas directement lié au discours d'autrui, ce cotexte ne demande pas de telles comparaisons et évaluations immédiates. Cependant le journaliste peut exprimer des opinions qui soient conformes ou qui rompent avec le contenu d'un énoncé rapporté. Il peut sembler que le journaliste puisse partager ses points de vue plus librement dans l'introduction étendue.

Pour cette raison nous examinerons l'introduction étendue des discours rapportés et nous verrons comment le journaliste se positionne à propos des énoncés rapportés sur cette condition.

### **3.2.1 Texte 1 : « Climat et pollution, un cocktail détonant »**

Cet article décrit le lien entre la pollution, la santé publique et l'économie. Voir l'annexe (4.1) pour le texte entier.

#### **3.2.1.1 Les sources des phrases et leurs présences dans le texte**

LOC attribue des points de vue à plusieurs sources identifiées : le journaliste et trois sources qui s'expriment « à visage découvert » (Agnès, 2002 : 212). Ceux sont « la préfecture de police de Paris », « Global Carbon Project » et « l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) ». Ineris est parfois représenté par Laurence Rouïl, leur « responsable du pôle modélisation environnementale », et parfois cité par un messenger qui n'est pas nommé. Ce messenger pourrait aussi être Rouïl. Ineris, y compris les énoncés de Rouïl, est sans aucun doute la source qui a pu exprimer le plus dans le texte. Il est la source de neuf phrases. « La préfecture de police de Paris » et « Global Carbon Project » sont chacun des sources d'une phrase, et le journaliste est responsable de six phrases, le titre exclu.

### 3.2.1.2 Les types de relation entre l'introduction étendue et le propos rapporté

Chacun de ces onze discours rapportés a une introduction étendue qui figure dans le cotexte. Nous rappelons que nous étudions exclusivement les introductions étendues qui sont composées par des phrases du journaliste. Nous incluons toutes les six phrases du journaliste dans l'analyse, en les catégorisant selon leur type de relation des discours rapportés. Nous avons marqué les phrases du journaliste en caractères gras.

#### 3.2.1.2.1 *Le soutien est réciproque*

Parfois une phrase du journaliste et un propos rapporté ont des contenus qui sont très similaires. Chaque énoncé soutient ainsi la véracité de l'autre énoncé. Le journaliste, qui dans le discours rapporté attribue la responsabilité du propos à une source, se pose comme le responsable du propos quand il répète le contenu. Voir un exemple :

- (I) **Plus il fera chaud, plus il y aura d'ozone.**
- (II) D'après l'institut, l'élévation des températures et l'accroissement du rayonnement solaire à la surface de l'atmosphère auront pour effet d'accroître les phénomènes chimiques qui favorisent la formation d'ozone.

#### 3.2.1.2.2 *Le renforcement semble être réciproque, mais il est univoque*

Le passage suivant montre deux phrases dont le journaliste est responsable, à savoir (I) et (III), et une phrase où le contenu vient d'une source rapportée (II). Quels liens existent entre ces phrases ? Considérons d'abord l'extrait :

- (I) **La Chine, l'Inde et les Etats-Unis pointés du doigt.**
- (II) D'après les données du Global Carbon Project, qui a condensé les données d'une trentaine de laboratoires du monde entier, les émissions de CO<sub>2</sub> ont continué à croître en 2013.
- (III) **Alors que l'UE les a réduites de 1,8 % (à cause de la crise), elles ont augmenté de 2,9 % aux Etats-Unis, de 4,2 % en Chine (un Chinois émet désormais plus de CO<sub>2</sub> qu'un Européen) et de 5,1 % en Inde.**

Nous verrons ici que le journaliste commence par critiquer la Chine, Les États Unis et l'Inde par son choix lexical « pointés du doigt ». Il montre ensuite, en incluant les données du Global Carbon Project, que les émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté. Ce discours rapporté semble expliquer la raison de la critique, et semble ainsi être lié au premier propos. Le journaliste termine par détailler le contenu proposé par le Global Carbon Project, en montrant que les pays critiqués sont celles responsables de l'augmentation. Cette deuxième phrase du journaliste est liée au discours rapporté comme elle renforce la véracité de l'énoncé rapporté

(les chiffres sommés indiquent l'augmentation en question). Phrase (III) est aussi liée à la première phrase, puisqu'elle justifie la critique des pays nommés.

Le renforcement de véracité entre phrase (II) et (III) n'est pas réciproque, même s'il peut le sembler. Global Carbon Project ne dit pas que la Chine, les États Unis et l'Inde sont les responsables de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>. En conséquence la phrase (II) ne justifie pas la critique manifestée par la phrase (I) et ce discours rapporté n'est pas pertinent pour l'argumentation du journaliste. La phrase (III) du journaliste renforce la véracité de phrase (II).

### *3.2.1.2.3 Le journaliste soutient la véracité du propos rapporté*

Le journaliste peut aussi renforcer la véracité d'un propos rapporté sans qu'il semble que le soutien soit réciproque. L'extrait suivant montre que Rouïl indique que tous continents doivent faire des efforts pour baisser la pollution (I) et aussi que certains pays exportent de la pollution (II). Le journaliste précise les pays qui exportent des polluants par voie aérienne (III). Il renforce ainsi la véracité du deuxième propos de Rouïl.

- (I) « Si nous sommes le seul continent à faire des efforts, nous n'y arriverons pas, prévient Laurence Rouïl.
- (II) D'autant que, lors de certains pics de pollution, entre 10 et 60 % des polluants qui nous touchent sont importés. »
- (III) **Notamment des pays de l'Est vers la France quand le vent souffle en direction de l'ouest.**

### *3.2.1.2.4 La source du propos rapporté soutient la phrase du journaliste*

Il arrive aussi qu'un énoncé rapporté renforce la véracité d'une phrase dont le journaliste est responsable. La première phrase de l'extrait est soutenue par plusieurs propos rapportés, où l'un est de type univoque (III) et l'autre est de type réciproque (V). Comme le journaliste a ajouté une phrase qui renforce l'un de ces énoncés rapportés (IV), nous incluons le paragraphe entier :

- (I) **62 Mds€ d'économies de santé potentiels.**
- (II) « Agir pour atténuer le réchauffement conduira à une augmentation des coûts, car il faudra notamment investir dans les énergies renouvelables, reconnaît l'Ineris.
- (III) Mais l'impact de ces mesures sur les concentrations de polluants aura pour conséquence une réduction des dépenses de santé liées à la pollution de l'air. »
- (IV) **Aujourd'hui, les particules fines provoquent 400 000 décès prématurés par an en Europe.**
- (V) L'Ineris estime qu'une politique climatique ambitieuse permettrait à l'Union européenne (UE) de réduire de 62 Mds€ chaque année ses dépenses de santé.

La phrase (III) est un discours rapporté, où Ineris dit que la transition des énergies renouvelables aura pour conséquence une réduction des dépenses de santé. Le propos montre alors que l'économie de santé peut changer, ce que le journaliste indique dans sa phrase (I). La phrase (IV), qui est aussi soumise à la responsabilité du journaliste, exemplifie les conséquences de santé que la pollution cause. Cette phrase soutient la connexion entre la pollution et la santé supposée par la phrase (III). Le journaliste renforce ainsi un propos (III) qui soutient son premier propos (I). Le propos rapporté dans la dernière phrase du paragraphe (V) répète le contenu de la phrase (I) avec la somme en question précisée : 62 Mds€. La véracité des deux propos est ainsi réciproquement soutenue.

### **3.2.1.3 Conclusion partielle**

5/6 des phrases du journaliste sont liées directement à un discours rapporté dans cet article, et le sixième semble également l'être. Parmi ces cinq phrases, quatre en traitent des propos d'Ineris, et une commente le propos de Global Carbon Project. Les phrases du journaliste sont soutenues par des énoncés rapportés et elles soutiennent aussi des énoncés rapportés. Il semble qu'Ineris et le journaliste fassent le pair et que le journaliste ainsi trouve le climat et la pollution « un cocktail détonant ».

## **3.2.2 Texte 2 : «A New York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme »**

Ce reportage décrit une « marche climatique » qui se passait le 21 septembre à New York. Voir l'annexe (4.2) pour le texte entier.

### **3.2.2.1 Les sources des phrases et leurs présences dans le texte**

Presque toutes les sources dans ce texte sont nommées. En plus du journaliste, nous y trouvons Elizabeth Yeampierre, Sandra Steingraber, Mark Ruffalo, Ban Ki-moon et Tommy Remengesau. Il y a deux sources qui sont « à visage découvert », notamment les Polonais et la source de la « pancarte hostile ». Comme toutes ces sources participent à la même marche climatique, ils semblent représenter aussi la foule anonyme. Chacun de ces sources s'exprime une seule fois, sauf Ban Ki-moon, qui a deux énoncés rapportés. Il figure aussi deux discours narrativisés et un îlot textuel dans le texte. En somme : onze discours rapportés. Dans le texte il existe aussi onze phrases qui ne font pas partie d'un discours rapporté et qui ne contiennent pas d'îlot textuel. Le journaliste est le responsable du contenu de ces onze phrases. Nous trouvons que dix d'elles constituent des introductions étendues. La onzième phrase, que nous ne pouvons pas lier à un discours rapporté est la suivante : « Il est près de 13 heures ».

### 3.2.2.2 Les types de relation entre l'introduction étendue et le propos rapporté

#### 3.2.2.2.1 Le journaliste soutient le contenu du discours rapporté :

Parmi les dix phrases du journaliste, sept décrivent le peuple de la marche pour le climat : leurs origines, leurs statuts comme célébrité ou anonyme et leurs postes du travail. Elles sont liées au dernier discours rapporté du reportage, phrase (VIII).

- (I) **Battant le pavé le long de Central Park, ils sont venus de toute l'Amérique.**
- (II) **Des célébrités – l'acteur Leonardo DiCaprio, l'ex-vice-président américain Al Gore, le maire de New York, Bill De Blasio –, mais surtout, une foule d'anonymes.**
- (III) **Aux côtés des Américains marchent d'autres citoyens du monde.**
- (IV) **Témoins des petites îles du Pacifique menacées par la montée des eaux.**
- (V) **Indiens d'Amazonie chassés de leurs terres par l'avancée de la déforestation.**
- (VI) **Le ministre péruvien de l'environnement, Manuel Pulgar-Vidal, et les ministres français Laurent Fabius, Ségolène Royal et Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie – qui devront mener les négociations internationales jusqu'à la conférence de Paris en décembre 2015 –, l'accompagnent [Ban Ki-moon].**
- (VII) **Les présidents de Nauru et de Palau, deux petites îles du Pacifique, sont là aussi.**
- (VIII) Juste avant, il glisse : « Après avoir marché avec ces hommes et ces femmes, je me sens maintenant le secrétaire général du peuple. »

Ces phrases, qui se sont dispersées au travers le texte, justifient que Ban Ki-moon se sent « le secrétaire général du peuple » par deux raisons : Premièrement parce qu'elles montrent que les participants ont une diversité qui les rend capables de représenter le peuple du monde. Deuxièmement parce que ce peuple et Ban Ki-moon partagent les mêmes opinions, étant à la même marche climatique. Il est donc « leur » secrétaire général. Le propos de Ban Ki-moon est un sentiment, qui ne peut pas être vérifié, donc ces phrases ne renforcent pas la véracité du propos rapporté, mais sa légitimité.

#### 3.2.2.2.2 Le journaliste interprète le contenu d'un discours rapporté

Le journaliste peut faire des remarques sur le contenu d'un discours rapporté sans évaluer sa véracité. La phrase suivante interprète le contenu du propos rapporté qui le suit.

- (I) **Sur Broadway, où s'engouffre le cortège, il n'y a pas de place pour la fatalité.**
- (II) « Il est possible d'alimenter la totalité des foyers en énergie renouvelable, affirme l'acteur Mark Ruffalo, membre du mouvement The Solutions Project.
- (III) Nous ne sommes plus au moment où nous nous demandions ce qu'il fallait faire et cela donne de l'espoir. »

Selon Ruffalo, on sait ce qu'on doit faire et on a la possibilité de l'exécuter. Le journaliste conclut ainsi qu'« il n'y a pas de place pour la fatalité ». Cette remarque générale pourrait commenter tous les énoncés rapportés du texte. Cependant son introduction « sur Broadway »

semble référer surtout à Ruffalo, le comédien. Nous avons déjà proposé que le verbe affirmatif présente le contenu du propos rapporté comme vrai. L'interprétation du journaliste, impliquant qu'un échec n'est pas une alternatif, semble se baser sur ce jugement.

### **3.2.2.2.3 Le journaliste décrit la source de l'énoncé**

Les derniers deux phrases du journaliste ne commentent pas directement sur des énoncés rapportés, mais sur leurs sources. Nous avons vu que le jugement concernant la véracité des propos introduits par un verbe non affirmatif, à savoir les verbes des groupes C-F, où par l'une des formes aux confins du discours rapporté, dépendent de l'ethos de leurs sources. Pour cette raison nous avons inclus ces commentaires.

- (I) **Tout occupés à faire entendre leur voix, c'est à peine si les manifestants savent qu'à leur tête marche le secrétaire général des Nations unies.**

Le premier commentaire est divisé en deux. Ce qui précède la virgule donne une remarque sur la motivation de partager ses optiques : le monde veut que sa voix soit entendue. Le commentaire décrit ainsi toutes les sources du texte, qui sont listées au début de l'analyse de ce texte. Comme il ne remarque pas le contenu des énoncés rapportés, nous ne les incluons pas ici. Le journaliste montre comment il voit les sources et il donne son impression personnelle aux lecteurs. Elles sont présentées comme ayant un objectif, qui semble être bien.

La deuxième partie semble indiquer une raison de l'occupation de « faire entendre leur voix » : il y a une possibilité que ses optiques ne sont pas entendues ou bien pris au compte. « C'est à peine si [...] » semble insinuer que cela n'est pas probable, lorsque le responsable du sommet, Ban Ki-moon montre qu'il les a déjà entendus : Il prend part à la même marche et ainsi il rend claire qu'il partage les opinions des sources. La deuxième partie de la phrase constitue aussi l'impression du journaliste, visible par les mots évaluatifs « c'est à peine si ». Ce jugement ne paraît pas aussi favorable pour les sources, comme elles ne semblent pas informées sur la présence du secrétaire général des Nations unies ou comme elles ne semblent pas avoir compris ce qu'une telle présence signifie.

- (I) **Ban Ki-moon est sur le point de s'éclipser.**  
(II) Juste avant, il glisse : « Après avoir marché avec ces hommes et ces femmes, je me sens maintenant le secrétaire général du peuple. »

La dernière phrase du journaliste concerne une seule source, à savoir Ban Ki-moon. Les mots « juste avant » attachent la phrase au discours rapporté, qui la succède. Le journaliste décrit

les mouvements de la source au moment où il parle. Cet ajout ne semble ainsi pas donner un jugement de Ban Ki-moon, ni sur son ethos ni sur la véracité du propos.

### 3.3 Bilan

Les journalistes se positionnent en exprimant des jugements de véracité et des jugements axiologiques. L'objet évalué peut être l'énoncé rapporté, sa source ou l'énonciation rapportée. Les journalistes peuvent attribuer le jugement au locuteur (à soi-même) ou au locuteur rapporté. La combinaison de tous ces facteurs crée **des types de prise de position**, notamment les groupes A-F. Les résultats des jugements manifestés indiquent que l'énoncé rapporté peut être vrai, faux, douteux, positif, négatif ou « pas évalué ». La source de l'énoncé rapporté peut être valorisée, dévalorisée, crédible, pas crédible ou « pas évalué ». Les combinaisons de ces résultats constituent **les positions** prises par les journalistes<sup>23</sup>.

Le journaliste peut juger l'énoncé rapporté d'une manière directe ou indirecte. En utilisant un verbe comme « affirmer », qui propose que le contenu soit vrai, le journaliste évalue le propos directement. En se servant d'un verbe comme « considérer », il juge l'énoncé rapporté d'une manière indirecte : Ce verbe renforce l'ethos de la source, ce qui peut influencer comment le lecteur juge la véracité du propos rapporté. Le journaliste peut ainsi conduire la lecture du propos rapporté en faisant des commentaires sur la source.

Dans l'introduction immédiate, les verbes introducteurs, les formes aux confins du discours rapporté et le connecteur « mais » jugent le propos rapporté d'une manière univoque. Dans l'introduction étendue, la relation entre ce que dit le journaliste et ce que dit la source est plus complexe. Elle peut être univoque, où soit la phrase du journaliste soit le propos rapporté fait des « commentaires » sur le contenu de l'autrui, mais ces commentaires peuvent aussi être réciproques. Le journaliste est responsable de construire ces relations. Nous n'avons trouvé que des relations soutenant dans l'introduction étendue. Les sources et le journaliste optent donc pour des points de vue en commun.

Les deux textes dans l'étude de cas se divergent par le nombre des énoncés rapportés qui sont commentés dans l'introduction étendue. Les onze phrases du journaliste dans Texte 1 sont reliées aux cinq énoncés rapportés. Parmi les trois sources dans le texte, une seule s'exprime sans des commentaires du journaliste. Dans Texte 2, seulement deux énoncés rapportés parmi

---

<sup>23</sup> Voir tableaux 2.3 dans l'annexe pour une présentation simplifiée des groupes et des positions prises.

huit sont commentés dans les introductions étendues. Un énoncé rapporté est soutenu par sept phrases. Cependant, ces phrases nous semblent premièrement décrire les participants de la marche dont il est question dans le texte et deuxièmement soutenir l'opinion exprimée. Il y a encore cinq sources dont l'énoncé rapporté n'a pas commenté.

## 4 Conclusion

---

Pour terminer notre mémoire nous résumerons les résultats de notre recherche (4.1) et nous proposerons des pistes pour des recherches ultérieures (4.2). Dans la première sous-section, nous réexaminerons notre problématique, le contexte, la théorie et la méthode pour discuter les résultats de l'analyse et les limites de la recherche. Dans la dernière sous-section, nous expliquerons comment des recherches ultérieures pourront développer les résultats de notre examen.

### 4.1 La position du journaliste dans le débat climatique

Nous avons remarqué que le débat sur le changement climatique semble omniprésent et que ce débat est controversé. Les journalistes, traitant ce débat dans les genres d'information stricte, font entendre de multiples points de vue et de nombreuses optiques en citant des voix externes dans leurs textes. Les lecteurs demandent une présentation « objective » des événements racontés, où l'information stricte est séparée des commentaires. « À partir de 1995, on y a imposé aux journalistes une séparation plus nette », précise Agnès dans son *Manuel de journalisme* (2008 : 65). Martin-Lagardette affirme la nécessité de cette séparation dans *Le guide de l'écriture journalistique* : son premier principe d'une démarche journalistique est « au moins séparer la description du fait de commentaire, de son interprétation » (2003 : 207). Cependant des études ont montré que des articles à l'information stricte peuvent contenir des jugements de la part du journaliste (Fløttum et Gjerstad, 2013 ; White, 2009), et les deux manuels de journalisme discutent même la possibilité d'une écriture objective (Agnès, 2008 : 67 ; Martin-Lagardette, 2003 : 111). Nous avons donc choisi d'étudier la position du journaliste dans le débat sur le changement climatique, plus précisément les positions qu'il prend lorsqu'il présente les opinions d'autrui. Les questions que nous avons posées sont les suivantes (voir 1.3 Problématique) :

1. Qu'ajoute le journaliste au message du discours qu'il rapporte?
2. Quelle est sa position à propos du contenu du discours rapporté ?
3. Par quels marqueurs pouvons-nous identifier la position du journaliste et les positions d'autrui dans son texte ?

Ces questions ont des présuppositions qu'on peut considérer comme des hypothèses. La première question implique que le journaliste ajoute quelque chose au message transmis, ce

que Rosier (2008) affirme, et la deuxième question suppose qu'un journaliste confronté aux perspectives d'autrui prend une position. Dahl et Fløttum (2012 : 402) proposent que la prise de position soit un trait des débats controversés. Cette position peut être neutre ou porter des jugements, elle peut être identifiable ou « cachée », mais elle existe. La dernière question suppose que le journaliste est susceptible de marquer sa position au travers son langage. Nølke, Fløttum et Norén (2004) et Kerbrat-Orecchioni (2012) ont respectivement développé des approches décrivant ces types de marqueurs. Il s'agit des verbes introducteurs, des marqueurs des formes aux confins du discours rapporté, la négation et le connecteur « mais ».

Nous nous sommes servie de ces théories pour identifier des marqueurs de prise de position dans le corpus, ce qui répond à la question de recherche n° 3. Le journaliste peut se positionner en faisant des commentaires dans l'introduction étendue et/ou dans l'introduction immédiate. Les marqueurs dans l'introduction immédiate sont catégorisés selon leur forme. Nous avons voué le plus d'espace aux verbes marqueurs, sans exclure d'autres marqueurs qui se trouvent aux confins du discours rapporté. Puis nous avons identifié ce que le marqueur ajoute au message, pour répondre à la question n° 1. Les ajouts sont tous des jugements et des évaluations manifestés par le marqueur. Pour les verbes, il s'agit du contenu sémantique autre que celui indiquant que l'énoncé rapporté a été dit. En nous basant de l'analyse sémantique des marqueurs, nous avons pu identifier des positions demandées dans la question n° 2. Ce sont des positions affirmatives, négatives, interrogatives, valorisantes, dévalorisantes ou « neutres ».

Nous avons identifié trente-trois verbes introducteurs, et cinq formes aux confins du discours rapporté qui fonctionnent comme des marqueurs des positions prises. Ensuite nous avons analysé ces marqueurs et identifié les jugements et les évaluations qu'ils ont ajoutés au message. Les verbes sont classifiés selon les groupes correspondant aux types de jugements apportés. La construction des groupes est fondée sur les verbes introducteurs du corpus. Nous n'avons pas vérifié si le classement est « universel », à savoir si tous les verbes introducteurs dans la langue française peuvent se placer parmi ces groupes. Une telle étude serait trop vaste pour le type de mémoire dont il s'agit ici. Dans notre travail, nous avons distingué le « type de position » et la position même. P.ex. « alerter » et « réclamer » jugent le contenu de l'énoncé rapporté d'une manière axiologique, mais le résultat du jugement est positif ou négatif. Nous avons décrit exclusivement les positions qui sont prises dans le corpus. La possibilité de se positionner autrement n'est pas poursuivie. Dans les sous-sections qui suivent, nous parcourons les types de positions (4.1.1) et les positions prises (4.1.2) dans notre corpus.

### 4.1.1 Les types de positions

#### **Groupe A – type « admettre »**

Le locuteur rapporté et le journaliste ont évalué le contenu de l'énoncé rapporté comme vrai. La source a semblé valorisée pour dire ce qui est considéré vrai par le journaliste.

Le locuteur rapporté a évalué le propos rapporté comme mauvais et si son énoncé a impliqué qu'il était le responsable des actes dont il parlait, il s'est (auto) évalué comme mauvais aussi. Lorsque toutes les évaluations présentées effectivement viennent du journaliste, c'est lui qui juge le contenu de l'énoncé et la source axiologiquement.

Le journaliste a pu combiner les verbes de ce groupe avec « mais » pour accentuer la positivité du propos qui suit « mais », sans commenter la véracité du propos en question. Ainsi il a pu renforcer l'ethos de sa source aussi. La position du journaliste était donc affirmative et soutenante.

#### **Groupe B – type « affirmer »**

Le locuteur rapporté a évalué le contenu de l'énoncé comme vrai. Le journaliste a soutenu ce jugement en choisissant un verbe affirmatif. Dans le cas où le contenu de l'énoncé était vérifiable, l'emploi du verbe affirmatif nous a paru plus objectif que dans les cas où le propos a exprimé des opinions ou des estimations. Le contenu de l'énoncé n'a pas été jugé axiologiquement, mais quel que soit le résultat de ce jugement, la source pourrait être jugée d'une manière positive : soit comme courageuse pour dire ce qui est négatif, soit comme le messager d'espoir pour partager un contenu positif. En plus, le journaliste a pu valoriser sa source pour dire ce qu'il trouvait vrai. La position du journaliste était alors affirmative, mais le soutien est donné d'une manière discrète.

#### **Groupe C – type « exhorter »**

Le locuteur rapporté a évalué le contenu dans l'énoncé rapporté comme juste. Le journaliste a questionné cette optique en utilisant un verbe qui implique l'existence d'opinions opposantes, et ainsi il a encouragé le lecteur de juger la véracité du propos. Les verbes du groupe C n'ont pas déterminé comment juger axiologiquement le contenu de l'énoncé rapporté. Le lecteur pourrait alors juger le contenu comme vrai ou comme faux, comme bon ou comme mauvais. Cela nous a donné quatre combinaisons de jugements du propos, qui étaient la base de quatre jugements sur la source : 1) Si le contenu était vrai et bon, on a pu juger la source comme

bonne et comme un porteur d'espoir. 2) Si le contenu était vrai et mauvais, on a pu juger la source comme bonne et courageuse. 3) Si le contenu était faux et bon, on a pu juger la source comme un trompeur qui donne l'espoir faux. 4) Si le contenu était faux et mauvais, on a pu juger la source comme un agitateur.

Indépendamment des jugements déjà mentionnés, le journaliste a pu juger la source en se basant sur le jugement axiologique du verbe qu'il a choisi. L'ethos de la source était alors partiellement déterminé par le journaliste. Cette présentation était la manière dont il a pu influencer le jugement de véracité du contenu rapporté. La position du journaliste indique un doute.

### **Groupe D – type « considérer »**

La source de l'énoncé rapporté a évalué le contenu de l'énoncé comme vrai. Le journaliste s'est gardé de questionner la véracité du contenu de l'énoncé rapporté en choisissant un verbe qui n'implique pas l'existence d'autres actants portant d'autres opinions. Cet acte du journaliste pourrait être vu comme une affirmation de la véracité du propos, cependant, il a montré clairement que la source était responsable du propos, et pas lui. L'ethos de la source, constitué par la présentation dans le texte et y compris le verbe introducteur, est donc devenu la manière à examiner dans quelle mesure le journaliste a appuyé le propos rapporté.

Le verbe introducteur de ce groupe n'a pas dirigé le jugement axiologique du contenu de l'énoncé rapporté. Le lecteur était donc libre de juger l'énoncé rapporté et sa source selon les quatre alternatives présentées au groupe C. Pourtant le journaliste a jugé la source, en se basant sur l'évaluation de l'acte locutoire. Le journaliste se tait donc en ce qui concerne le jugement direct de l'énoncé rapporté, mais pas en ce qui concerne le jugement de l'énonciation et de la source.

### **Groupe E – types « alerter », « annoncer » et « dénoncer »**

Il semble que ni la source de l'énoncé rapporté ni le journaliste n'ont jugé dans quelle mesure le contenu de l'énoncé rapporté fût vrai. Même si les verbes ont évité l'évaluation de la véracité des propos, et donc n'ont pas montré au lecteur qu'on avait pu la discuter, le lecteur était libre de juger la véracité seule. Toutefois les verbes du groupe E ont jugé le contenu de l'énoncé comme s'il était vrai : soit en indiquant l'importance du propos, soit en jugeant le propos axiologiquement, soit tous les deux. Le journaliste a présenté le locuteur rapporté comme le juge de ces évaluations, et donc « caché » sa subjectivité.

Le journaliste a jugé ouvertement les sources figurant dans les sous-classes du type « alerter » et « annoncer », mais pas du type « dénoncer ». Ces jugements sont basés soit sur l'évaluation de l'énoncé rapporté (p.ex. la source est quelqu'un qui sait ce qui est important), soit sur l'acte locutoire (la source est quelqu'un qui partage l'information importante).

Nous pouvons observer que ces évaluations du locuteur rapporté pourraient devenir valables aussi pour le journaliste. Si le lecteur a accepté la valorisation du locuteur rapporté pour connaître et distribuer cette information, il est aussi susceptible de valoriser le journaliste pour faire le même acte. L'ethos du journaliste pourrait ainsi être renforcé par le verbe qu'il a élu. Dans le cas où la source semble dépréciée, comme dans le cas de « lancer », le journaliste évite la critique, comme il n'est pas celui qui lance.

### **Groupe F - type « ajouter »**

La question de véracité du contenu de l'énoncé rapporté ne sera pas discutée ou commentée dans ce groupe. Ni le journaliste ni la source ne jugent axiologiquement les propos rapportés. Cependant le journaliste peut juger l'acte locutoire et puis juger la source en se basant sur ce jugement. Et comme toujours, l'ensemble de l'introduction immédiate permet au journaliste d'ajouter des jugements que les verbes introducteurs manquent.

Passons maintenant aux **formes aux confins du discours rapporté**. Les verbes du discours narrativisé peuvent être analysés de la même manière que les verbes des formes canoniques et de formes mixtes. Ils permettent au journaliste d'ajouter des jugements de véracité et des jugements axiologiques. Les énoncés rapportés sans verbes introducteurs, des îlots textuels, les expressions de mise en distance et le mode conditionnel ne confirment ni ne refusent la véracité du propos rapporté. Ces moyens de détacher la responsabilité du journaliste n'ajoutent de jugement axiologique ni sur le contenu, ni sur la source. Ils semblent ainsi « neutres ».

Le journaliste peut influencer comment le lecteur juge la véracité du propos rapporté, en présentant la source du propos d'une manière favorable ou défavorable. Les expressions comme « selon X » et les verbes introducteurs obligent une identification de la source du propos rapporté. Cette identification implique la possibilité de juger la source. Le journaliste peut se servir des énoncés rapportés sans verbe introducteur, des îlots textuels ou des verbes au mode conditionnel pour éviter de mentionner la source. Ainsi il peut se garder d'influencer indirectement le lecteur.

Dans **les introductions étendues**, le journaliste peut juger la véracité et l'axiologie du propos rapporté directement en donnant des commentaires explicites dans l'introduction étendue. Lorsqu'il répète un propos, il en est responsable et ainsi il affirme le contenu. Il peut aussi exprimer des propos qui renforcent le contenu de l'énoncé rapporté. Ainsi il l'affirme d'une manière plus discrète. Lorsque le journaliste parle des sources il peut renforcer ou diminuer leurs crédibilités et donc indirectement influencer la crédibilité de l'énoncé rapporté. Il semble difficile d'éviter de prendre position dans l'introduction étendue. La phrase déclarative implique une position affirmative, la phrase négative est contestante et la question est interrogative. Le conditionnel journalistique laisse le locuteur se garder de montrer sa position, ce qui aussi est une manière de se positionner.

#### 4.1.2 Les positions prises

Quelles positions sont prises dans les textes du corpus ? Et quelle est la relation entre les types de prise de position et la position même ? Nous avons vu qu'il existe en général deux stratégies pour se positionner à propos du contenu de l'énoncé rapporté. La première stratégie est de juger la véracité ou l'axiologie du propos en question directement. La deuxième stratégie est de renforcer ou de diminuer la crédibilité de la source, et ainsi indirectement juger la véracité de l'énoncé rapporté. Le jugement axiologique du contenu de l'énoncé rapporté n'est pas affecté du jugement de la source. Les deux stratégies peuvent être effectuées dans l'introduction immédiate aussi bien que dans l'introduction étendue. Voici les positions prises et les stratégies utilisées pour les exprimer :

Les journalistes se servent des deux stratégies pour **soutenir** l'énoncé rapporté. Commençons par la stratégie directe. Lorsque le journaliste utilise un verbe de groupes A-B, il affirme la véracité du contenu rapporté. La prise de position du journaliste est plus discrète pour les verbes du groupe B parce que l'évaluateur semble être le locuteur rapporté. Dans l'introduction étendue, le locuteur peut répéter le contenu rapporté. Il en est donc responsable, et il soutient ainsi le propos en question. Le journaliste peut aussi présenter l'information qui renforce la véracité de l'énoncé rapporté. Il se garde ainsi d'être responsable du propos même. Ce type de soutien semble plus discret que la répétition. En utilisant des verbes de groupes C-F, les journalistes peuvent renforcer la crédibilité de la source en la présentant d'une manière favorable (dépendant du verbe en question), et ainsi se servir de la deuxième stratégie. Ils peuvent aussi introduire la source ultérieurement dans l'introduction immédiate et/ ou dans l'introduction étendue d'une manière indépendante de la forme du discours rapporté.

Nous avons trouvé peu d'exemples où les journalistes **contestent** le contenu d'un énoncé rapporté. Aucun verbe introducteur ne réfute la véracité du propos rapporté. Un journaliste se sert de la première stratégie dans l'extrait 4, au travers la structure « W. X reconnaît Y mais Z ». Il semble indiquer un désaccord entre la source et lui-même, grâce à l'opposition entre W et Y+Z, manifestée par « mais » dans l'introduction immédiate. La stratégie indirecte, où on dévalorise la source et ainsi diminue son ethos, n'est presque jamais pratiquée. Dans l'extrait où figure « lancer », le journaliste attribue des valeurs positives à la source aussi. La présentation totale est donc nuancée.

Les journalistes ont **questionné** la véracité de certains propos rapportés. Les verbes du groupe C semblent référer à un débat sur les propos introduits où certains non identifiés contestent la véracité du propos. Cependant l'évaluation de la source manifestée par certains de ces verbes (comme p.ex. « expliquer ») semble conduire à un renforcement de l'ethos. La position du journaliste est donc ambiguë. Aucune introduction étendue que nous avons analysée, ne questionne la véracité des énoncés rapportés, ni de manière directe, ni de manière indirecte.

Les journalistes peuvent **éviter de montrer ces optiques** sur la véracité du propos rapporté en choisissant une introduction qui ne juge le contenu rapporté ni ne juge la source de l'énoncé rapporté. Les énoncés rapportés sans introduction et les expressions de mise en distance, semblent ajouter le moins d'information qui pourrait être considérée comme des jugements. En ce qui concerne les verbes, Maingueneau dit : « Le seul verbe réellement neutre serait *dire* » (1993 : 101). « Estimer » et certains des verbes de groupe F y sont proches. Le mode conditionnel inclut la possibilité d'avoir un contenu vrai aussi bien qu'erroné, nous le plaçons donc ici. D'autres formes du verbe forcent le journaliste de soit être responsable d'un propos, soit le contester (p.ex. par la négation). Les introductions étendues n'offrent ainsi peu de manières à rester neutre.

Les journalistes peuvent juger le contenu de l'énoncé rapporté comme **positif** en utilisant certains des verbes du groupe E, notamment « réclamer », « demander » et « souhaiter ». La source de l'énoncé rapporté semble être la source du jugement, donc la prise de position du journaliste n'est pas frappante dans le texte. Les journalistes jugent le contenu de l'énoncé rapporté comme **négatif** d'une manière directe lorsqu'ils se servent de tous les autres verbes de groupe E – type « alerter » et – type « dénoncer » ou lorsqu'ils utilisent les verbes du groupe A. Nous n'avons pas trouvé d'exemple où le journaliste conduit des jugements axiologiques dans l'introduction étendue, ni positif, ni négatif.

Pour conclure, les introductions immédiates et les introductions étendues donnent beaucoup de possibilités de juger et d'évaluer les propos cités. La langue française contient à peu près deux cents verbes introducteurs (Agnès, 2008 : 186). Nous en avons analysé trente-trois. Ils manifestent différents types de positions et différentes positions. Des études antérieures montrent que la variation des verbes introducteurs est plus large dans la presse française que dans la presse anglaise (Fløttum et Gjerstad, 2013). Notre étude affirme que la pratique de varier les verbes introducteurs est toujours courante dans la presse française.

Les résultats de l'analyse des verbes introducteurs montrent que les journalistes prennent souvent des positions, mais qu'ils montrent ces positions d'une manière discrète. Ils ne disent pas explicitement « Je soutiens/conteste/questionne cette optique », mais ils transmettent leurs visions du monde au travers les introductions du discours rapporté. En plus ils laissent parler du monde qui exprime ces optiques. Notre impression générale est que les journalistes ne réfutent ni l'information rapportée par des sources ni leurs optiques. On peut donc se demander s'il s'agit d'une presse qui traite tout le monde de la même manière, ou s'ils évitent de laisser parler les voix avec lesquelles ils ne sont pas d'accord. Dans ce cas-ci, les citations peuvent manifester des argumentations d'autorité. Nous ne pouvons pas vérifier cet aspect, lorsque nous ne connaissons pas la motivation du journaliste d'inclure ou d'exclure une citation de son texte. Pourtant nous considérons ce choix comme subjectif aussi.

L'étude des introductions étendues affirme que les optiques du journaliste et de la source en général sont concordantes. Le discours d'un acteur renforce le discours d'un autre ou bien les discours se renforcent réciproquement. Il semble que le journaliste laisse parler ceux qui affirment ses optiques. Cependant notre analyse est beaucoup trop limitée pour pouvoir confirmer une telle hypothèse.

Il semble que la pratique dans les journaux diverge du principe de distinguer l'information et les commentaires, mais notre étude n'explique pas la raison de cette pratique. Nous ne pouvons pas déterminer si la pratique est un choix conscient du journaliste ou non. Si le journaliste en est conscient, nous ne savons pas s'il essaye d'influencer le lecteur en même temps de passer pour être objectif ou si les jugements indirects sont une conséquence d'une volonté de supprimer des jugements ouverts.

## 4.2 Pistes pour des travaux futurs

Nous avons étudié les moyens pour exprimer la façon dont on se positionne par rapport au discours qu'on cite ou qu'on rapporte. Nous avons brièvement présenté les positions prises dans un corpus limité. Notre étude est ainsi basée sur le texte, le message passé d'un destinataire à un destinataire. Cet objet d'étude limite ce qu'on peut apprendre en ce qui concerne les évaluations et la subjectivité. Nous pensons que les journalistes et les lecteurs peuvent apporter des perspectives pertinentes sur la transmission du message. Des études sur la manière dont les journalistes et les lecteurs évaluent la présence de la subjectivité dans les textes pourraient répondre aux questions dont nous ne pouvons que deviner les réponses. Les journalistes, essayent-ils d'être objectifs en écrivant des reportages ? Trouvent-ils leurs textes objectifs ? Et les lecteurs, trouveront-ils les mêmes reportages neutres ?

Les lecteurs ne lisent pas les textes journalistiques dans un vacuum, ils amènent aussi leurs optiques et leurs opinions à la lecture. Leurs compétences extralinguistiques de sources et de thèmes cités influencent comment ils jugent ces objets. On peut donc se demander : Les lecteurs, sont-ils plus susceptibles de partager l'opinion du journaliste après avoir lu son texte qu'avant ? Gardent-ils leurs positions préétablies ?

En ce qui concerne les travaux futurs en linguistique, il pourrait être intéressant de comparer nos résultats avec d'autres études similaires sur d'autres verbes introducteurs. En catégorisant d'autres verbes introducteurs et en se basant sur le même cadre théorique ; trouverons-nous des catégories similaires ou divergentes ?

Les verbes sur lesquels cette étude se base, sont-ils représentatifs pour la presse française entière ? Il serait intéressant de faire des études quantitatives où nous comparons les verbes introducteurs utilisés dans les genres de type informatif et les genres de type commentaire. Les journalistes, utilisent-ils les mêmes verbes introducteurs lorsque la subjectivité est la bienvenue ? Notre recherche a indiqué un emploi fréquent d'« estimer », cette distribution de verbes est-elle représentative aussi dans un corpus plus élaboré ? Les verbes « subjectifs » ou « objectifs », lesquelles sont les plus fréquents ?

Nous aimerions aussi voir des études sur la voix du journaliste dans d'autres débats. Les journalistes, sont-ils aussi susceptibles de se positionner dans des débats moins controversés ? Voilà quelques questions qui mériteront d'être étudiées dans le domaine du discours rapporté.

# 5 Bibliographie

---

## 5.1 Références

Agnès, Y. (2008 [2002]) *Manuel de journalisme Écrire pour le journal*. Nouvelle édition. Paris, Éditions La Découverte.

Agnès, Y. (2002) *Manuel de journalisme Écrire pour le journal*. Paris, Éditions La Découverte & Syros.

Bakhtine, M. (1978 [1975]) *Esthétique et théorie du roman*. Traduit du russe par D. Oliver. Paris, Éditions Gallimard.

Bakhtine, M. (1970 [1963]) *La poétique de Dostoïevski*. Traduit du russe par I. Kolitcheff. Édition originale de la 2<sup>ème</sup> édition russe. Paris, Éditions du Seuil. (1er éd. en russe : Moscou 1929)

Beauvoir, S. (1949) *Le deuxième sexe I*. Paris, Éditions Gallimard.

Bühler, K. (1982 [1933]) The axiomatization of the language sciences. Traduit de l'allemand par R. Innis. Dans : R. Innis, *Karl Bühler Semiotic foundations of language theory*. New York, Plenum Press. 75-164

Benveniste E. (1966) *Problèmes de Linguistique générale*. Tome 1. Paris, Éditions Gallimard.

Cameron, E. (2011 avant revue) *Development, climate change and human rights. From the margins to the mainstream ?* [En ligne] Papier 123. Washington DC, The World Bank.

Disponible sur :

<<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download;jsessionid=7FFDBDC621AD96786263EAEE63E3A1A7?doi=10.1.1.397.8575&rep=rep1&type=pdf>> [Consulté le 31.07.2015]

COP21. (2015) *Qu'est-ce que la COP21/CMP11 ?* [En ligne] Paris, COP21. Disponible sur :

<<http://www.cop21.gouv.fr/fr/cop21-cmp11/quest-ce-que-la-cop21-cmp11>>

[Consulté le 31.07.15]

Dahl, T. et Fløttum, K. (2014) A linguistic framework for studying voices and positions in the climate debate. *Text & Talk*, Vol. 34(4), p. 401-420.

Ducrot, O. (1984) *Le dire et le dit*. Paris, Les Éditions de Minuit.

Ducrot, O. et Schaeffer, J.-M. (1995) *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Hachette.

Fløttum, K. (2012) *La circulation de voix dans le débat sur le changement climatique : reportages de la COP17 dans la presse française*. Papier présenté dans la conférence : *Rapporter et être rapporté(e) : une affaire de genre(s) ?* Groupe de recherche Ci-dit. Université de Stockholm, le 14-16 juin

Fløttum, K. et Gjerstad, Ø. (2013) *Voix citées dans le discours sur le changement climatique : comparaison de deux textes journalistiques français et anglais*. *Arena Romanistica*, 13, pp. 54-73

Guide Presse (2014) *Presse Quotidienne Nationale : le guide* [En ligne] Roubaix France, Frédéric Rossignol. Disponible sur : <<http://www.press-directory.com/presse-quotidienne/annuaire-presse-quotidienne-nationale.html>> [Consulté le 25.02.2015]

Guide Presse (2014) *Presse Quotidienne Nationale - Journaux Nationaux* [En ligne] Roubaix France, Frédéric Rossignol. Disponible sur : <<http://www.press-directory.com/presse-quotidienne/presse-quotidienne-generaliste.html>> [Consulté le 27.07.2015]

Jacobson, R. (1963) « Linguistique et poétique » dans *Essais de linguistique générale*. Paris, Les Éditions de Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2012 [2009]) *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* 4<sup>ème</sup> édition. Paris, Armand Colin.

Koteyko, N. (2012) «Managing carbon emissions: A discursive presentation of «market-driven sustainability» in the British media» dans *Language and Communication*. Janvier 1 (32) [En ligne] 24-35. Disponible sur: <[http://ac.els-cdn.com/S0271530911000632/1-s2.0-S0271530911000632-main.pdf?\\_tid=7a01c0a0-3f3e-11e5-9aaa-00000aab0f27&acdnat=1439197507\\_24945b1b5200907719d75815ae410a08](http://ac.els-cdn.com/S0271530911000632/1-s2.0-S0271530911000632-main.pdf?_tid=7a01c0a0-3f3e-11e5-9aaa-00000aab0f27&acdnat=1439197507_24945b1b5200907719d75815ae410a08)> [Consulté le 10.08.2015]

*Le nouveau Petit Robert*. (2004 [1993]) Nouvelle édition. Paris, Dictionnaires Le Robert - Sejer

LINGCLIM (2013) *LINGCLIM - Linguistic Representations of Climate Change Discourse and Their Individual and Collective Interpretations*. Project Summary. [En ligne], mis à jour

06.06.2013. Bergen, Université de Bergen. Accessible sur :  
<<http://www.uib.no/en/project/lingclim/31120/project-summary#project-summary>>  
[Consulté le 30.07.2015]

Lyons, J. (1977) *Semantics*. Tome 2. Cambridge, Cambridge University Press.

Maingueneau, D. (1993 [1986]) *Eléments de Linguistique pour le texte Littéraire*. 3<sup>ème</sup> édition. Paris, Dunod.

Martin-Lagardette, J.-L. (2003 [1984]) *Le guide de l'écriture journalistique*. 5<sup>ème</sup> édition. Paris, La Découverte.

Montaigne, M. de (2007 [1595]) *Les essais*. Livre III. Édition établie de la 3<sup>ème</sup> édition posthume. Paris, Éditions Gallimard.

Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004) *ScaPoLine La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Éditions Kimé.

OJD (2015) *Classement Presse Quotidienne Nationale 2014* [En ligne] Paris, OJD. Disponible sur : <<http://www.ojd.com/Chiffres/La-Presses/La-Presses-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>> [Consulté le 25.02.2015]

Organisation des Nations Unies. (23.09.14) *2014 Climate Change Summit Chair's Summary* [En ligne], Organisation des Nations Unies. Disponible sur : <[http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/Climate-Summit-Chairs-Summary\\_26September2014CLEAN.pdf](http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/Climate-Summit-Chairs-Summary_26September2014CLEAN.pdf)> [Consulté le 03.06.2015]

Organisation des Nations Unies (2014) *Sommet 2014 sur le climat. Accélérer l'action*. [En ligne] Organisation des Nations Unies. Accessible sur : <<http://www.un.org/climatechange/summit/fr/>> [Consulté le 04.06.2015]

Pressdisplay (2013-2015) *Advanced Search* [En ligne] Richmond Canada, PressReader. Disponible sur : <<http://library.pressdisplay.com/pressdisplay/viewer.aspx>> [Consulté : 07.10.2015 - 09.10.2015]

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009 [1994]) *Grammaire méthodique du français*. 4<sup>ème</sup> édition entièrement revue « Quadriges ». Paris, Presses Universitaires de France.

Rosier, L. (2008) *Le discours rapporté en Français*. Paris, Editions Ophrys.

Rosier, L. (1999) *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a. Département Duculot.

White, P. R. R. (2009) Media power and the rhetorical potential of the « hard news » report – Attitudinal mechanisms in journalistic discourse. *VAKKI Symposium XXIX "Language and Power"*. [En ligne] (No. 36) p. 30-49. Disponible sur : [http://www.vakki.net/publications/2009/VAKKI2009\\_White.pdf](http://www.vakki.net/publications/2009/VAKKI2009_White.pdf) [Consulté le 31.07.2015]

## 5.2 Corpus

Caramel, L. (2014) A New York, 300 000 personnes pour « sonner l’alarme ». *Le Monde*, le 23 septembre, p. 7

Caramel, L. (2014) A New York, grandes ambitions et timides engagements pour le climat. *Le monde*, le 25 septembre, p.6

Caramel, L. (2014) Climat : Ban Ki-moon presse les Etats d’agir. *Le Monde*, le 23 septembre, p. 7

Caramel, L. (2014) La lutte contre le réchauffement n’est pas l’ennemie de la croissance. *Le monde*, le 17 septembre, p.5

Court, M. (2014) Climat : quinze mois pour trouver un accord. *Le Figaro*, le 23 septembre, p. 9

Court, M. (2014) La France promet 1 milliard d’euros pour le Fonds vert d’aide aux pays vulnérables. *Le Figaro*, le 24 septembre, p.11

Court, M. (2014) Public et privée s’allient pour sauver la forêt. *Le Figaro*, le 24 septembre, p. 11

De Mayer, K. (2014) 125 chefs d’Etat et de gouvernement au chevet du climat à New York. *Les Echos*, le 23 septembre, p. 8

De Mayer, K. (2014) Gouvernants et entreprises se mobilisent pour le climat. *Les Echos*, le 24 septembre, p. 10

De Meyer, K. (2014) La RATP veut faire de Paris une vitrine des bus propres. *Les Echos*, le 25 septembre, p. 16

Fay, P. (2014) Les Rockefeller se détournent de l'énergie fossile. *Les Echos*, le 23 septembre, p. 8

Mouchon, F. (2014) C'est maintenant qu'il faut se mobiliser pour le climat, *Aujourd'hui en France*, le 20 septembre, p. 10

Mouchon, F. (2014) Climat et pollution, un cocktail détonant. *Aujourd'hui en France*, le 24 septembre, p. 10

Quiret, M. (2014) Les zinzins réclament un prix pour le carbone. *Les Echos*, le 24 septembre, p. 22

### **5.3 Sites consultés pour les définitions des verbes introducteurs:**

Admettre. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/admettre/1123?q=admettre#1113>>

[Consulté le 29.04.2015].

Affirmer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/affirmer/1481?q=affirme#1476>>

[Consulté le 29.04.2015].

Ajouter. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ajouter/1986?q=ajouter#1984>>

[Consulté le 25.05.2015].

Alerter. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alerter/2174?q=alerter#2176>>

[Consulté le 25.05.2015].

Annoncer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/annoncer/3665?q=annoncer#3664>>

[Consulté le 25.05.2015].

Assurer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/assurer/5921?q=assurer#5902>>

[Consulté le 29.04.2015].

Avertir. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/avertir/7056?q=avertir#7022>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Confirmer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/confirmer/18106?q=confirmer#17997>>  
[Consulté le 29.04.2015].

Considérer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/considérer/18387?q=considérer#18284>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Convenir. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/convenir/18968?q=convenir#18857>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Croire. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/croire/20610?q=croire#20494>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Déclarer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/déclarer/22226?q=declarer#22108>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Demander. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/demander/23193?q=demander#23076>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Dénoncer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dénoncer/23598?q=dénoncer#23479>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Déplore. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/déplore/23824?q=déplore#23701>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Détailler. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/detailler/24750?q=detailler#24632>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Estimer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/estimer/31188?q=estimer#31111>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Exhorter. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exhorter/32123?q=exhorter#32046>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Expliquer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/expliquer/32273?q=expliquer#32194>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Garantir. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/garantir/36079?q=garantir+#36035>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Glisser. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/glisser/37142?q=glisser#37090>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Insister. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/insister/43350?q=insister#43254>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Lancer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lancer/46124?q=lancer#46054>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Lire. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lire/47373?q=lire#47304>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Plaider. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plaider/61312?q=plaider#60907>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Pointer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pointer/62016?q=pointer#61318>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Prévenir. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/prévenir/63866?q=prévenir#63149>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Rappeler. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rappeler/66511?q=rappeler#65762>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Réclamer. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/réclamer/67052>> [Consulté le 07.05.2015].

Reconnaître. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/reconnaître/67118?q=reconnaître+#66364>>  
[Consulté le 07.05.2015].

Répéter. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/répéter/68377?q=répéter#67630>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Souhaiter. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/souhaiter/73654?q=souhaiter#72828>>  
[Consulté le 25.05.2015].

Souligner. *Larousse* [En ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur:  
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/souligner/73680?q=souligner#72855>>  
[Consulté le 25.05.2015].

# Annexe

---

1. Définitions des verbes introducteurs
2. Tableaux
  - 2.1. Les occurrences des verbes introducteurs et le nombre d'extraits analysés
  - 2.2. La distribution des verbes introducteurs selon le texte
  - 2.3. Les types de positions et les positions prises
3. Extraits
  - 3.1. Formes canoniques et mixtes
    - 3.1.1. Groupe A
    - 3.1.2. Groupe B
    - 3.1.3. Groupe C
    - 3.1.4. Groupe D
    - 3.1.5. Groupe E
    - 3.1.6. Groupe F
  - 3.2. Formes aux confins du discours rapporté
    - 3.2.1. Le discours narrativisé
    - 3.2.2. Les énoncés rapportés sans verbe introducteur
    - 3.2.3. Les îlots textuels
    - 3.2.4. Les expressions de mise en distance
    - 3.2.5. Le conditionnel
4. Les textes du corpus
  - 4.1. « Climat et pollution, un cocktail détonant »
  - 4.2. « A New York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme » »

# 1 Définitions des verbes introducteurs

---

Les définitions sont rangées en ordre alphabétique.

Admettre : « Concéder quelque chose à quelqu'un, l'accepter » et « Reconnaître que quelque chose est vrai, exact, fondé » (Admettre, 2015)

Affirmer: « Assurer fermement la véracité de quelque chose ; soutenir, certifier » (Affirmer, 2015)

Ajouter : « Dire en plus de ce qui a déjà été dit » (Ajouter, 2015)

Alerter : « Avertir d'un danger quelqu'un, une collectivité, pour leur permettre d'agir, de prendre des mesures de protection » (Alerter, 2015)

Annoncer : « Faire connaître une nouvelle, un événement ; communiquer » (Annoncer, 2015)

Assurer: « Affirmer à quelqu'un que ; donner pour vrai que » (Assurer, 2015)

Avertir : « Prévenir quelqu'un de quelque chose, l'en informer, attirer l'attention de quelqu'un sur un fait » (Avertir, 2015)

Confirmer : « Affirmer, parce qu'on est bien informé, autorisé à le faire ou après un certain temps de réflexion, que ce qui a été dit, demandé ou fixé auparavant est (toujours) valable » (Confirmer, 2015)

Considérer : « Juger quelque chose, quelqu'un, lui attribuer telle ou telle qualité » (Considérer, 2015))

Convenir : « Admettre quelque chose, le reconnaître comme vrai ; confesser » (Convenir, 2015)

Croire : « Tenir quelqu'un pour sincère ; se fier à lui » (Croire, 2015)

Déclarer : « Porter publiquement quelque chose à la connaissance d'un groupe, d'une institution, du public, ou affirmer quelque chose avec assurance, solennité à quelqu'un » (Déclarer, 2015)

Dénoncer : « Révéler quelque chose, le faire connaître publiquement comme néfaste » (Dénoncer, 2015)

Demander : « Faire savoir à quelqu'un ce que l'on veut obtenir (de lui) » ou « Exprimer un souhait, désirer, souhaiter » (Demander, 2015)

Déplorer. « Regretter vivement quelque chose, trouver cela fâcheux » (Déplorer, 2015)

Détailler : « Énumérer quelque chose dans tous ses détails » ou « Passer en revue tous les éléments d'un ensemble, examiner quelqu'un, quelque chose dans le détail, de manière approfondie » (Détailler, 2015)

Estimer : « Considérer après réflexion que, émettre l'opinion que, regarder quelqu'un ou quelque chose comme ; considérer, croire » (Estimer, 2015)

Exhorter : « Tenter d'amener quelqu'un à quelque chose par des encouragements, par la persuasion, les prières, etc. » (Exhorter, 2015)

Expliquer : « Montrer quelque chose à quelqu'un, le lui dire en détail ; faire comprendre »  
Garantir : « Donner quelque chose comme sûr, vrai, certain, sous sa responsabilité ; assurer, répondre de, certifier » (Expliquer, 2015)

Garantir : « Donner quelque chose comme sûr, vrai, certain, sous sa responsabilité ; assurer, répondre de, certifier » (Garantir, 2015)

Glisser : « Se déplacer d'un mouvement uniforme et continu sur une surface lisse, unie, sans aspérité, ou donner cette impression » (Glisser, 2015)

Insister : « Continuer à faire quelque chose, persévérer » (Insister, 2015)

Lancer : « Dire quelque chose de manière soudaine, inattendue ou de manière assez violente » (Lancer, 2015)

Lire : « Prendre connaissance du contenu d'un texte par la lecture » (Lire, 2015)

Plaider : « Présenter des arguments pour appuyer ou attaquer quelqu'un, quelque chose » (Plaider, 2015)

Pointer : « Signaler, mettre en lumière ; dénoncer » (Pointer, 2015)

Prévenir : « Annoncer à l'avance quelque chose à quelqu'un, le mettre au courant de ce qui va se produire, pour qu'il ne soit pas pris au dépourvu » (Prévenir, 2015)

Rappeler : « Remettre quelque chose en mémoire à quelqu'un » (Rappeler, 2015)

Réclamer : « Exiger quelque chose de quelqu'un comme une obligation, comme juste » et « Imposer quelque chose comme nécessaire » (Réclamer, 2015)

Réjouir : Mettre quelqu'un en joie (Réjouir, 2015)

Reconnaître : « Accepter quelque chose, le tenir pour vrai ou réel, l'admettre, le constater » (Reconnaître, 2015)

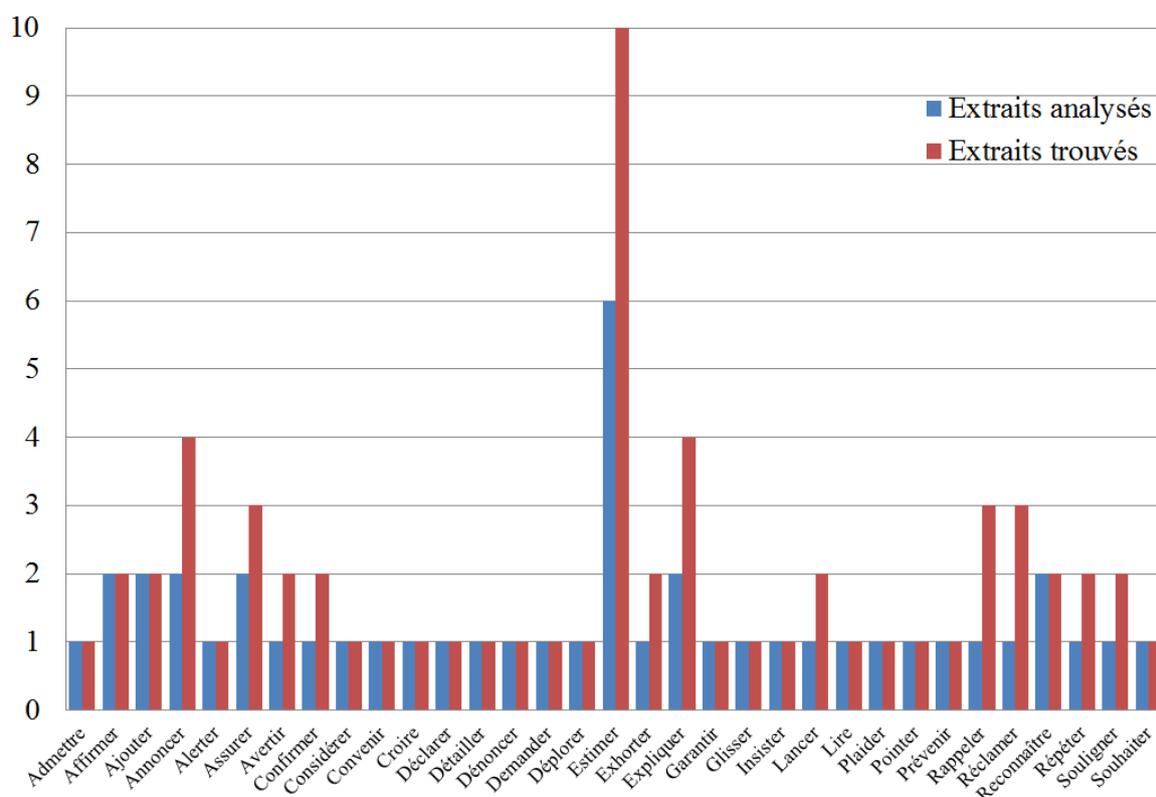
Répéter : « Exprimer, redire ce que soi-même ou un autre a déjà dit ; contenir une nouvelle fois ce propos, cette idée » (Répéter, 2015)

Souhaiter : « Désirer quelque chose, en former le vœu, le souhait » (Souhaiter, 2015)

Souligner : « Mettre quelque chose en valeur, le faire ressortir » (Souligner, 2015)

## 2 Tableaux

### 2.1 Les occurrences des verbes introducteurs et le nombre d'extraits analysés



## 2.2 La distribution des verbes introducteurs selon le texte

	Aujourd'hui en France		Le Figaro		Le Monde		Les Echos		Le Monde		Le Figaro		Le Monde		Les Echos		Le Monde		Le Figaro				
	(AeF 20.09.14)	(AeF 24.09.14)	(LF 23.09.14)	(LF 24.09.14 A)	(LF 24.09.14 B)	(LM 17.09.14)	(LM 23.09.14 A)	(LM 23.09.14 B)	(LM 25.09.14)	(LE 23.09.14 A)	(LE 23.09.14 B)	(LE 24.09.14 A)	(LE 24.09.14 B)	(LM 17.09.14)	(LM 23.09.14 A)	(LM 23.09.14 B)	(LM 25.09.14)	(LE 23.09.14 A)	(LE 23.09.14 B)	(LE 24.09.14 A)	(LE 24.09.14 B)		
Groupe A																							
Admettre																							
Convenir																							
Reconnaitre																							
Groupe B																							
Affirmer																							
Assurer																							
Confirmer																							
Garantir																							
Groupe C																							
Exhorter																							
Expliquer																							
Insister																							
Plaider																							
Groupe D																							
Considérer																							
Croire																							
Estimer																							
Groupe E1																							
Alerter																							
Avertir																							
Prévenir																							
Réclamer																							
E2																							
Annoncer																							
Déclarer																							
Pointer																							
Rappeler																							
Souigner																							
E3																							
Dénoncer																							
Demander																							
Deplorer																							
Souhaiter																							
Lancer																							
Groupe F																							
Ajouter																							
Détailler																							
Glisser																							
Lire																							
Répéter																							
Mots par texte:	420	503	6	568	167	604	876	531	920	991	592	337	585	614	476								
Nombre des DR	2	6	1	1	2	5	6	7	6	10	1	2	7	5	3								
Mots du texte/nombre des DR	210	84	84	568	84	121	146	76	184	99	592	169	84	123	159								

## 2.3 Les types de positions et les positions prises

	L'énonciation	La source	L'énoncé rapporté
Groupe A – type admettre	Axiologique +	→ Axiologique + Axiologique -	Véracité affirmée Véracité affirmée
Groupe B – type affirmer	Axiologique +	→ Axiologique +	Véracité affirmée
Groupe C – type exhorter	Axiologique +/-	→ Crédibilité+/-	→ Véracité questionné Véracité affirmée
Groupe D – type considérer	(Axiologique +)	(→ Crédibilité +)	(→ Véracité +) Véracité proposée
Groupe E – type alerter	Axiologique + → Importance +	→ Axiologique + (→ Crédibilité +)	Axiologique +/ – Importance +
– type annoncer	(→ Importance +)	→ Axiologique + (→ Crédibilité +)	Importance +
– type dénoncer			Axiologique -
–type lancer	Axiologique -	→ Axiologique -	
Groupe F – type ajoute	(Description)		(Description)
<p>La source du jugement est le locuteur</p> <p>La source du jugement est le locuteur rapporté</p> <p>Des flèches montrent que le jugement en question est une cause du jugement précédent</p> <p>Des parenthèses autour des jugements montrent qu'ils ne sont pas valables pour tous verbes dans le groupe.</p>			

## 3 Extraits

---

### 3.1 Les formes canoniques et mixtes

Les verbes introducteurs sont catégorisés selon leurs groupes. Des extraits examinés dans l'analyse aussi bien que les extraits non-mentionnés sont inclus.

#### 5.3.1 Groupe A -type « admettre »

##### **Admettre**

« On ne l'aurait certainement pas fait si Greenpeace ne nous avait pas bousculés », a admis Paul Polman, directeur exécutif d'Unilever, le géant anglo-néerlandais des produits de consommation courante. (LM 25.09.14)

##### **Convenir**

La France, qui, en tant que présidente de la future Conférence de Paris, avait un temps rêvé de voir les chefs d'Etat annoncer de la tribune des Nations unies des objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, convient désormais « qu'il est un peu trop tôt ». (LM 23.09.14 B)

##### **Reconnaître**

Philippe Desfossés reconnaît par exemple que l'empreinte carbone de son fonds actions de 4 milliards d'euros est de 19 % inférieure à celui de l'indice moyen, mais qu'il s'agit d'une conséquence indirecte de leurs politiques ISR [politiques d'investissements responsables]. (LE 24.09.14 B)

« Agir pour atténuer le réchauffement conduira à une augmentation des coûts, car il faudra notamment investir dans les énergies renouvelables, reconnaît l'Ineris. Mais l'impact de ces mesures sur les concentrations de polluants aura pour conséquence une réduction des dépenses de santé liées à la pollution de l'air. » (AeF 24.09.14)

#### 3.1.1 Groupe B - type « affirmer »

##### **Affirmer**

« Consommer des fruits de saison produits localement, ne plus jeter un tiers de ce qu'on achète, réparer plutôt que jeter, faire du covoiturage, nous sommes de plus en plus nombreux à le faire, affirme le porte-parole de France Nature Environnement, Benoît Hartmann. Et ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves. » (AeF20.09.14)

« Il est possible d'alimenter la totalité des foyers en énergie renouvelable, affirme l'acteur Mark Ruffalo, membre du mouvement The Solutions Project. Nous ne sommes plus au moment où nous nous demandions ce qu'il fallait faire et cela donne de l'espoir. » (LM 23.09.14 A)

## Assurer

« Nous pensions pouvoir atteindre cet objectif en 2015, ce sera en 2020 », assure Jeff Seabright, responsable du développement durable au sein de l'entreprise. (LF 24.09.14 B)

« Je les ai menacées si elles n'agissaient pas, et cela a fonctionné », assure le magistrat. (LF 24.09.14A)

« Nous allons faire des efforts encore plus importants. Nous prendrons des mesures supplémentaires pour réduire l'intensité carbone de notre économie, augmenter la part des énergies renouvelables et la reforestation », a assuré le vicepremier ministre Zhang Gaoli, qui représentait la Chine. (LM 25.09.14)

## Confirmer

A New York, les banques multilatérales de développement confirmeront de leur côté qu'elles financeront davantage de projets dans l'économie verte. (LM 23.09.14 B)

Les pays en développement ont confirmé qu'ils n'entendaient pas être de simples victimes. (LM 25.09.14)

## Garantir

De son côté, Unilever s'est engagé à ne s'adresser qu'à des fournisseurs d'huile de palme garantissant que leur produit n'était pas le fruit de la déforestation. (LF 24.09.14 B)

### 3.1.2 Groupe C – type « exhorter »

## Exhorter

« Soyons capables de réenchanter le monde, de donner à la jeunesse du monde l'espoir qu'elle vivra mieux que nous », a exhorté le président français, appelant encore à remporter la « bataille contre le temps, contre l'indifférence et les profits qui altèrent jusqu'à l'équilibre du monde ». (LE 24.09.14 A)

« Il faut créer un marché et stimuler la concurrence entre fabricants. Nous avons la chance, en Europe, d'avoir une industrie du bus très innovante, profitons-en », exhorte Pierre Mongin, (LE 25.09.14)

## Expliquer

« Les impacts de la transition énergétique ont jusqu'à présent été surestimés, comme ont été minimisés les bénéfices », explique le rapport Stern. (LM 17.09.14)

Harvard qui explique sur son site que son fonds de 32,7 milliards est «une ressource et pas un instrument d'action sociale ou de changement politique». (LE 23.09.14 B)

« En l'état actuel des choses, sur la base du prix des prototypes, cela coûterait 2 milliards d'euros de remplacer toute notre flotte. A comparer à un coût de 1,1 milliard d'euros si nous

remplacements à l'identique notre parc actuel de 4.500 bus », explique Pierre Mongin. (LE 25.09.14)

« Il faut taxer la pollution en faisant payer chaque tonne de CO<sub>2</sub> relâchée dans l'atmosphère », plaide Nicolas Stern, en expliquant que c'est à cette seule condition que les investissements se porteront sur des technologies propres aujourd'hui abondantes et dont les prix ont beaucoup baissé. (LM 17.09.14)

### **Insister**

« Les modèles économétriques ont jusqu'à présent surestimé les impacts de la transition énergétique comme ils en ont minimisé les bénéfices », insiste-t-il [Nicolas Stern]. (LM 17.09.14)

### **Plaider**

« Il faut taxer la pollution en faisant payer chaque tonne de CO<sub>2</sub> relâchée dans l'atmosphère », plaide Nicolas Stern, en expliquant que c'est à cette seule condition que les investissements se porteront sur des technologies propres aujourd'hui abondantes et dont les prix ont beaucoup baissé. (LM 17.09.14)

## **3.1.3 Groupe D -type « considérer»**

### **Considérer**

Depuis la publication de sa première somme sur l'économie du climat, en 2006, dans laquelle il prédisait un effondrement du produit intérieur brut (PIB) mondial de 5 % à 20 % d'ici à 2050 si les gouvernements ne s'attaquaient pas au réchauffement, le lord anglais, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, a acquis une notoriété peu contestée parmi ceux, de plus en plus nombreux, qui considèrent que le réchauffement n'est plus une question scientifique mais économique. (LM 17.09.14)

### **Croire**

La déforestation en toute impunité devient néanmoins plus difficile, veut croire David Kaimowitz (LF 24.09.14 B)

### **Estimer**

« Il n'y a pas de petits gestes pour faire baisser la facture climatique dès lors qu'on les multiplie », estime Nadia Boeglin, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). (AeF20.09.14)

L'Ineris estime qu'une politique climatique ambitieuse permettrait à l'Union européenne (UE) de réduire de 62 Mds€ chaque année ses dépenses de santé. (AeF 24.09.14)

« Il y a encore une dizaine d'années, nous n'aurions pas pu réunir ce genre de personnes autour d'une même table », estime Penny Davis, en charge de la question climatique à la fondation. (LF 24.09.14 B)

Mais, là encore, le rapport estime qu'il y aura peu de pertes d'emplois. (LM 17.09.14)

Alors que plusieurs centaines de milliers de personnes sont descendues, dimanche, dans les rues de nombreuses villes pour rappeler l'urgence d'agir, l'ONG Oxfam estime qu' « aucun gouvernement ne peut quitter New York avec la satisfaction du devoir accompli » (LM 25.09.14)

Romain Benicchio, porte-parole d'Oxfam France, estime l'avancée modeste : « L'annonce d'une contribution de 1 milliard de dollars, soit 776 millions d'euros est un timide premier pas. De plus, trop de questions restent en suspens sur le détail de cette contribution. La question est notamment de savoir s'il s'agit véritablement de nouveaux financements. » (LE 24.09.14 A)

Le groupe C40 Cities Climate Leadership Group, qui réunit les maires de très grandes villes, estime que les municipalités peuvent réduire leurs émissions de 8 gigatonnes d'ici à 2050, en augmentant leur efficacité énergétique, leur gestion des déchets et bien sûr leur réseau de transport. (LE 24.09.14 A)

Mardi, lors du sommet climat, le C40 Cities Climate Leadership Group, structure qui réunit des mégacités du monde entier, a estimé que les municipalités pourraient réduire leurs émissions annuelles de gaz carbonique de 8 gigatonnes d'ici à 2050, en augmentant leur efficacité énergétique, la gestion des déchets, et... leur réseau de transport. (LE 25.09.14)

« Nous sommes chargés de veiller aux retraites des fonctionnaires à 30-40 ans d'horizon. Comme le réchauffement climatique fait peser un risque sur nos actifs à long terme, nous nous devons de peser dans le débat », estime Philippe Desfossés, dirigeant de l'établissement. (LE 24.09.14 B)

Stanislas Dupré, fondateur du think tank 2 Degrees Investing, estime que les déclarations d'intention des 340 zinzins sont une première étape, mais restent bien peu engageante. (LE 24.09.14 B)

### 3.1.4 Groupe E

#### 5.3.1.1 - Type « alerter »

##### **Alerter**

DES CANICULES et des inondations à répétition, des tempêtes plus violentes, des communes menacées par l'élévation du niveau de la mer... et toujours autant de pics de pollution — le seuil de pollution aux particules fines devrait de nouveau être franchi aujourd'hui en Ile-de-France, a alerté la préfecture de police de Paris. (AeF 24.09.14)

##### **Avertir**

« Mais si on ne fait rien pour le climat, les législations sur la qualité de l'air seront inopérantes, avertit Laurence Rouil. On va réduire nos émissions d'oxyde d'azote, de composés organiques volatiles, mais comme il fera beaucoup plus chaud parce qu'on n'aura rien fait pour le climat, les efforts consentis sur la qualité de l'air seront à long terme inopérants. » (AeF 24.09.14)

« Paris doit être le point de départ d'un nouveau développement pour le monde », a averti le président, François Hollande. (LM 25.09.14)

### **Prévenir**

« Si nous sommes le seul continent à faire des efforts, nous n'y arriverons pas, prévient Laurence Rouïl. D'autant que, lors de certains pics de pollution, entre 10 et 60 % des polluants qui nous touchent sont importés. » (AeF 24.09.14)

### **Réclamer**

« Les dirigeants doivent clairement réaffirmer leur soutien à un accord global ayant pour objectif de limiter la hausse des températures à 2 °C et dire qu'ils vont engager leur économie sur la voie d'une décarbonisation totale à l'horizon 2050 », réclame au minimum l'économiste britannique Nicholas Stern. (LM 23.09.14 B)

Polonais aussi, qui, comme perdus dans cette marée humaine, s'accrochent à une pancarte réclamant « une énergie propre pour la Pologne ». (LM 23.09.14 A)

Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, a réclamé « des annonces audacieuses ». (LE 23.09.14 A)

#### **5.3.1.2 - Type « annoncer »**

### **Annoncer**

Le président français François Hollande a annoncé à New York que la France « contribuera(it) à hauteur de 1 milliard de dollars » au Fonds vert de l'ONU pour le climat. (LF 24.09.14 A)

Pour donner force à ses paroles, François Hollande a annoncé que la France « contribuera à hauteur de 1 milliard de dollars » au Fonds vert de l'ONU pour le climat (un montant équivalent à celui annoncé par l'Allemagne). (LE 24.09.14 A)

« Nous avons tous un rôle à jouer », a lancé le président des îles Marshall, Christopher Loeak, en annonçant que son pays adopterait d'ici mars 2015 un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. (LM 25.09.14)

En mai dernier, Stanford avait annoncé qu'elle n'investirait plus dans les compagnies minières. (LE 23.09.14 B)

### **Déclarer**

« Nous sommes absolument convaincus que, si John Rockefeller était en vie aujourd'hui, il se désengagerait des énergies fossiles et investirait dans les énergies propres et renouvelables », a déclaré Stephen Heintz, héritier du fondateur de la Standard Oil. (LE 23.04.14 A)

### **Pointer**

Même si Kumi Naidoo, le directeur de Greenpeace, a pointé les limites de ces démarches :  
« Les engagements volontaires ne peuvent pas remplacer les politiques publiques. Les gouvernements doivent prendre des lois et les faire appliquer. » (LM 25.09.14)

### **Rappeler**

Plutôt que de condamner les lampistes de la déforestation, il s'est attaqué aux entreprises de distribution en leur rappelant qu'elles étaient responsables si leurs fournisseurs détruisaient la forêt. (LF 24.09.14 B)

Les émissions américaines ont baissé de 13 % entre 2007 et 2013, a rappelé Jason Furman, le président du Conseil des conseillers économiques de la Maison-Blanche. (LE 24.09.14 A)

Il [le vice premier ministre Zhang Gaoli] a rappelé que son pays, qui s'est engagé à diminuer son intensité carbone de 40 % à 45 % d'ici 2020 par rapport à 2005, atteindrait son objectif. (LM 25.09.14)

### **Souligner**

Aujourd'hui, « les communautés locales sont regroupées et bien mieux organisées », souligne David Kaimowitz, directeur du développement durable de la fondation. (LF 24.09.14 B)

«La protection de la forêt représente l'une des moins onéreuses solutions au changement climatique », souligne la déclaration de New York. (LE 24.09.14 A)

### **5.3.1.3 - Type « dénoncer »**

#### **Demander**

Les pays en développement demandent que la première capitalisation du Fonds vert, qui sera bouclée en novembre, soit comprise entre 10 et 15 milliards de dollars. (LM 23.09.14 B)

#### **Dénoncer**

Un exercice d'autant plus délicat après les manifestations qui ont rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le monde pour dénoncer « trop de discours et pas assez d'actions ». (LM 23.09.14 B)

#### **Déplorer**

« Notre place est ici car nous serons les premiers à disparaître si rien n'est fait. La pression de la société civile est la seule chose qui puisse obliger les Etats à agir », déplore Tommy Remengesau, le président de Palau. (LM 23.09.14 A)

#### **Souhaiter**

Il [François Hollande] souhaite une « règle commune adaptée aux différents niveaux de développement ». (LE 24.09.14 A)

### 5.3.1.4 – Type « lancer »

#### Lancer

Les victimes de l'ouragan Sandy, qui a frappé la Côte est en 2012, sont là pour témoigner de la réalité du changement climatique : « Nous ne voulons pas de fausses solutions » , lance sous les applaudissements Elizabeth Yeampierre, directrice d'Uprose, l'une des associations venues en aide aux victimes. (LM 23.09.14 A)

« Nous avons tous un rôle à jouer » , a lancé le président des îles Marshall, Christopher Loeak, en annonçant que son pays adopterait d'ici mars 2015 un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> . (LM 25.09.14)

### 3.1.5 Groupe F – type « ajouter »

#### Ajouter

L'usage des photos satellites, de Twitter ou même des drones pour surveiller leur territoire est en pleine expansion. Ces communautés représentent donc désormais une force d'opposition sérieuse pour les entreprises ou les gouvernements, « mais aussi une entité bien identifiée avec qui il est plus facile de parler » , ajoute-t-il [David Kaimowitz]. (LF 24.09.14 B)

« Fixer une date à partir de laquelle les émissions de CO<sub>2</sub> devront diminuer est aussi à l'agenda du gouvernement » , a-t-il ajouté [le vicepremier ministre Zhang Gaoli]. (LM 25.09.14)

#### Détailler

« Il y aura aussi davantage de feux de forêt (émetteurs de particules fines) et de poussières en suspension dans l'air liées à l'assèchement des sols » , détaille Laurence Rouïl, responsable du pôle modélisation environnementale à l'Ineris. (AeF 24.09.14)

#### Glisser

Juste avant, il glisse : « Après avoir marché avec ces hommes et ces femmes, je me sens maintenant le secrétaire général du peuple. » (LM 23.09.14 A)

#### Lire

Dans le flot des anonymes se dressent des pancartes hostiles à l'exploitation des gaz de schiste : « Ne fracturez pas nos vies » , peut-on lire sur l'une d'elles. (LM 23.09.14 A)

#### Répéter

« Nous devons laisser les énergies fossiles sous terre si nous voulons éviter les pires impacts du réchauffement » , répète Sandra Steingraber, à la tête du mouvement « anti-fracking » qui a réussi à convaincre les autorités new-yorkaises d'adopter un moratoire sur la fracturation hydraulique. (LM 23.09.14 A)

En tee-shirt et baskets, Ban Ki-moon est lui aussi descendu dans la rue pour répéter aux chefs d'Etat qu'il réunira mardi en sommet extraordinaire : « Il n'y a plus de temps. ».  
(LM 23.09.14 A)

## 3.2 Les formes aux confins du discours rapporté

### 3.2.1 Discours narrativisé :

A une semaine du Sommet extraordinaire sur le climat, convoqué mardi 23 septembre à New York par le secrétaire général des Nations unies, c'est pourtant la thèse défendue par l'économiste Nicolas Stern et l'ancien président mexicain, Felipe Calderon, dans un rapport intitulé « Une meilleure croissance pour un meilleur climat ». (LM 17.09.14)

On l'appelle déjà « le sommet de Ban », car c'est à titre personnel que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a invité les chefs d'Etat à se réunir, mardi 23 septembre à New York, à la veille de l'assemblée générale pour un sommet extraordinaire sur le climat.  
(LM 23.09.14 B)

Elles sont résumées dans un « plan d'action en dix points ». (LM 17.09.14)

### Discours narrativisé + îlot textuel

A l'horizon 2025, la régie parisienne ambitionne d'avoir une flotte « entièrement décarbonée, avec zéro émission de gaz carbonique, zéro émission de particules fines et zéro bruit » .  
(LE 25.09.14)

On l'appelle déjà « le sommet de Ban », car c'est à titre personnel que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a invité les chefs d'Etat à se réunir, mardi 23 septembre à New York, à la veille de l'assemblée générale pour un sommet extraordinaire sur le climat.  
(LM 23.09.14 B)

C'est ce que Ban Ki-moon a appelé « l'agenda des solutions » . (LM 23.09.14 B)

Il y a un an, lord Stern et Felipe Calderon, entourés d'une commission composée d'anciens responsables politiques, de dirigeants d'entreprise tel Paul Polman, le PDG d'Unilever, ou de banquiers tel Chad Holliday, le président de Bank of America, avaient promis de faire la démonstration inverse en travaillant « l'esprit ouvert » et « en écoutant sérieusement ceux qui nous disent que la transition énergétique peut faire du mal » . (LM 17.09.14)

Des compagnies d'assurances ont promis de multiplier par dix leur portefeuille « décarboné » d'ici 2020. (LM 25.09.14)

François Hollande rappelait sa détermination « pour obtenir l'accord universel sur le climat dont la communauté internationale a besoin de façon urgente ». (LF 23.09.14)

François Hollande a par ailleurs rappelé sa volonté de parvenir « à un accord global et ambitieux » lors de la Conférence sur le climat que la France accueillera à Paris en décembre 2015, six ans après l'échec de celle de Copenhague. (LE 24.09.14 A)

La route vers Paris reste donc ouverte et les discussions vont pouvoir se poursuivre avec « du vent dans les voiles », comme s'en est réjouie la directrice exécutive de la Convention climat, Christiana Figueres. (LM 25.09.14)

Des géants de l'agroalimentaire se sont également dits prêts à « nettoyer » leur chaîne d'approvisionnement en écartant tout produit issu de la déforestation, en particulier dans les filières du soja, de l'huile de palme et du boeuf. (LM 25.09.14)

Et l'Ethiopie souhaite devenir « carbone neutre » en 2025. (LM 25.09.14)

### 3.2.2 DR sans verbe introducteur :

[« La]Lutte contre le changement climatique et croissance économique peuvent aller de pair » : l'idée prend à rebrousse-poil l'opinion généralement admise qui fait de la protection de l'environnement, et du climat en particulier, l'ennemi de la prospérité. (LM 17.09.14)

« Il est indispensable que cette transition s'inscrive dans un accord international sur le climat » qui garantisse que chaque Etat, de manière équitable, prendra sa part du fardeau. (LM 17.09.14)

« Les zinzins sont très éloignés des projets concrets d'investissements des industriels. » (LE 24.09.14 B)

### 3.2.3 Ilots textuels:

#### L'îlot textuel est un appellatif :

Tel est l'engagement de la «déclaration de New York sur la forêt », adoptée par des gouvernements, entreprises, représentants des peuples autochtones et ONG dans le cadre du sommet sur le climat organisé mardi par Ban Ki-moon en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. (LF 24.09.14A)

A une semaine du Sommetextraordinaire sur le climat, convoqué mardi 23 septembre à New York par le secrétaire général des Nations unies, c'est pourtant la thèse défendue par l'économiste Nicolas Stern et l'ancien président mexicain, Felipe Calderon, dans un rapport intitulé « Une meilleure croissance pour un meilleur climat ». (LM 17.09.14)

Elles sont résumées dans un « plan d'action en dix points ». (LM 17.09.14)

Dans le secteur financier, des investisseurs institutionnels se sont engagés à placer 100 milliards de dollars d'ici fin 2015 sur des titres « verts ». (LM 25.09.14)

Paris compte par exemple disposer d'une flotte de bus « zéro émission » d'ici à 2025. (LE 24.09.14 A)

Le rapport ne fait pas de recommandation sur le montant de la « prime carbone » qu'il faudrait appliquer. (LM 17.09.14)

A la veille du sommet de l'ONU organisé mardi à New York (Etats-Unis) autour d'une centaine de chefs d'Etat, plusieurs « marches pour le climat » auront lieu simultanément demain dans le monde à l'appel d'associations écologistes et de mouvements citoyens. (AeF 20.09.14)

## L'îlot textuel est un néologisme

Mardi, le siège des Nations unies devrait être le théâtre d'un gigantesque « climathon » dont il reviendra à Ban Ki-moon de faire le bilan en fin de journée. (LM 23.09.14 B)

## L'îlot textuel est une citation

Les Etats-Unis et la Chine, les plus gros pollueurs de la planète, sans lesquels aucun accord n'est possible, n'ont pas éludé leur responsabilité. « Particulière », dans le cas de Barack Obama, et « à la hauteur de celle d'un grand pays en développement » pour Pékin. (LM 25.09.14)

## L'îlot textuel souligne une partie de la phrase

La Chine, premier émetteur mondial de CO<sub>2</sub>, qui émet plus de gaz carbonique par habitant que l'UE, n'envoie certes « que » son vice-premier ministre, Zhang Gaoli, à New York, et l'Inde envoie « seulement » son ministre de l'Environnement. (LE 23.09.14 A)

A New York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme » (LM 23.09.14 A)

Les manifestants s'apprêtent à faire retentir trompettes, cloches et tambours pour sonner « l'alarme de l'action ». (LM 23.09.14 A)

### 3.2.4 Les expressions de mise en distance

La Norvège apportera 500 millions de dollars par an d'ici 2020, **date à laquelle, selon** les engagements pris à Copenhague, le Fonds devra être doté de 100 milliards de dollars par an. (LM 25.09.14)

D'après les données du Global Carbon Project, qui a condensé les données d'une trentaine de laboratoires du monde entier, les émissions de CO<sub>2</sub> ont continué à croître en 2013. (AeF 24.09.14)

Mais il n'en coûterait pas beaucoup plus de réaliser ces investissements en faisant les meilleurs choix pour le climat : 4 trillions supplémentaires, 5 % de plus, selon la commission Stern, qui plaide pour la création d'instruments financiers donnant un avantage aux projets bas carbone ainsi que pour l'élimination des 600 milliards de dollars de subventions annuelles accordées aux énergies fossiles. (LM 17.09.14)

Mais de source diplomatique, la MaisonBlanche travaille déjà d'arrache-pied à la meilleure manière juridique d'engager les Etats-Unis dans une convention qui n'aurait pas besoin de ratification par le Sénat. (LE 23.09.14 A)

Pour Stanislas Dupré, les pouvoirs publics devraient plutôt imposer une mesure de la cohérence des portefeuilles avec l'objectif de 2 degrés de réchauffement. (LE 24.09.14 B)

## En combinaison avec un énoncé rapporté

Or, selon l'Ineris, « les politiques d'atténuation du réchauffement climatique contribueront largement à la réduction des concentrations d'ozone ». (AeF 24.09.14)

Mais, selon Todd Stern, négociateur américain sur le climat, « il y a aujourd'hui à la fois plus de réalisme et plus d'ambition qu'il n'y en avait en 2009 ». (LE 23.09.14 A)

Pour le patron de l'entreprise publique, « la mutation technologique est d'autant plus importante que le bus restera un complément indispensable à tout réseau de transport moderne dans le futur, dans sa taille actuelle prévue pour environ 80 personnes ». (LE 25.09.14)

### **En combinaison avec un îlot textuel**

Ban Ki-moon, dont c'était l'un des objectifs, a réussi à donner corps à cet « agenda des solutions » qui doit, selon lui, aller de pair avec la négociation internationale. (LM 25.09.14)

Washington devrait « annoncer d'ici à la fin du premier trimestre 2015 un objectif national ambitieux », selon John Podesta, conseiller de Barack Obama sur le climat. (LE 23.09.14 A)

Au total, en additionnant les financements publics et privés, 200 milliards de dollars seront réorientés vers l'économie « bas carbone » d'ici 2015, selon l'ONU. (LM 25.09.14)

### **3.2.5 Des modes du verbe, conditionnel**

Or les scientifiques sont formels : si les émissions de gaz à effet de serre restent au niveau actuel, la planète pourrait se réchauffer de 5 °C d'ici à la fin du siècle, ce qui provoquerait canicules, sécheresses à répétition mais aussi orages extrêmes et inondations. (AeF20.09.14)

D'ici à 2030, la production mondiale, du fait notamment de la démographie, devrait augmenter de près de 50 %. (LM 17.09.14)

## 4 Textes du corpus

---

### 4.1 Climat et pollution, un cocktail détonant

DES CANICULES et des inondations à répétition, des tempêtes plus violentes, des communes menacées par l'élévation du niveau de la mer... et toujours autant de pics de pollution — le seuil de pollution aux particules fines devrait de nouveau être franchi aujourd'hui en Ile-de-France, a alerté la préfecture de police de Paris. Alors que s'est ouvert hier à New York le sommet de l'ONU sur le climat, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a chiffré le prix de notre inaction en matière climatique sur la qualité de l'air à l'horizon 2050. Conclusion de ses projections, dévoilées hier : plus on agira sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, mieux on respirera.

Plus il fera chaud, plus il y aura d'ozone. D'après l'institut, l'élévation des températures et l'accroissement du rayonnement solaire à la surface de l'atmosphère auront pour effet d'accroître les phénomènes chimiques qui favorisent la formation d'ozone. « Il y aura aussi davantage de feux de forêt (émetteurs de particules fines) et de poussières en suspension dans l'air liées à l'assèchement des sols », détaille Laurence Rouïl, responsable du pôle modélisation environnementale à l'Ineris. Or, selon l'Ineris, « les politiques d'atténuation du réchauffement climatique contribueront largement à la réduction des concentrations d'ozone ». « Mais si on ne fait rien pour le climat, les législations sur la qualité de l'air seront inopérantes, avertit Laurence Rouïl. On va réduire nos émissions d'oxyde d'azote, de composés organiques volatiles, mais comme il fera beaucoup plus chaud parce qu'on n'aura rien fait pour le climat, les efforts consentis sur la qualité de l'air seront à long terme inopérants. »

62 Mds€ d'économies de santé potentiels. « Agir pour atténuer le réchauffement conduira à une augmentation des coûts, car il faudra notamment investir dans les énergies renouvelables, reconnaît l'Ineris. Mais l'impact de ces mesures sur les concentrations de polluants aura pour conséquence une réduction des dépenses de santé liées à la pollution de l'air. » Aujourd'hui, les particules fines provoquent 400 000 décès prématurés par an en Europe. L'Ineris estime qu'une politique climatique ambitieuse permettrait à l'Union européenne (UE) de réduire de 62 Mds€ chaque année ses dépenses de santé.

La Chine, l'Inde et les Etats-Unis pointés du doigt. D'après les données du Global Carbon Project, qui a condensé les données d'une trentaine de laboratoires du monde entier, les émissions de CO<sub>2</sub> ont continué à croître en 2013. Alors que l'UE les a réduites de 1,8 % (à cause de la crise), elles ont augmenté de 2,9 % aux Etats-Unis, de 4,2 % en Chine (un Chinois émet désormais plus de CO<sub>2</sub> qu'un Européen) et de 5,1 % en Inde. « Si nous sommes le seul continent à faire des efforts, nous n'y arriverons pas, prévient Laurence Rouïl. D'autant que, lors de certains pics de pollution, entre 10 et 60 % des polluants qui nous touchent sont importés. » Notamment des pays de l'Est vers la France quand le vent souffle en direction de l'ouest.

(AeF 24.09.14)

## **4.2 A New York, 300 000 personnes pour « sonner l'alarme »**

Battant le pavé le long de Central Park, ils sont venus de toute l'Amérique. Plus de 300 000 personnes ont répondu à l'appel des organisateurs de la marche du peuple pour le climat, dimanche 21 septembre à New York. Des célébrités – l'acteur Leonardo DiCaprio, l'ex-vice-président américain Al Gore, le maire de New York, Bill De Blasio –, mais surtout, une foule d'anonymes.

Les victimes de l'ouragan Sandy, qui a frappé la Côte est en 2012, sont là pour témoigner de la réalité du changement climatique : « Nous ne voulons pas de fausses solutions », lance sous les applaudissements Elizabeth Yeampierre, directrice d'Uprose, l'une des associations venues en aide aux victimes. Dans le flot des anonymes se dressent des pancartes hostiles à l'exploitation des gaz de schiste : « Ne fracturez pas nos vies », peut-on lire sur l'une d'elles. « Nous devons laisser les énergies fossiles sous terre si nous voulons éviter les pires impacts du réchauffement », répète Sandra Steingraber, à la tête du mouvement « anti-fracking » qui a réussi à convaincre les autorités new-yorkaises d'adopter un moratoire sur la fracturation hydraulique. « Il n'y a plus de temps »

Sur Broadway, où s'engouffre le cortège, il n'y a pas de place pour la fatalité. « Il est possible d'alimenter la totalité des foyers en énergie renouvelable, affirme l'acteur Mark Ruffalo, membre du mouvement The Solutions Project. Nous ne sommes plus au moment où nous nous demandions ce qu'il fallait faire et cela donne de l'espoir. »

Aux côtés des Américains marchent d'autres citoyens du monde. Témoins des petites îles du Pacifique menacées par la montée des eaux. Indiens d'Amazonie chassés de leurs terres par

l'avancée de la déforestation. Polonais aussi, qui, comme perdus dans cette marée humaine, s'accrochent à une pancarte réclamant « une énergie propre pour la Pologne » .

Tout occupés à faire entendre leur voix, c'est à peine si les manifestants savent qu'à leur tête marche le secrétaire général des Nations unies. En tee-shirt et baskets, Ban Ki-moon est lui aussi descendu dans la rue pour répéter aux chefs d'Etat qu'il réunira mardi en sommet extraordinaire : « Il n'y a plus de temps. » Le ministre péruvien de l'environnement, Manuel Pulgar-Vidal, et les ministres français Laurent Fabius, Ségolène Royal et Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie – qui devront mener les négociations internationales jusqu'à la conférence de Paris en décembre 2015 –, l'accompagnent.

Les présidents de Nauru et de Palau, deux petites îles du Pacifique, sont là aussi. « Notre place est ici car nous serons les premiers à disparaître si rien n'est fait. La pression de la société civile est la seule chose qui puisse obliger les Etats à agir » , déplore Tommy Remengesau, le président de Palau.

Il est près de 13 heures. Les manifestants s'appêtent à faire retentir trompettes, cloches et tambours pour sonner « l'alarme de l'action » . Ban Ki-moon est sur le point de s'éclipser. Juste avant, il glisse : « Après avoir marché avec ces hommes et ces femmes, je me sens maintenant le secrétaire général du peuple. »

(LM 23.09.14 A)